LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 5 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 13 MARS 1964 — PRIX 10c

Editorial

Les catholiques français et le lancement de la M.A.E.E.

C'est le 12 mars 1870 que M. Joseph Lemay, un Canadien français résidant à Pembina, a écrit à Sa Grandeur Mgr Alexandre Taché, une lettre avisant l'évêque de St-Boniface à quel point l'appartenance au Canada serait préférable à l'adhésion aux Etats-Unis pour les écoliers catholiques de langue française du Manitoba. "Les Américains ont trois dieux, disait-il, l'argent, la femme et l'école publique".

Mgr Taché se préoccupait déjà de la question scolaire, car Louis Riel ne pouvait pas même soupçonner que l'entrée de son "pays" dans la Confédération puisse mettre en danger le système des écoles confessionnelles de langue française qui faisaient partie de la vie sur les rives de la Rouge. Ainsi c'est seulement dans la quatrième liste des droits, qu'apporta Mgr Ritchot à Ottawa pour fins de négociations, que l'on a exigé que les écoles soient séparées et que l'on distribue les fonds publics pour fins scolaires aux différentes confessions religieuses en proportion de leurs populations respectives, selon le système en vigueur dans la province de Québec. Le professeur George F. G. Stanley décrit bien ce drame dans le Chapitre VII de sa récente biographie de Riel.

Si cet épisode historique semble revêtir un intérêt nouveau aujourd'hui, la raison en est que la population catholique de langue française ne peut pas participer à la controverse actuelle, comme le ferait n'importe quel autre secteur de la population catholique. S'il y a des droits historiques et constitutionnels qui protègent l'existence des écoles "séparées" jusqu'à ce jour, s'il y a dans l'histoire scolaire manitobaine une période de vingt ans pendant laquelle la population a acquis par statut, des droits à une répartition équitable des fonds publics pour les écoles confessionnelles, s'il y a toujours le dernier mot du comité judiciaire du Conseil Privé Impérial sur les griefs légitimes restés insatisfaits, c'est à cause du rôle pionnier de l'élément français et catholique dans la province. En faisant appel aux principes de la justice distributive, des droits des parents, de la liberté religieuse, de la démocratie éclairée, ils se tiennent sur le même terrain que leurs coreligionnaires, mais ils peuvent y ajouter le poids préférentiel de l'histoire et d'une lutte dont les fruits sont incrustés dans la loi fondamentale du Manitoba.

C'est à la lumière de ces faits que les délégués de langue française seront nombreux et actifs à l'occasion de la fondation de la Manitoba Association for Equality in Education, le dimanche après-midi 15 mars. Par ancienneté, conviction irréductible, organisation compacte et, récemment, par la création d'écoles paroissiales conformes à leurs principes, ils participent à ce mouvement scolaire catholique comme des pionniers qui acquièrent de nouveaux alliés. Ils connaissent probablement mieux que d'autres les réalités de la situation, ils ont acquis des années d'expérience en fait de tactiques, ils ont fait des erreurs et ils ont proclamé des victoires, ils ont maintenu la ligne de conduite tracée autrefois par un pape: ne pas cesser de poursuivre l'idéal, mais en attendant ne pas refuser ce qui est utile.

Que peut-on apporter en pratique à ce mouvement qui, en somme, veut étendre à toute la population catholique les bienfaits d'une organisation dont l'élément franco-manitobain jouit depuis longtemps (Association d'Education, Association d'Instituteurs, Association des Commissaires, Association des Parents-Maîtres, etc.)? Une leçon catholique, une leçon historique, une leçon politique.

1) Catholique. De même que de nos jours on se rend compte que l'unité catholique ne consiste pas exclusivement dans l'unité papale, mais qu'il faut y ajouter et au besoin stimuler cette unité "collégiale" des évêques qui représentent la diversité enrichissante de l'Eglise parmi toutes les nations, dans tous les temps, de même faut-il faire comprendre aux Manitobains, même de foi catholique, que l'unité véritable consiste en grande partie dans la reconnaissance des différences raciales, linguistiques, rituelles, etc. Autrement, l'unité serait trop simple ou trop étroite pour être efficace. En cas d'urgence, il faut faire vite; pour un travail durable et de longue haleine, il faut prendre le temps de tenir compte des variations. Après tout, c'est précisément cela dont on se plaint, à savoir que la majorité anonyme ne veut pas reconnaître pratiquement les minorités manitobaines dans le système scolaire.

2) Historique. Tout droit acquis par la pratique ou par statut au point de vue scolaire, au Manitoba, est protégé par un droit d'appel aux autorités fédérales en cas d'usurpation. Cela s'applique au droit d'enseigner la religion confessionnelle dans les écoles publiques. Cela se vérifie au sujet des droits que l'on prétend vouloir donner maintenant aux élèves des écoles paroissiales. L'histoire ne montre pas trop l'efficacité de ce droit d'appel, mais les mouvements d'opinion actuels, en prévision du centenaire de la Confédération, peuvent avoir pour effet de revaloriser ces droits constitutionnels. Cette même histoire, comme l'a dit si vigoureusement l'archevêque de St-Boniface, empêche que les "principes" à base de décisions électorales puissent devenir de quelque façon de véritables "principes" manitobains.

3) Politique. Il y a toujours deux écoles chez les Franco-Manitobains au sujet de l'engagement politique. D'un côté, l'on prône l'identification avec un parti par l'intérieur dans le but de pouvoir y exercer de l'influence; de l'autre côté, l'on rappelle que les minorités ne peuvent pas se payer le risque de l'éparpillement et qu'ayant à négocier avec des gouvernements divers il vaut mieux le faire avec impartialité partisane. (Cette deuxième position, celle nécessairement des Associations, du poste de radio, du journal, exposent les négociateurs à des rapports avec le parti au pouvoir, ce qui conduit à une identification fausse, jusqu'aux prochaines élections.) Ce que l'on fait ainsi pour favoriser le français doit se faire davantage pour favoriser les droits des parents et des croyants. Les véritables progrès se réalisent et se conservent quand ils se font avec l'appui de tous, sans égard aux intérêts partisans. Que les Franco-Manitobains aident leurs coreligionnaires à éloigner de la nouvelle Association le moindre soupçon d'option politique.

Inutile d'ajouter que nous avons appris depuis longtemps que dans ces questions le progrès scolaire demande un effort persévérant et bienveillant qui n'est pas possible sans la prière.



Cette photo a été prise lors de la Parade de Mode organisée, mardi et mercredi, par la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens (Windsor Park, St-Boniface) à l'hôtel Niakwa. Mme Marcel Dumaine était la grande responsable de cette Parade de Mode qui avait pour thème "Fantaisie printanière" dans le cadre d'un café parisien. Plus de 300 personnes étaient présentes mardi soir. Dans la photo l'on voit une mariée avec ses filles d'honneur et son cortège: première rangée, de gauche à droite, Mme Louise Morin, Mlles Michelle Blanchette et Diane Lavergne, filles d'honneur, et Mme Laurent Legros; deuxième rangée, Mlle Dorothy Jones, Mme André Lachance, Mme Jean Joyal, la mariée, Mlle Patricia Sanche et Mlle Jeanne Robert. (Photo Napoléon)

Le Carnaval d'hiver envahit trois centres manitobains

DUNREA — Le samedi soir 29 février, la patinoire locale était prise d'assaut par un nombre imposant de personnes venues d'un peu partout pour assister à un spetacle inusité.

C'était le carnaval, et des êtres étranges aux formes originales et aux costumes des plus variés s'en sont donné à coeur joie sur la glace, au milieu d'une saine gaieté. Il y avait même un singe, très apprivoisé, mais tout de même retenu par une chaîne, qui faisait des gambades, des culbutes et soubresauts, pour finalement se promener en bicyclette tout le tour de la patinoire, chaussé de patins, le tout provoquant l'hilarité générale.

Pendant le cours de la veillée, il y eut partie de hockey entre les hommes chaussés d'un seul patin et les dames, qui finalement décidèrent de décliner l'honneur de la partie aux messieurs, volontairement ou non.

Il y eut plusieurs circonstances fort cocasses; en un mot, c'était le carnaval! Il serait trop long d'énumérer tous les prix attribués pour les meilleurs costumes; tous étaient fort originaux, plusieurs très bizarres; on se serait cru au pays des merveilles.

STE-ROSE-DU-LAC — Le dimanche 8 mars, le carnaval d'hiver de Ste-Rose, organisé par le comité de la patinoire, sous la présidence de M. Bill Ryder, débuta à 2 h. p.m.

La parade de chars allégoriques quitta l'école élémentaire en passant par l'hôpital pour se rendre à la patinoire. En tête était le corps de pompiers suivi des chars représentant les différentes associations de Ste-Rose. D'abord, les Dames Auxiliaires de l'hôpital, la patinoire, les Dames Auxiliaires de l'Eglise Unie, les Chevaliers de Colomb, la Ligue des Femmes Catholiques, la Reine du carnaval en décapotable, suivie des princesses, le char de la presse (un camion avec les Beatles), puis une nouvelle Ford avec le capitaine des Royaux de Ste-Rose, M. Billy Luke. Enfin venaient plusieurs jeunes costumés et en bicyclettes décorées.

Un programme bien organisé eut lieu à la patinoire sous l'habile direction de M. Auguste Arnal, maître de cérémonies. M. Antoine Pineau, maire de Ste-Rose, couronna la reine, Mlle Joyce Westhorpe et les princesses, Mlles Irène Callarec, Wanda Brandson et Sharon Henry. Puis l'on distribua les différents prix aux participants de la parade et l'on procéda aux diverses courses sur glace. De jeunes patineuses de Dauphin exécutèrent du patinage de fantaisie au plaisir de la foule, qui ne cessait d'applaudir.

La journée se termina par une partie de hockey entre les hommes mariés et les non-mariés. Roger Delveaux se signala chez les jeunes, tandis que plusieurs anciens montrèrent qu'ils possédaient plusieurs trucs même si l'âge ne leur permit pas de les exécuter avec l'agilité de leurs 20 ans.

Félicitations aux organisateurs de cette magnifique journée et remerciements aux collaborateurs.

LA BROQUERIE — Dimanche dernier, 8 mars, à l'aréna de La Broquerie avait lieu la clôture du carnaval d'hiver. Une foule d'environ 800 personnes s'étaient donné rendez-vous pour applaudir les joutes de hockey, feux d'artifice sur la glace, et jeux de ballon-balai (broom ball). Le côté sportif terminé, on procéda au couronnement de la reine et au tirage des billets. A l'intérieur de l'aréna, il régnait une atmosphère de fête, pleine de jovialité et d'anticipation. La foule attendait avec impatience laquelle des deux candidates, Mlles Louise Plouffe et Barabara Zavada, serait couronnée reine du carnaval 1964. Le couronnement se fit sur la glace recouverte pour la circonstance d'un tapis sur lequel prirent place les invités d'honneur, parmi lesquels on remarquait l'honorable J. B. Carroll, ministre du Bien-être du Manitoba, M. Albert Vielfaure, représentant de Carillon à la législature provinciale, M. Leonard Barkman, maire de Steinbach, ainsi que MM. Edgar Freynet et Oscar Gagnon, directeurs du club sportif de l'endroit.

Après quelques courtes allocutions par les invités, vint enfin le moment solennel et tant attendu, le couronnement. Et voilà, les gens de La Broquerie et des environs avaient fait leur choix et Mlle Louise Plouffe était couronnée reine. Et elle le fut par M. Carroll qui, après avoir félicité la candidate des Chevaliers de Colomb de son beau travail, embrassa Sa Majesté, émue jusqu'aux larmes. La princesse, toute souriante, félicita à son tour son amie, la reine Louise. On procéda ensuite au tirage des billets.

On tient à féliciter et à remercier d'une façon toute particulière ces deux jeunes demoiselles pour le beau succès obtenu. Le Club sportif est fier d'elles et le résultat de cette année, le plus grand succès financier depuis la fondation du club, on le doit sans contredit au dévouement et à l'enthousiasme de la jeunesse.

Félicitations et à l'an prochain.

O Carillon, ô chant de ma jeunesse,
Chant bien-aimé de l'illustre Crémazie,
Je t'entends encore avec la même tendresse,
Que te conservent les gens de La Broquerie.

Edition commune de la Bible autorisée

Le pape Paul VI a autorisé quelques ecclésiastiques catholiques à collaborer avec des protestants à la publication d'une édition commune de la Bible. Ce sera la première fois qu'un tel événement se produit depuis la Réforme.

Le service de nouvelles catholique Kipa informe que cette version du Nouveau Testament sera publiée en swahili et utilisée dans toutes les missions chrétiennes de toutes confessions au Tanganyika et autres pays de l'Afrique orientale.



M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., président du Conseil Canadien de la Coopération et aussi de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes, a été élu membre du bureau de direction des "Co-operative Insurance Services" lors de la réunion annuelle de cet organisme à Regina le 4 mars dernier. La Fédération des Caisses Populaires Acadiennes est un des 30 membres de cette Association qui "a pour but de garder le contrôle des associations-membres dans les mains des coopératives et des caisses populaires qui ont fourni un capital de plus d'un million de dollars et sont ses meilleurs clients". (Deux autres congressistes de langue française prenaient part à cette réunion annuelle: MM. L. Lalonde, gérant de coopérative à Brockville, Ont., et R. Simpson, natif de Québec, représentant du C.B. Co-op Wholesale Society.) Les Co-op Insurance Services sont propriétaires particulièrement de Co-op Life et de Co-op Fire and Casualty, dont le siège social est à Winnipeg et qui emploient dans l'Ouest quelques agents de langue française, dont MM. Georges Boisjoli et Aurèle Desaulniers.

L'armée instaure des mesures de sécurité dans l'Ouest canadien

OTTAWA — Le ministère de la Défense fait savoir que des armes légères et des munitions ont été retirées aux corps de cadets et de milice dans quatre provinces de l'Ouest du Canada, où, affirme-t-on, les mesures de sécurité sont inadéquates.

Un porte-parole du ministère a toutefois précisé qu'il s'agissait là de mesures temporaires, en attendant que la sécurité des différents endroits soit définitivement assurée.

Le même porte-parole a expliqué qu'au Manitoba, les armes et munitions ont été enlevées à tous les corps de cadets et à la moitié des unités de la milice.

En Saskatchewan, les corps de cadets et une unité de la milice ont dû remettre toutes leurs carabines et leurs munitions ont été réduites de moitié.

En Alberta, des carabines et des munitions ne sont livrées aux cadets qu'au moment de l'entraînement seulement.

Enfin, en Colombie-Britannique, les armes légères ont été laissées aux cadets et aux unités de la milice, mais les munitions ne sont livrées qu'au moment de l'entraînement.

On demande d'enseigner le français à Vancouver jusqu'en 13e année

VANCOUVER — La Commission scolaire de Vancouver a demandé au gouvernement de la Colombie-Britannique de permettre l'enseignement de la langue française depuis l'école maternelle jusqu'à la 13e année.

La Commission a pris cette décision après avoir jugé qu'un tel projet était nécessaire pour que les élèves puissent graduellement acquérir une connaissance facile et pratique du français.

La Commission a auparavant rejeté une proposition qui aurait permis aux élèves le désirant de recevoir avec l'assentiment de leurs parents toute leur instruction scolaire en français.

De même elle n'a pas accordé son approbation au projet de créer des classes spéciales durant les heures de relâche entre les cours du matin et ceux de l'après-midi et les samedis matin.

Nous commencerons la semaine prochaine notre rubrique: La vie politique au Manitoba.

Fondation de l'Alliance Française à Regina le samedi 7 mars

REGINA — La soirée inaugurale de l'Alliance Française de Regina, le samedi soir 7 mars dernier, fut l'occasion d'un événement social et culturel d'importance dans l'auditorium du Saskatchewan House, sous la présidence d'honneur du lieutenant-gouverneur Robert I. Hanbridge et Mme Henbridge, de M. Damien Giordani, consul de France pour le Manitoba et la Saskatchewan, et la présidence active de M. Charles-M. Fresco, délégué commercial honoraire des services commerciaux français près de l'Ambassade de France à Ottawa.

Parmi les quelque 150 personnes qui emplissaient la salle (et dont 112 s'inscrivirent comme membres de l'Alliance dès ce premier soir), on remarquait la présence de nombreux Canadiens français de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina et aussi de Gravelbourg, dont M. l'abbé Dominique Dugas, curé, M. Dumont Lepage, M. J. Moore, en charge des nouvelles à CFRG, etc.

Dès le début de la réunion, M. Fresco souhaita la bienvenue à l'auditoire et invita M. Giordani à prendre la parole. Le Consul de France expliqua avec détails et chiffres (il parla très lentement et très distinctement, ce qui lui mérita les félicitations d'auditeurs de langue anglaise "fiers d'avoir compris le français ce soir") la raison d'être, la fonction culturelle de l'Alliance Française fondée à Paris dès 1883 pour faire rayonner la langue et la culture françaises à travers le monde.

Puis M. Giordani montra à quel point le Canada est un pays privilégié, "car c'est une marque de très grande civilisation que de pouvoir se réclamer de deux langues et de deux cultures". Se disant fier de représenter ici ce pays qui a fourni l'une des deux langues et cultures du Canada, il y a déjà quatre siècles, il profita de l'occasion pour ajouter à quel point la France du 20e siècle est reconnaissante envers ce pays qui sacrifia tant de ses fils pour la secourir en 1914 et en 1939.

Enfin, toujours avec une note d'optimisme et d'enthousiasme contagieux, M. Giordani démontra que la langue française, qui connut un déclin temporaire il y a quelque vingt ans, a repris sa place dans le monde où de nouveau, loin d'être réservée aux seules élites, elle est redevenue la langue de communication entre tant de nations. On n'a qu'à penser à tous ces nouveaux pays d'Afrique et d'Asie qui ont adopté le français, langue de quelque 200,000,000 d'hommes.

Après ces paroles de M. Giordani, qui furent si chaudement applaudies, on présenta trois films culturels: une promenade à travers la France (petites phrases simples, dites avec lenteur et clarté, de façon à être comprises d'auditeurs s'initiant au français); la ville de Lyon; la danse sur le parvis de l'Opéra de Paris.

Le succès de cette soirée, terminée par un thé-buffet dans le foyer de Saskatchewan House, est dû en grande partie à M. Fresco, le dévoué organisateur. D'ailleurs il joue un rôle de plus en plus grand à Regina, du point de vue français, surtout par ses cours de conversation française et de perfectionnement auprès des instituteurs de la capitale. Il fera tout son possible pour que ce succès du 7 mars se répète souvent. Il se propose aussi de faire venir le Cercle Molière et de lui fournir un vaste auditoire. Bon succès et félicitations.

TRIBUNE LIBRE

Bemidji State College,
Bemidji, Minnesota,
le 2 mars 1964.

M. Brunelle Léveillée,
administrateur,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Manitoba.

Cher M. Léveillé,

Des étudiants canadiens du collège de Bemidji organisent pour leurs camarades américains de la classe de français un court séjour au Manitoba, les 10, 11 et 12 avril prochains, pour contacter les Canadiens d'expression française.

Nous apprécierions que vous en fassiez mention dans votre hebdomadaire. Je vous ferai parvenir le programme plus complet en quelque temps. En ce moment nous aspirons à visiter M. le premier ministre Roblin; M. le juge Monnin; M. Rémillard au poste CBWFT; M. Roland Couture, CKSB; l'Université de Manitoba; le collège de St-Boniface, et quelques familles d'expression française.

En espérant que notre lettre trouvera près de vous un accueil favorable, nous vous prions d'agréer M. Léveillé, l'expression de notre profond respect.

René HUOT,
président de
l'Association Française.

Plus de mille personnes ont vu "Mousseline" à Fort William, Ont.

Tandis qu'à l'Université de Manitoba on discutait, samedi dernier, de bilinguisme et de biculturalisme, le Cercle Molière mettait ces théories en pratique. Invitée par un groupe de professeurs de français de Fort William, Ont., la troupe de "Mousseline" donnait dans cette ville deux représentations auxquelles assistaient plus de mille personnes . . . oui, plus de mille! (Manitobains, voilons-nous la face!)

Les auditoires étaient composés en grande partie d'élèves des écoles secondaires de la région. Une tempête, qui aurait été une excellente raison de ne pas s'aventurer sur les routes, n'avait pas empêché certains groupes de venir d'une distance de 150 milles, entre autres de Red Rock et de Marathon.

Il est bon de faire remarquer que le même soir une troupe locale de théâtre présentait une pièce et qu'un grand bal avait été organisé pour les jeunes. Ceux qui ont choisi "Mousseline" n'ont pas été déçus, si on en juge par les réactions des spectateurs et les félicitations adressées aux jeunes comédiens. Ceux-ci affrontaient pour la première fois un public presque entièrement de langue anglaise.

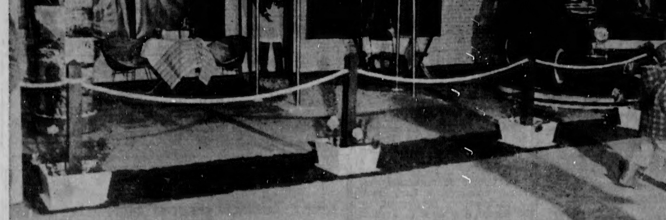
On a surtout remarqué la clarté de leur diction qui a permis aux élèves de suivre sans difficulté la pièce, avec laquelle ils s'étaient déjà familiarisés. En effet, plusieurs scènes de "Mousseline" sont au programme officiel des études de français de la région de Fort William. C'est donc tout en préparant leurs examens que les élèves ont appris à connaître une pièce qui leur a procuré beaucoup de plaisir.

Il convient certainement de féliciter ceux qui sont responsables d'une initiative si intelligente, entre autres Mlle Booth, Mmes Campbell et Meaden et MM. John Stevenson et W. Pattison, et de souhaiter que leur exemple soit suivi plus près de nous.

Après la deuxième représentation, les élèves de l'école Lord Selkirk ont reçu les membres de la troupe afin de les rencontrer et de leur parler . . . en français comme il se doit. Ces jeunes gens ont confié à leurs visiteurs qu'un groupe d'entre eux, sous la conduite de Mme Campbell, s'étaient rendus au Carnaval de Québec, profitant de cette occasion pour faire un début de connaissance avec le Canada français. Ils exprimaient tous le désir d'une meilleure entente et de relations plus suivies. On ne peut trop exagérer l'importance de ces échanges qui font tant pour resserrer les liens entre les éléments français et anglais.

Une réception plus intime attendait les Manitobains à leur retour à l'hôtel. Y étaient conviés les professeurs de français et quelques élèves parmi les plus actifs dans les clubs français. Là encore régna la plus franche cordialité et un entrain qui se manifesta par exemple par des chansons françaises reprises en choeur par toute l'assistance. Quand on se sépara aux petites heures, c'était avec l'espoir de se retrouver encore en pareille occasion.

Les membres de la troupe ont fait honneur au Cercle Molière et au Manitoba français et méritent les plus vives félicitations pour le succès remporté et pour la sympathie que leur bonne tenue et leur gentillesse leur ont value.



La Cie Couture Motors de St-Boniface, angle des rues Provencher et St-Joseph, a décroché le premier prix cette année à l'Expo-Auto 1964, dans l'arène de Winnipeg. Comme le fait voir la photo, le stand reproduisait la terrace d'un restaurant de Paris, avec tables, bouteilles (vides!) et un garçon de service.



Après avoir remporté un bon succès avec Mousseline, à St-Boniface et à Fort William, le Cercle Molière de St-Boniface se prépare à monter "Le journal d'Anne Frank". Cette pièce sera présentée les 3 et 4 avril au gymnase Notre-Dame à St-Boniface. L'on voit ci-dessus M. Robert Séguier, metteur en scène, qui discute de la pièce avec les participants.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Romeo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél. SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél. SP 4-3415)

Abonnements: 1 an $3.50; 1 an et demi $5.00, 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2341, local 249

L'Heure du concert

Le jeudi 19 mars, à 9 h. 30, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera un festival de musique dédié aux jeunes musiciens du Canada, à "Heure du concert".

A ce festival participent deux jeunes chefs d'orchestre montréalais, Boris Brott et Pierre Hétu, deux chanteurs, le baryton Victor Braun et le soprano Sheila Piercey, la pianiste Diedre Irons, le hautboïste Jacques Simard, ainsi que l'Orchestre symphonique de Toronto.

Les deux chefs d'orchestre sont connus des téléspectateurs. Boris Brott appartient à une famille de musiciens de la métropole; il a travaillé à la direction d'orchestre avec Igor Markévitch et Pierre Monteux dont il fut le suppléant à Londres pendant plusieurs années. A notre émission, Boris Brott dirigera des extraits de Don Giovanni de Mozart et la deuxième suite de Daphnis et Chloé de Ravel.

Quant à Pierre Hétu, il est l'assistant de Zubin Mehta à l'Orchestre symphonique de Montréal et il dirige les concerts des Matinées symphoniques de la métropole. Il a étudié la direction d'orchestre au Conservatoire de Paris dans la classe de Louis Fourestier, ainsi qu'à l'Académie musicale de Sienne en Italie. A cette "Heure du concert", il dirigera l'ouverture de l'opéra Paillasse de Leoncallo et le concerto pour hautbois de Marcello.

Le baryton Victor Braun est originaire de Windsor et chante actuellement à l'Opéra de Francfort. Il interprétera un air de Paillasse et un extrait de Don Giovanni de Mozart. Le soprano d'Halifax Sheila Piercey chantera un air de Mozart.

Le soliste du Concerto pour hautbois de Marcello est un jeune artiste québécois Jacques Simard, premier prix des conservatoires de Québec et de Paris.

Quant à la jeune pianiste de dix-huit ans, Diedre Irons, elle a fait ses débuts de concertiste avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Elle jouera ici la Polonaise en la bémol de Chopin.

Cette "Heure du concert" sera mise en ondes au réseau français par Pierre Morin.

Nos longs métrages

Le samedi 14 mars, à 8 h. 30: "Mousquetaire fantôme".

Et à 10 h. 45: "Le pays de la haine", drame avec Jeff Chandler, Joanne Dru et Julie London. Un gouverneur nordiste triomphe de l'hostilité d'un village du Sud.

Le dimanche 15 mars, à 10 h. 30: "L'or de la Nouvelle-Guinée", film d'aventures avec John Payne. En Nouvelle-Guinée, un valeureux capitaine est victime d'escrocs.

Le lundi 16 mars, à 10 h. 30: "Le beau Danube bleu", avec Bernhard Wicki, Hilde Krahl et Anne-Marie Duringer. La vie du compositeur Johann Strauss.

Le mardi 17 mars, à 10 h. 30: "La P . . . respectueuse", drame social d'après la pièce de Jean-Paul Sartre, avec Barbara Laage et Yvan Desny. Une prostituée est témoin d'un meurtre.

Le mercredi 18 mars, à 10 h. 30: "Toi que j'aimais", un drame psychologique avec Patricia Roc, Anna-Maria Ferrero et Akim Tamirof. Une riche et séduisante veuve s'éprend d'un homme de dix ans son cadet.

Le jeudi 19 mars, à 10 h. 30: "Général de la Rovere".

Le vendredi 20 mars, à 8 h. 30: "Je suis un sentimental", film policier avec Eddie Constantine, Belle Darvi et Paul Frankeur. Menacée par son mari, une femme demande à son amant de lui donner les moyens de quitter Paris. Celui-ci, craignant le scandale, l'étrangle avec le foulard du mari.

Et à 10 h. 30: "Pépé le Moko", avec Jean Gabin et Mireille Balin. Inconsciemment, une femme sert d'appât à la police, pour capturer un bandit.

Visite d'amitié



Mlle Reine-Aimée Welsh, directrice générale des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, quittera le Canada le 15 mars prochain pour visiter ses compagnes de la Bolivie, du Chili et du Honduras. Son retour est prévu pour la fin de mai. Cet Institut séculier fondé depuis moins de douze ans existe déjà dans dix-huit pays, sur quatre continents. La Maison Centrale est située à 7535, boulevard Parent, Trois-Rivières, Qué.

C'est l'amour que je veux, non les sacrifices; la connaissance de Dieu, non les holocaustes. (Osée 6, 6)

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450 Winnipeg, Man.

Mi-Carême

Les changements et modifications des règles du Carême font que beaucoup d'entre nous ne s'aperçoivent même plus de son existence. Si l'Eglise, en sa bonté, a cru bon de faire confiance à ses enfants, jugeant qu'ils avaient maintenant l'âge de raison, le précepte de la pénitence n'en est pas disparu pour tout cela. A la mi-Carême il fera bon pour chacun de nous de s'arrêter à cette pensée et de réagir en conséquence.

Çà et là

M'étant débarassé de ce petit sermon, passons à des choses moins sérieuses.

Au fait, quand notre cher Jean J. montera-t-il en chaire de nouveau? L'action est aux laïques, paraît-il. Espérons qu'il nous fera grâce de tous ces chiffres à l'avenir. Même sur papier, ces chiffres ne disent souvent rien aux comptables les plus avertis. A quoi bon!

Frère R. Mercier nous est revenu de Californie, enchanté de son voyage mais content de rentrer chez soi.

Gus parle toujours de prendre sa retraite, mais il en parle seulement. A 100 ans ça ne vaudra plus la peine d'y penser.

Quand vous lirez ces lignes, Provencher aura déjà reçu la visite d'un autre Conseil (jeudi dernier). Nous vous en dirons quelque chose la prochaine fois.

Saluons en passant le nouvel élu Chevalier Suprême, le frère John McDewitt, de St-Louis, Mo.

Tirage du 27 février: le frère G. Cormier; absent, hélas!

BISTOURI.

Un député propose un "White Ensign"

OTTAWA — S'ajoutant aux milliers d'autres suggestions déjà faites à ce titre, le député conservateur d'Oxford, M. Wallace Nesbitt, a suggéré aux Communes l'adoption d'un White Ensign, au lieu du Red Ensign, comme drapeau national des Canadiens.

Le fond du drapeau serait blanc. Dans un coin, il y aurait l'Union Jack et dans l'autre, il y aurait une grande feuille d'érable verte encerclée par trois fleurs de lis bleu royal. Il y aurait aussi au milieu du drapeau une bande or.

Selon M. Nesbitt, l'Union Jack symboliserait la tradition britannique au Canada. Le fond blanc du drapeau et les fleurs de lis représenteraient "notre trésor que constitue la culture française". La feuille d'érable symboliserait le Canada entier.

Même si personnellement le Red Ensign devait très bien le satisfaire, M. Nesbitt a dit qu'il fallait faire des compromis . . .

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Festival français au Sacré-Coeur

Les élèves de l'école du Sacré-Coeur ont présenté leur "Festival français" le dimanche soir 8 mars. La soirée était sous la présidence du R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, accompagné des RR. PP. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles françaises du Manitoba, W. Sicotte, O.M.I. supérieur du Juniorat de St-Boniface, C. Deshayes, O.M.I., économe provincial des Oblats, L. Alarie, O.M.I., professeur au Juniorat, A. Lafrenière et B. Pinet, O.M.I., vicaires.

Aux premiers rangs d'un imposant auditoire de parents et d'amis, on remarquait la Rév. Mère Isidore-de-Séville, supérieure provinciale des Saints-Noms de Jésus et de Marie, ainsi que la Rév. Sr Thérèse-Joséphine, supérieure à Holy Cross, accompagnées d'anciennes institutrices et élèves du Sacré-Coeur, entre autres, les Rév. Srs Jeanne-d'Orléans, Gilles-de-St-Joseph, Marie-de-St-Pierre, Gérard-Ernest et Charles-Joseph.

L'entrée musicale fournie par Cécile Roy et Paulette Desaulniers au piano fut suivie de l'O Canada et du mot de bienvenue par Eugène Trudeau, de 11e année. Le programme débute par les bambins du Jardin d'Enfance. Ces derniers donnent le ton à toute la suite du programme par leur succès épatant. Tour à tour les élèves des autres classes défilent sur la scène pour offrir soit des chants, des saynètes, des récitations, de l'opéra même, régalant l'auditoire par leur talent artistique, leur verbe français et un savoir-faire exceptionnel pour de jeunes étudiants. Si l'ambiance anglo-saxonne semble avoir englobé les petits Canadiens français, le geste de ce soir nie ce fait ouvertement.

Félicitations à tous les artistes! Félicitations aux institutrices si dévouées; elles devraient avoir des sentiments de fierté à l'endroit de leurs élèves autant que les parents qui regardaient leurs enfants évoluer sur la scène. Il me semble qu'il importe de mentionner la chorale à quatre voix mixtes sous la direction dynamique et habile de la Rév. Sr Josaphat-de-Marie. La riche sonorité d'une centaine de voix en harmonie parfaite, appuyée d'une belle diction et d'une finesse de nuances et de style vraiment remarquables, rappelait les chorales allemandes ou russes à la réputation mondiale.

Le Père curé remercia et félicita chaleureusement. A titre de pasteur intéressé aux âmes et à la cause française, il exhorta les parents à continuer le travail des institutrices dans le foyer, tant dans le domaine de l'éducation chrétienne que dans celui de la culture française.

Petits cours

Le R. P. Albert Lafrenière parla du culte dans l'église à une vingtaine de paroissiens le lundi soir 9 mars. Il expliqua l'évolution du culte à partir du temps appelé "Préhistoire" jusqu'à nos jours. Le culte représenterait donc tous les actes extérieurs de dévotion, à partir des anciens sacrifices, tels les sacrifices au Dieu "Yahweh" qui, se terminant avec la venue du Christ, sont remplacés par un culte réellement spirituel.

Le culte tel que dans l'Ancien Testament servait à éduquer le peuple juif et à préparer la venue du Sauveur. Le Christ l'a perfectionné par son sacrifice sur la croix, annonçant ainsi que le culte à venir serait surtout un culte spirituel.

Club Dominique Savio

La soirée des parents organisée par le "Club Dominique Savio" est remise au 21 mars. Tous sont bienvenus.

Ménage de Pâques

Un groupe de paroissiens sont venus faire le ménage de Pâques. La paroisse se félicite d'avoir des paroissiens si dévoués.

Remerciements

Le comité des Guides et Jeannettes veut remercier tous les parents qui se sont présentés à la réunion du jeudi 5 mars dernier pour entendre Mlle Madeleine Bernier expliquer le guidisme et répondre aux questions posées. Merci aussi à Mlle Bernier pour son dévouement.

Dames de Ste-Anne

N'oubliez pas la réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne le dimanche 15 mars, après la messe de 9 heures.

Nous aimerions voir un plus grand nombre de dames assister aux assemblées. En plus de vous tenir au courant des activités de la congrégation, elles fournissent aussi l'occasion aux dames de rencontrer de nouvelles paroissiennes ou de renouer connaissance avec les autres.

La semaine de la Croix-Rouge du 16 au 23 mars

La campagne de la Croix-Rouge débutera le lundi 16 mars prochain. Les dirigeants font appel à la générosité de tous et chacun en aidant les personnes qui se dévouent à cette cause à faire de cette souscription un réel succès.

Cela permettra d'apporter du soulagement à un plus grand nombre de malheureux et d'alléger leurs souffrances. N'oublions pas que la Croix-Rouge travaille partout dans le monde et pénètre jusque dans les camps de prisonniers, même les plus éloignés.

Mme J.-J. (Yvonne) Tétrault est en charge de cette campagne pour le district de St-Boniface.

(Communiqué)

Un séminaire eut lieu à Winnipeg pour les principaux d'écoles rurales

Mme I. Dauphinais, de la Division scolaire no 20, M. P. Baril, de St-Eustache, et M. J. Duhamel, de la Division scolaire no 17, participèrent récemment à un séminaire des principaux d'écoles rurales, tenu au United College de Winnipeg. Il y eut deux conférences principales: l'une par M. B. Scott Bateman, sous-ministre de l'Education, l'autre par M. R. T. F. Thomson, surintendant de la Division scolaire de St. James.

M. Bateman insista sur le besoin urgent de principaux qualifiés pour les écoles publiques du Manitoba notant qu'ils doivent avant tout être des chefs à la fois souples et résolus. Ils devront bientôt prendre eux-mêmes des décisions quant aux cours à offrir dans leurs écoles, et faire le choix des élèves et des professeurs pour ces mêmes cours.

"A cause de leur propre éducation académique, dit-il, certains principaux sont tout à fait antipathiques à des cours proposés. Les écoles ayant une telle direction ne peuvent tenir le pas avec notre monde changeant. Tout ce que je demande, c'est que les principaux considèrent ces cours d'un esprit ouvert."

M. Thomson appuya les énoncés de M. Bateman en disant que la responsabilité essentielle d'un principal envers le district scolaire et les commissaires consiste en une direction ferme dans le domaine éducationnel. Un bon chef doit être plein d'ardeur, prêt à étudier des idées nouvelles et à modifier son opinion antérieure.

Au poste CBWFT

SAMEDI 14 MARS
1.15—Cours télévisés
3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Les uns les autres
7.30—Les quatre justiciers
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Mousquetaire fantôme"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Le pays de la haine"

DIMANCHE 15 MARS
1.15—Cours télévisés
3.30—F-Ma
4.30—Film
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Théâtre d'une heure
9.30—O Canada
10.30—Cinéma: "L'or de la Nouvelle-Guinée"

LUNDI 16 MARS
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—M. Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Le beau Danude bleu"

MARDI 17 MARS
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boite à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "La P . . . respectueuse"

MERCREDI 18 MARS
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—L'homme et le fleuve
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Toi que j'aimais"

JEUDI 19 MARS
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Tous pour un
9.00—Janique aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "Général de la Rovere"

VENDREDI 20 MARS
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Je suis un sentimental"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Pépé le Moko"

Prochaine assemblée des O.I.C. à Barcelone

PARIS (CCC) — La prochaine assemblée de la conférence des Organisations internationales catholiques (O.I.C.) se tiendra à Barcelone du 15 au 18 avril.

Le Comité de continuité s'est réuni récemment à Paris, avec la participation, notamment, de M. Ramon Sugranyes de Franch, professeur à l'Université de Fribourg, président, et de M. Mieczyslav de Habicht, secrétaire permanent, de Fribourg également.

Chiffres éloquents sur la survivance de la langue et de la foi au Manitoba

Le bureau fédéral de la statistique a récemment publié de nouveaux tableaux sur le recensement de 1961, qui permettent de dresser un bilan plus détaillé et plus utile des tendances linguistiques et religieuses de la population franco-manitobaine. Le bureau publie d'abord des données en classifications assez simples: nombre total de la population, nombre de personnes de telle origine, etc. Ce n'est que plus tard que l'on procède à des classifications complexes ou comparatives, par exemple: personnes de 14 ans et plus, selon l'occupation, l'état, le gain, etc.

Or, aujourd'hui, des tableaux de la population aux derniers recensements (1961) permettent de comparer origine, bilinguisme, langue maternelle, fidélité à la foi catholique. Les tableaux parallèles pour les années 1941 et 1961 montrent dans quel sens se fait l'évolution franco-manitobaine sur ces points. On découvre ainsi, par exemple, que la population protestante française du Manitoba a doublé pendant les vingt dernières années et compte maintenant 9 sur 100 des gens d'origine française dans cette province.

Il y a aussi moyen de constater que la "survivance" va mieux depuis 1951, en comparaison avec la période 1941-1951. Pour fins d'étude, il y a une bonne raison de prendre l'année 1941 comme base car, à ce moment, la population dont le français était la langue maternelle était à peu près égale à la population d'origine française. Alors on se trouvait à vingt-cinq ans de l'année néfaste (1916) quand le français était supprimé à l'école, et au moment où les enfants nés en 1916 fondèrent leurs propres foyers. (Il est regrettable que les recensements quinquennaux qui se font dans l'Ouest seulement n'aient qu'un but économique, car les chiffres sur la survivance de la langue auraient un intérêt tout à fait spécial en 1966 lors du cinquantenaire de l'AECFM qui a été fondée par réaction à la "suppression".)

Comparaisons générales

En plus de prendre l'année 1941 comme base de comparaison, il est d'usage de considérer le chiffre de la population d'origine française comme l'expression de ce qui aurait pu être la survivance parfaite, si tous ceux qui ont du sang français parlaient français. Point de comparaison un peu imprécis, car on compte l'origine ethnique seulement du côté paternel et les enfants dont la mère est française n'y figurent pas. Or, ce n'est pas par hasard que la fidélité à la langue s'exprime surtout sous l'en-tête de la "langue maternelle", la langue du foyer. Mais il faut prendre les chiffres qu'on a et espérer que les faiblesses visibles soient corrigées par des forces invisibles.

Prenons une première cuillerée dans la soupe aux chiffres. La population totale du Manitoba a augmenté de 26 sur cent pendant la période 1941-1961. En d'autres mots, il y a aujourd'hui 126 Manitobains pour 100 Manitobains qui habitaient la province en 1941. Or, pendant ce temps, la population d'origine française a augmenté de 59 pour cent; celle qui parle le français ou le français et l'anglais, de 25 pour cent; celle qui parle le français comme langue maternelle, de 18 pour cent; celle qui professe la foi catholique, de 56 pour cent. Au point de vue d'origine française, de foi catholique et, à peu près, de l'usage unilingue ou bilingue du français, le groupe tient sa place dans la population totale. Selon l'origine et la foi, le progrès est deux fois plus rapide que celui de la population manitobaine. (La population d'origine non-française a augmenté de 34 pour cent dans la province.) En un mot, la population d'origine française qui était dans la proportion de 7.2 pour cent du total en 1941 est maintenant de 9.1 pour cent.

Foi et langue

Le deuxième point de comparaison est celui de la fidélité catholique. Augmentation de 100 (1941) à 156 (1961), presque au même rythme que celle de la population d'origine française de 100 (1941) à 159 (1961). En 1941, sur 52,996 personnes d'origine française il y en avait 48,491 de foi catholique, soit 91 sur 100. En 1961, sur 83,936 personnes d'origine française, il y en a 73,928 de foi catholique, soit 88 sur 100.

Les chiffres quant à la conservation de la langue sont moins consolants. En combinant le total des gens qui parlent le français uniquement (ce sont parfois des immigrants qui possèdent le français comme langue seconde) et celui des gens qui parlent le français et l'anglais, on atteint 60,705 en 1941 et 76,322 en 1961, soit une augmentation de 100 à 125. Cette proportion est presque identique avec le taux de l'augmentation de la population du Manitoba, mais inférieure à celui de l'augmentation de la population d'origine française (de 100 à 156). Parmi les "bilingues", on ne distingue pas les Anglo-français des Franco-anglais.

Le chiffre le moins encourageant se trouve sous l'en-tête de la langue maternelle. Notons d'abord que le total des personnes dont le français est la langue du foyer a augmenté de 51,546 (1941) à 60,890 (1961), soit de 100 à 118. La fidélité à la foi parmi les personnes d'origine française est trois fois plus forte que la fidélité à la langue.

Voici en pourcentage une comparaison entre la situation de 1941 et celle de 1961, l'origine française étant considérée comme base, c'est-à-dire 100 pour cent:

	1941	%	1961	%
Origine française	52,996	100	83,936	100
Langue française	60,705	115	76,322	91
Langue maternelle	51,546	99	60,899	72
Foi catholique	48,491	91	73,928	88
Protestantisme (Anglican, Eglise unie, Presbytérien)	3,776	7	7,749	9

Pertes visibles

Evidemment, il y a moyen d'interpréter ces résultats dans un sens très pessimiste et dans un sens modérément optimiste. Le pessimiste noterait que le pourcentage de fidélité française par rapport à l'origine va en baissant et que les personnes dont le français est la langue maternelle représente seulement 6.6 pour cent de la population manitobaine en comparaison avec 7 pour cent en 1941. On peut aussi, comme le font les pédagogues avertis, se demander si la qualité du français et du bilinguisme n'a pas baissé. Le recensement ne donne pas de réponse à cette dernière question. Il est clair que la fertilité du foyer français est la raison principale du maintien de la langue dans une position comparative raisonnable par rapport à la population totale de la province. En jetant un regard sur les tableaux qui donnent la province ou le pays d'origine des Manitobains, on ne trouve pas de raison de croire que la hausse de la population française soit attribuable en grande partie à l'immigration québécoise ou française. Il y a en 1961, 538 personnes de plus de naissance québécoise au Manitoba qu'en 1941.

L'urbanisation joue certainement contre la conservation de la langue. Dans la ville de Winnipeg, par exemple, en 1961, sur 13,945 personnes d'origine française, il y en avait 12,322 de langue française ou bilingues et 7,496 seulement de langue maternelle française, ce qui donne des pourcentages de fidélité de 88 pour cent et 54 pour cent respectivement, en comparaison des pourcentages pour la province de 91 et 72. Mais curieusement, en ville, la fidélité à la foi catholique est beaucoup plus élevée que la fidélité à la langue, soit 78 pour cent en comparaison à 54 pour cent, tandis qu'à la campagne la comparaison s'exprime autrement, 88 pour cent (foi) et 72 pour cent (langue maternelle). En fait la fidélité à la foi en ville était de 78 pour cent en 1941 et exactement le même taux en 1961, tandis que la fidélité était de 91 pour cent en 1941 à la campagne et de 88 pour cent en 1961. L'influence urbaine est cependant visiblement hostile à la conservation et de la langue et de la foi. Les chiffres pour la région métropolitaine (Grand-Winnipeg) sont:

Population totale	475,989
Catholiques	112,693
Origine française	39,777
Parlant français et français-anglais	37,919
Langue maternelle française	27,882

Reprise encourageante

En dépit de ces pertes, une autre comparaison permet une appréciation plus optimiste de la situation. Comme on l'a indiqué, il y a, malgré les pertes, augmentation sur toute la ligne. L'indice le plus essentiel, celui de la langue maternelle, montre tout de même une hausse de 10,000 sur les vingt ans. Mais une autre base de comparaison inspire davantage confiance. Il s'agit d'aligner les pourcentages de progrès de 1941 à 1951 par rapport aux pourcentages de progrès de 1951 à 1961. Pendant la première décennie, le pourcentage d'augmentation sous le chef de l'origine française a été de 24 pour cent; pendant la deuxième, prenant le chiffre de 1951 comme base, l'augmentation a été de 27 pour cent. Pendant cette même première décennie, les gens qui parlent le français ou les deux langues se sont multipliés par 9 pour cent, mais pendant la deuxième décennie l'augmentation a été de 15 pour cent. Enfin, bonne nouvelle quant à la langue maternelle. Total de 51,546 en 1941, et de 54,199 en 1951, soit 5 pour cent d'amélioration. Total de 54,199 en 1951 et de 60,899 en 1961, soit 12 pour cent d'amélioration. Il n'y a pas à s'y méprendre, la survivance française s'améliore de 1951 à 1961 en comparaison avec la période 1941-1951. Meilleur enseignement? Apport des postes de radio et de la télévision? Pourquoi pas?

Naturellement, là où l'élément français est plus concentré et en proportion importante relativement à la population de la région avoisinante, la fidélité est plus facile et plus élevée. Il y a par contre environ 10 divisions de recensement où ces conditions ne se réalisent pas et où plus de 15,000 personnes d'origine française sont éparpillées. Les châteaux forts demeurent: région sud-est, avec jusqu'à 90 pour cent de fidélité à la langue maternelle; région de la Montagne; certaines régions, dites métisses; St-Boniface (13,373 citoyens de langue maternelle française sur une population totale de 37,600).

Conclusion

Au Manitoba, à l'heure actuelle, 1 personne sur 10.9 est d'origine française, 1 personne sur 10.8 parle le français ou le français et l'anglais, 1 personne sur 15.0 parle le français comme langue maternelle, 1 personne sur 12.0 est catholique d'origine française.

Il y a vingt-cinq ans on tenait des débats au Collège de St-Boniface sur cette question: nos enfants parleront-ils le français dans 25 ans? En scrutant les chiffres contemporains, en tenant compte des obstacles, surtout l'anglicisation sociale et scolaire et les retards dans l'établissement des postes de radio et de télévision, qui ont marqué les deux premières décennies de ce temps, en prolongeant prudemment les lignes de force qui se manifestent dans les pourcentages, l'on peut dire que dans 5 ans, à l'occasion du jubilé d'or de l'AECFM, il y aura au Manitoba 96,500 personnes d'origine française, 85,000 parlant le français ou bilingues, et 65,000 dont le français sera la langue maternelle.

Et les jeunes collégiens feront toujours des débats oratoires sur la bonne vieille question.

Le Canada français cherche l'harmonie, mais non l'unité

HALIFAX — L'harmonie plutôt que l'unité est nécessaire pour améliorer les relations entre les deux principaux groupes ethniques du Canada, a dit le professeur Etienne Duval, de l'Université Dalhousie.

S'adressant aux membres du Newman Club de Halifax, le professeur Duval a précisé que l'harmonie engendrerait l'unité. "Les Canadiens français ne recherchent pas l'unité, mais l'harmonie".

Les Canadiens français veulent se sentir chez eux partout à travers le Canada. Ils veulent que leur langue et leur culture soient reconnues dans tout le pays et ils veulent obtenir pour les minorités françaises des autres provinces les mêmes droits que ceux dont jouissent les Anglophones du Québec, a-t-il ajouté.

Le Québec désire des modifications fondamentales à l'acte fédératif.

"Le sentiment général dans le Québec est que le Canada doit être composé de deux nations ayant les mêmes droits, les mêmes avantages et les mêmes obligations. Le Canada doit devenir un Etat binational."

Le professeur Duval est d'avis que le plus grand danger de rupture vient du refus de certains Canadiens de langue anglaise de donner à la Confédération un sens qui corresponde à la réalité. Leur attitude porte inévitablement les Canadiens français à croire qu'un "Québec indépendant" est l'unique solution au problème.



L'on voit ci-dessus, à gauche, l'hon. J. B. Carroll, ministre du Bien-être, à qui revint l'honneur de couronner Mlle Louise Plouffe, à droite, reine du Carnaval de La Broquerie, dimanche dernier. Mlle Plouffe est la fille de M. et Mme Edmond Plouffe, et étudiante de l'école secondaire de La Broquerie. Elle était la candidate des Chevaliers de Colomb. (Photo Carilion News)

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

Le curé d'Ile-de-Chênes, M. l'abbé Chamberland, quittait cette paroisse pour Laval. Il était remplacé par M. l'abbé Decelle.

On avait inauguré un service de chemin de fer pour la région de La Salle. Ceci permettait aux voyageurs de cette région d'aller en ville le matin pour en revenir le soir.

Les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes fêtaient leur curé, M. l'abbé L.-W. Jubinville (plus tard monseigneur et curé de la cathédrale de St-Boniface), à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une soirée musicale et dramatique mettait en scène Mlles G. Rivest, A. Berthiaume, L. Lavack, G. Trottier, C. Brunelle, R. Gagnon, Y. Côté, F. Duguay, L. Breton et M.-A. Champagne.

M. l'abbé E.-A. Halde, curé de Laurier, accompagné de quelques paroissiens se rendaient à quelque 20 milles de la paroisse à la recherche de bois de construction pour la paroisse. La nouvelle ne dit pas ce que l'on se proposait de construire.

Les propriétaires d'autos de St-Eustache payaient de leur optimisme. Le beau temps les avait encouragés à sortir leurs voitures, mais un vent du nord avait déferlé sur la région et le gel qui avait suivi rendait les routes impraticables, et les pannes s'ensuivirent.

Il y a 40 ans (1924)

M. Andrew R. McMaster, député fédéral de Brome, prononçait une allocution à Montréal sous les auspices du People's Forum. Le député défendait l'usage du français partout au Canada et blâmait ceux qui s'opposaient à l'usage de cette langue. En parlant des divisions qui existent entre groupes français et anglais, le conférencier déclarait: "Je ne mentionne pas un fait nouveau en parlant de ces divisions; n'en avons-nous pas une preuve en constatant qu'un Canadien français, qui parle sa langue, qui est ici depuis huit générations et qui n'a d'autre patrie que le Canada ne puisse se servir de sa langue maternelle dans certaines parties à l'ouest de la province de Québec, sans être raillé et molesté. Appelle-t-on cela de la tolérance? Est-ce juste? Peut-on concevoir un tel état de choses en plein vingtième siècle?

A St-Jean-Baptiste on avait réussi à remettre sur la liste électorale les noms des Frères et Soeurs enseignants de la paroisse. Certains "esprits forts" avaient réussi à faire rayer de cette liste tous les noms de religieux et religieuses. La nouvelle ne dit pas qui étaient ces esprits forts ni la raison qui les avait poussés à poser ce geste.

Les lauréats à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg étaient Blanche Vien, Cécile Arsenault, Marguerite Quinn, Rolande Paquin, Paul Aubin, Nora Doyle, Marguerite Doyle, Adèle Gauthier, Louis Sala, Germaine Séguin, Jean Carignan, Jeanne Guay, Lorette Rhéaume, Armand Vien, Norbert Guertin, Fernand Gingras, Joffre Charlebois, Jeannette Blanchard et Gertrude Thomas.

Il y a 30 ans (1934)

M. l'abbé Léonide Primeau, archidiacre du diocèse de St-Boniface, publiait un album-souvenir des fêtes qui se déroulaient lors du sacre de Son Exc. Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

Lord Aberdeen, gouverneur général du Canada de 1893 à 1898, mourait dans son comté d'Aberdeenshire en Ecosse. Il était âgé de 87 ans.

Le grand industriel américain, Henry Ford, déclarait que le grand remède pour se remettre de la crise économique qui sévit était le retour à la terre.

M. Marc Meunier, vice-président régional de l'A.C.J.C., déclarait dans un éditorial de La Liberté que la presse catholique est la locomotive des oeuvres. Au cours de son article, M. Meunier citait la déclaration des pères du Concile plénier de Québec: "Nous sommes convaincus que la création, la diffusion et le soutien constant de journaux véritablement catholiques, est une oeuvre souverainement utile, et nous ne craignons pas de dire qu'elle est, de nos jours, une absolue nécessité".

Dans le même ordre d'idée, l'épiscopat de la Saskatchewan, à l'occasion du 24e anniversaire du Patriote de l'Ouest, lançait un vibrant appel en faveur du journal catholique.

Les directeurs de la Société d'Agriculture de St-Claude comprenaient MM. E.-O. Gautron, Jean Martin, Art. Jobin, Aug. Rey, L. Chèze, L. Pilloud, P. DeRocquigny, V. Darel, L. Bellec, Fr. Gloux et Jos. Jacques.

Il y a 20 ans (1944)

Le T. R. P. Théodore Labouré, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, mourait à Marseille le 28 février 1934. Le Père Labouré avait exercé son ministère surtout au Texas avant son élection au premier poste de sa communauté en septembre 1932.

Les gosiers secs de la Saskatchewan allaient devenir encore plus secs, car le gouvernement de cette province venait de décréter que la ration de boisson pour un mois devait dorénavant s'étendre à deux mois . . . Mais la sécheresse en Saskatchewan, ça se connait hein?

Dans le même ordre d'idée, le gouvernement fédéral rapportait que la consommation de boissons alcooliques en 1942 était d'une valeur de $250,000,000 comparativement à $153,000,000 en 1939. (On peut supposer que la consommation réelle n'était pas si élevée, car il faut tenir compte des milliers de gallons d'eau qu'on vendait aux consommateurs pendant la guerre, et depuis.)

Le major Paul Triquet, du Royal 22e régiment, se voyait décerner la "Victoria Cross", la plus grande décoration militaire du Commonwealth. Le major Triquet s'était mérité cet honneur par sa grande bravoure lors de la bataille d'Ortona, en Italie.

M. l'abbé (Mgr) A. D'Eschambault présentait un mémoire à un comité de la Législature manitobaine chargé d'enquêter sur l'éducation dans les écoles du Manitoba. (Alors, tout comme aujourd'hui, les mémoires ne manquaient pas, mais des décisions? . . . nenni.)

Il y a 10 ans (1954)

Son Exc. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., ancien vicaire apostolique du Mackenzie, mourait à Lyon en France. Le défunt était ordonné prêtre en 1891 et recevait son obédience pour le grand Nord immédiatement après. En 1901, il devenait le premier vicaire apostolique de sa région. En 1943, son état de santé l'obligeait à démissionner. C'est donc dire qu'il avait missionné pendant plus de 50 ans.

S. S. le pape Pie XII célébrait le 15e anniversaire de son élection au souverain pontificat.

A la basilique d'Ottawa, le nouveau délégué apostolique, Son Exc. Mgr Giovanni Panico, prenait contact pour la première fois avec l'épiscopat et le clergé canadiens. Plusieurs évêques et un très nombreux clergé assistaient à cette cérémonie.

La paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg se préparait à fêter son jubilé d'or en 1955. Le premier comité d'organisation de ces fêtes était composé de Mme O. Roy, M. le Dr P.-E. LaFlèche, MM. L. Régnier, J.-R. Doiron, W. St-Laurent, Hervé Sala et M. le Dr G.-M. LaFlèche.

J.-R. DOIRON.

Lettre de Paris

Les étranges découvertes de la civilisation de l'atome

Paris . . . Février 1964. — Les Français — du moins ceux d'entre eux qui ont l'esprit curieux — viennent de faire une stupéfiante constatation. Le cheval, le bon vieux cheval, est en train de reconquérir le pays. A telle enseigne que l'on compte aujourd'hui à travers la France entière près de 600 sociétés hippiques groupant plus de 30,000 cavaliers, c'est-à-dire beaucoup plus que l'on en dénombrait au temps de François 1er, alors que l'armée entière et tous les seigneurs du royaume montaient à cheval!

En 1962, pourtant, l'armée française a liquidé ses derniers escadrons. Le glorieux régiment des spahis de Senlis, qui faisait flotter ses gandouras rouges et blanches dans tous les grands défilés militaires, a lui-même été dissous, et ses montures démobilisés et dispersées à l'encan. Seul subsiste la prestigieuse unité du Cadre Noir de Saumur et ses écuyers qui rivalisent avec ceux de l'illustre Ecole Espagnole de Vienne. En fait, l'effectif "cheval" de l'armée française ne dépasse pas 500 aujourd'hui, alors qu'on comptait avant la dernière guerre plus de 200,000 cavaliers — hussards, dragons, chasseurs à cheval, cuirassiers, etc. — et artilleurs "montés".

Ainsi, en net déclin au plan militaire, le cheval est en voie de disparition à peu près complète dans l'agriculture, supplanté qu'il est par les tracteurs pétaradants. La fameuse foire aux chevaux de la St-Michel, à St-Hilaire du Harcouet, dans la Manche, rassemblait naguère dans l'ambiance extraordinaire que l'on devine, plusieurs milliers de bêtes de trait et de selle, autour desquelles acheteurs et vendeurs discutaient à perdre haleine jusqu'au "tope là" final. Maintenant à St-Hilaire, deux ou trois douzaines de chevaux à l'oeil mélancolique sont présents sur le foirail à la St-Michel, tandis que les paysans normands et bretons venus là s'agglutinent autour des stands des machines agricoles.

C'est donc au moment où la race chevaline parait en voie d'exctintion en France — si l'on excepte, bien entendu, les chevaux d'hippodromes qui sont de véritables machines à fabriquer de l'argent (plus de 4 milliards de francs anciens joués récemment à Vincennes sur une seule course!) — c'est donc à ce moment que les Français redécouvrent les vertus et les plaisirs de l'équitation. Chose curieuse, d'ailleurs, moins à la campagne, où ce serait plus facile et moins coûteux qu'à la ville. Est-ce en réaction contre une vie mécanisée à l'extrême, qui étouffe l'homme dans ses tentacules d'acier? Toujours est-il qu'à Paris même, des milliers d'ingénieurs, des fonctionnaires, d'employés, d'ouvriers même, se sortent du lit de très bonne heure et s'en vont, à 15 ou 20 kilomètres de leur domicile, faire dans l'aube naissante une petite heure de trot et de galop à travers des herbages et des bois encore embrumés. Après quoi, ces cavaliers de l'aurore sautent dans leur voiture et regagnent le bureau ou l'usine, les cuisses légèrement endolories, mais les poumons remplis d'oxygène.

* * *

Ce "retour aux sources", cette espèce de révolte contre les pesantes exigences des formes modernes de l'existence, revêt d'ailleurs d'autres aspects, non moins symptomatiques. Sans même parler du "camping" et d'un certain naturisme, qui sont des phénomènes sociaux déjà plus anciens, on constate que les citadins d'aujourd'hui prennent un intérêt de plus en plus vif au vélo . . . et à la marche à pied.

Comme le cheval, la bicyclette était en voie de disparition, tuée par le moteur et par les aléas d'une circulation de plus en plus dangereuse. Le glorieux Tour de France cycliste n'était plus la concrétisation sublime des coups de pédale d'un peuple tout entier — on a compté jusqu'à 15 millions de bicyclettes en France — mais une entreprise publicitaire où le sport du vélo ne servait que de support à des activités férocement mercantiles.

Or voici que de graves messieurs — les jeunes sont encore possédés par la frénésie du moteur — retrouvent la joie de pédaler le long des routes que les voitures n'empruntent guère. De graves messieurs, oui quadragénaires, quinquagénaires, présidents de sociétés, hauts fonctionnaires, hommes politiques (le vélo du ministre Robert Buron est célèbre), chefs d'entreprise, etc. . . qui abandonnent leurs puissantes limousines et enfourchent la démocratique bécane. Certains même ont renoncé à leur voiture pour circuler dans Paris où en raison des encombrements, le vélo est avec le métro, le moyen de locomotion le plus rapide.

A cet égard le Bois de Boulogne offre, notamment le dimanche matin, de savoureux tableaux. Il n'est pas rare, en effet, de voir sur la route circulaire qui ceinture l'hippodrome de Longchamp, arriver des grosses voitures du coffre desquelles le conducteur vêtu d'une culotte serrée aux mollets et d'un chandail de laine de couleur vive, entrait un vélo qu'il enfourche aussitôt pour s'agglutiner à l'un des pelotons cyclistes qui tournent sans arrêt autour du champ de courses.

* * *

Enfin, dernière reconquête du citadin moderne: le godillot de marche, la lourde et robuste chaussure qui permet d'avaler les kilomètres en oubliant la voiture, l'ascenseur et le fauteuil rembourré. L'autre jour, un journaliste sportif — c'est-à-dire un journaliste qui pratique le sport, et non qui se contente d'en rendre compte — a publié dans son journal un appel que lui-même considérait comme farfelu. Il invitait ses lecteurs à se joindre à lui pour une marche à pied de Paris à Mantes, sur un itinéraire de 52 kilomètres, à courir entre le samedi minuit et le dimanche midi, soit en 12 heures. Il espérait qu'une dizaine d'audacieux le suivraient: ils furent près de 400 au départ et 248 d'entre eux, dont 36 femmes et jeunes filles, arrivèrent au port, avec des pieds plus ou moins endommagés, mais le coeur gai! Et dans quelques semaines, les étudiants de Paris seront plus de 20,000 à rallier Chartres à pied, par ces routes de la Beauce que Péguy a chantées, pour aller prier la Vierge Noire de la cathédrale.

Le cheval, le vélo, les souliers de marche: notre civilisation de l'atome provoque d'étranges découvertes.

Maurice HERR.

Tabac et cancer: une enquête convaincante

(N.D.L.R. — Une imprimerie de Paris nous fait parvenir deux nouveaux volumes, empaquetés dans une revue légale qui porte le titre "Petites-Affiches". Au verso de la revue, un article - commentaire: "Tabac et cancer", sur la campagne anti-cigarette d'Angleterre. Quoique la revue porte la date "15 mai 1962", l'article ne manque pas d'actualité, les fumeurs étant encore impénitents, malgré l'enquête plus récente faite aux Etats-Unis. Nous le partageons avec nos lecteurs, cependant, dans un autre but, celui de leur offrir le plaisir de lire un commentaire français sur un problème "anglais".)

Voici ce texte:

Depuis plusieurs années déjà, différents spécialistes et différents organismes médicaux, aussi bien en Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis et dans d'autres pays, se sont employés à avertir le public du danger que représente l'excès de tabac, qui peut provoquer le cancer du poumon. Cette campagne a naturellement été combattue par les puissantes sociétés fabricantes de cigarettes — en Grande-Bretagne le tabac n'est pas un monopole d'Etat — qui ont facilement obtenu le soutien d'une grande partie des millions de fumeurs actuels. Leurs arguments étaient n o m b r e u x, mais le plus frappant était évidemment que les preuves du danger étaient insuffisantes. Les fabricants de cigarettes ne pouvaient pas nier que les statistiques officielles manifestaient une augmentation alarmante du nombre des décès dus à cette horrible maladie. Mais elles tournaient l'argument en laissant entendre que cette augmentation pouvait être imputée à d'autres causes que la fumée de tabac: la pollution de l'air par exemple; ou encore que ces statistiques révélaient davantage une amélioration du diagnostic et du dépistage de la maladie qu'une augmentation réelle des cas, les décès provoqués par un cancer du poumon ayant souvent été auparavant attribués à d'autres phénomènes et classés en conséquence dans les tables analytiques sous d'autres rubriques.

La semaine dernière, un jugement autorisé et apparemment sans appel venait s'ajouter au dossier de la controverse. C'est le rapport établi par neuf éminents spécialistes du Royal College of Physicians, le Collège Royal des Médecins qui est un peu ce qu'est l'Académie de Médecine en France. Ses conclusions sont formelles: la fumée de cigarette est plus que probablement la cause de l'augmentation, constatée dans le monde entier, du nombre de morts dues au cancer du poumon. Celui-ci fait plus de ravages en Grande-Bretagne que dans n'importe quel autre pays de la terre. Le rapport comporte de multiples statistiques et les chiffres actuels sont d'une analyse très complexe. Mais certains faits précis en ressortent: 1) Il y a trente ou quarante ans, lorsque l'usage de la cigarette était moins répandu, le cancer du poumon était une maladie relativement peu fréquente. L'année dernière, environ 23,000 personnes en sont mortes en Grande-Bretagne; presque toutes étaient de grands fumeurs; 2) les gens qui fument plus de vingt-cinq cigarettes par jour risquent trente fois plus de mourir au cours des vingt prochaines années que les non-fumeurs; 3) pour les hommes d'âge moyen, l'augmentation des cas de cancer du poumon est si forte que leur espérance de vie moyenne a décru, ce qui renverse la tendance constante qui s'est manifestée depuis un siècle d'une prolongation de l'espérance de vie.

Tels sont les faits indiscutables. Faut-il, selon ce rapport, en tirer la conclusion que tout le monde doit cesser immédiatement de fumer? En aucun cas.

Il existe toutes sortes d'échappatoires rassurants pour les fumeurs impénitents. Et d'abord celui d'avoir la sagesse d'abandonner la cigarette pour la pipe ou le cigare qui paraissent moins dangereux; ou de fumer des cigarettes à bout filtrant (encore faut-il que le filtre soit efficace); ou encore de ne fumer que la moitié de la cigarette, la rejetant avant que la seconde moitié ne soit entamée, celle-ci "faisant, souligne le rapport, fonction de filtre". Et naturellement de réduire la consommation à un nombre modéré de cigarettes quotidiennes. Bien que le rapport n'aille pas jusqu'à dire que fumer est sain, il ne condamne comme vraiment nocif et dangereux que l'excès ou la très forte consommation de tabac.

La réaction du gouvernement à cette enquête était attendue avec intérêt et, dans certains milieux, avec inquiétude. La Chambre des Communes en a eu la primeur lundi dernier. Le Ministre de la Santé, M. Enoch Powell, a déclaré catégoriquement que le gouvernement "admettait que ce rapport démontrait avec autorité et d'une manière éclatante le lien fortuit qui existe entre le tabac et le cancer du poumon ainsi que les divers dangers que comportait pour la santé l'usage du tabac". Répondant à des questions qui portaient sur les mesures que le gouvernement entendait prendre, le ministre indiqua qu'il avait d'abord l'intention d'assurer une large diffusion des conclusions de ce rapport "de manière à avertir clairement le public des dangers du tabac et tout particulièrement des cigarettes, pour la santé". Le gouvernement pourrait également envisager la création de dispensaires de désintoxication qui prodigueraient des conseils et traiteraient les gens qui souhaitent arrêter de fumer, mais estiment que l'effort est au-dessus de leur volonté. Diverses autres suggestions furent exposées, mais il est difficile de voir ce que, en dehors de la diffusion d'avertissements au public, un gouvernement démocratique peut faire à l'égard d'adultes qui doivent avoir le droit de faire personnellement leur choix.

Avec les jeunes, la question est évidemment différente et le Ministère de l'Education a déjà commencé une campagne qui a pour but de tenter de les empêcher de prendre l'habitude de fumer. Dans une circulaire adressée au personnel enseignant, le ministre affirme qu'il est capital de détourner les enfants du tabac. "Le succès de toute campagne destinée à réduire l'usage du tabac parmi les enfants dépend de nombreux facteurs; les plus importants sont d'une part l'exemple que les adultes sont prêts à leur donner, et d'autre part la manière dont les dangers du tabac sont présentés effectivement aux enfants à la maison".

Le ministre aurait pu souligner également qu'il est beaucoup plus facile de ne pas commencer à fumer que d'y renoncer une fois que l'on en a pris l'habitude.

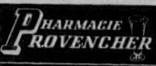
La place de l'école catholique dans le monde actuel

ROME (CCC) — "Il nous semble entendre arriver jusqu'à nous, en vos personnes, la voix des trente millions d'enfants éduqués dans les écoles catholiques du monde entier". C'est en ces termes que le pape a salué les membres du Conseil général de l'Office international de l'Enseignement catholique.

Se demandant ensuite quelle sera la place de l'école catholique dans le monde actuel en pleine transformation, Paul VI a poursuivi en disant: "Comment celle-ci devra-t-elle évoluer, s'adapter, s'insérer dans les structures, si diverses suivant les pays, tantôt terres d'anciennes chrétientés, tantôt jeunes Etats arrivés de nos jours à l'indépendance politique? Comment former, recruter, répartir les maîtres auxquels l'Eglise confie cette jeunesse pleine d'entrain et toute tendue vers un avenir riche de promesses? Toutes questions — entre bien d'autres — auxquelles votre office est directement intéressé et à la solution desquelles il doit pouvoir apporter une contribution de premier ordre".

Evoquant le retentissement que pourront avoir les orientations que prendra l'assemblée générale qui se réunira prochainement à Léopoldville, le Souverain Pontife a rappelé les paroles de saint Ignace de Loyola disant: "Plus large, plus universel est le rayonnement d'une activité humaine, plus elle resssemble au gouvernement divin". Appliquant à ses auditeurs, les paroles de saint Paul: "Nous sommes les coopérateurs de Dieu", le Saint-Père a poursuivi: "Coopérateurs dans l'oeuvre incomparable qu'est l'éducation chrétienne de la jeunesse, et coopérateurs à un titre spécial en vertu du niveau élevé auquel se situent vos interventions".

Paul VI a terminé en encourageant l'assistance à poursuivre et à intensifier son action en collaboration avec les autres organisations internationales catholiques, et avec l'accord et le consentement des hiérarchies locales.





"Le Dialogue des Carmélites" au Collège ce 13 mars à 8 h.

Le mercredi soir 4 mars dernier, quelque 450 personnes envahissaient le gymnase du Collège de St-Boniface pour assister à la grande première diocésaine du film "Le Concile Oecuménique", qui sera éventuellement présenté dans d'autres paroisses de l'archidiocèse de St-Boniface: par exemple les paroissiens de l'Assomption à Transcona le voyaient le mardi 10 mars, et ceux de Notre-Dame-de-Lourdes jouiront du même spectacle le dimanche 5 avril.

Il est à espérer qu'au moins autant de personnes se rendront au gymnase du collège ce vendredi soir 13 mars, à 8 h., pour voir le chef-d'oeuvre qu'est "Le Dialogue des Carmélites": réalisation en France (1960) par le R. P. Bruckberger, O.P., et Philippe Agostini; scénario et adaptation d'après le roman de Gertrude Von Le Fort et les "Dialogues" de Georges Bernanos; durée de 113 minutes, images André Bac, musique Jean Françaix; interprétation: Jeanne Moreau (M. de L'Inc.), Alida Valli (S. St-Augustin), Pascale Audret (Blanche), Anne Doat (S. Constance), Madeleine Renaud (la prieure), Pierre Brasseur (le commissaire) et Geo. Wilson (Jean-Louis Barrault).

Résumé du scénario

En mai 1789, deux jeunes filles entrent au Carmel de Compiègne. L'une est une jeune fille enjouée, se donnant joyeusement à la vie austère du Carmel, prenant en religion le nom de Soeur Constance, tandis que sa compagne, Blanche de la Force, souffrant depuis sa petite enfance d'une peur atroce de la vie et de la mort, accablée "d'une horrible faiblesse", prend le nom de Soeur Blanche de l'Agonie de Jésus.

Peu de jours après l'entrée des postulantes, la mère supérieure, atteinte d'un mal incurable, meurt dans l'épouvante et la solitude, n'arrivant pas à surmonter son atroce peur de la mort et de l'au-delà. Dans un sursaut de lucidité, elle offre cette agonie misérable, "cette très pauvre mort" en sacrifice suprême pour le salut de cette enfant qui vient de lui être confiée, la plus hasardée, la plus menacée de ses filles . . .

Genèse du film

Le film était en projet dans les cartons du Père Bruckberger depuis treize ans (1947). A Georges Bernanos, dont ce sera la dernière oeuvre, il fut demandé des "dialogues" en lesquels son univers transparaissait; et Philippe Agostini fut chargé de la mise en scène du film. On réalisa de fait, d'abord, une pièce de théâtre qui connut le succès sous le nom de "Dialogue des Carmélites". Ce n'est qu'en 1960 que commença la réalisation de ce film basé sur des faits historiques qui ont permis à Pie X de béatifier les Carmélites de Compiègne en 1906.

Ce film "sort de l'ordinaire . . . Il a pour lui de sérieux atouts: la qualité du roman qui servit de point de départ, le prestige de Bernanos et une réalisation cinématographique qui prouve que le sacré peut prendre place à l'écran à travers une interprétation de classe exceptionnelle". (Ecrans de France)

Il n'est pas surprenant que ce film se vit décerner le Grand Prix de l'Office Catholique International du Cinéma, parce que "par son inspiration et sa qualité, il contribue le mieux au progrès spirituel et au développement des valeurs humaines".

Donc, en foule au Collège ce soir 13 mars, à 8 h. Entrée: 75c. Film pour grands adolescents et adultes.

Vive la Bretagne

L'Union Nationale Française a donné à ses membres un magnifique film à long métrage dimanche soir dernier, "Le Grand Cirque", et un documentaire instructif sur la Bretagne. Les auditeurs étaient nombreux, mais on remarquait plus particulièrement ceux qui revoyaient avec émotion leur "belle et chère Bretagne". On n'avait qu'à écouter les commentaires d'un certain Nantais, qui avait tant joui de la vision des "calvaires" de son pays, pour comprendre qu'un Breton reste Breton . . . même après avoir passé quelque 40 ans de sa vie dans les Prairies de l'Ouest canadien. Vive la Bretagne!

Scouts catholiques

Le tirage annuel au profit des Scouts Catholiques de St-Boniface, paroisse de la cathédrale, a eu lieu le dimanche 8 mars dernier. Les heureuses gagnantes furent: Mlle Marguerite Schaubroeck, 197, rue Bertrand, $25.00; Mme Georges Gratton, 550, rue Ritchot, $15.00; Mme Furlan 509, rue Berkley, Charleswood, $10.00.

Félicitations aux gagnantes et sincères remerciements à tous ceux qui ont encouragé cet effort commun pour venir en aide aux scouts. Ce mouvement formateur reçoit l'approbation de plusieurs, et ceci tous peuvent l'affirmer par le succès de ce tirage.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Nouvelles des sections

Dimanche dernier, nous avons tenu une courte réunion, en vue d'établir un échange entre les deux sections. Le but de cette réunion amicale était de faire un horaire, sur lequel les sections pouvaient se baser, pour organiser leurs soirées sociales. Du Précieux-Sang, étaient présents, Marjolaine Beauchemin, Maurice Normandeau et Robert Pelletier. Denise Mahé, Roland Desautels et Gerry Lussier représentaient la paroisse de la Cathédrale. Ensemble, nous avons fixé un programme qui se prolonge jusqu'à la fin de juillet. Nous avons prévu des activités intéressantes telles qu'une soirée d'amitié, quelques soirées de films, une danse du bon vieux temps, des randonnées sur la plage, et même un bazar. Nos remerciements à ceux et celles qui ont sacrifié un dimanche après-midi pour se réunir ainsi.

La première soirée au programme est celle organisée par les gars de la Cathédrale. La Soirée d'amitié. Elle aura lieu, dimanche prochain, le 15 mars, au Cercle Ouvrier. Ne manquez pas d'y assister. C'est une occasion, comme le suggère le thème, de rencontrer vos amis, et d'en faire de nouveaux. On promet du plaisir pour tous.

EDITORIAL

Conflit entre jeunes et adultes

Qu'en résulte-t-il? Cet état de conflit entraine de graves conséquences à tout point de vue, c'est pourquoi il faut y jeter un coup d'oeil attentif afin de comprendre pourquoi, nous devons réagir.

D'abord, sur le plan humain, cet état de chose place le jeune dans un climat qui nuit à son évolution vers la maturité nécessaire pour prendre des responsabilités sociales. Il se désintéresse de la chose sociale, des structures, des organismes politiques. Il reste donc individualiste, passif sans souci du bien commun et retarde aussi sa participation à la vie sociale. Et c'est d'autant plus grave que, à notre époque, les occasions de vie en société se multiplient et que le jeune est appelé très tôt à assumer des rôles de premier ordre dans plusieurs domaines. C'est priver la société de futurs chefs, de gens responsables.

De plus, le jeune se coupe des richesses du monde adulte, de son expérience, et risque de voir ses initiatives échouer ou ne pas atteindre leur but.

D'autre part cette vie des jeunes en marge de la société prive cette dernière des énergies, du dynamisme et des idées neuves de la jeunesse. Sans l'apport des jeunes, une société risque de ne conserver que la routine et le vieillissement.

Toutes ces énergies de la jeunesse que la société n'utilise pas finissent par se tourner contre elle, la délinquance juvénile, les gangs de "durs", les jeunes de la F.L.Q. en sont des signes évidents. Toutes ces situations troublent la paix et retardent l'évolution de la société.

Mentionnons aussi cet état de souffrance, surtout pour les parents et les jeunes qui souhaitent le dialogue et n'y arrivent pas. Situation qui désavantage le jeune et ne favorise pas sa préparation à son futur rôle d'éducateur.

Méli-mélo

Parait-il que les responsables et les participants du Service de Préparation au Mariage, du Précieux-Sang ont eu leur propre "soirée d'amitié", samedi dernier. Félicitations à tous ceux qui ont aidé à mettre une joie saine et une amitié franche au sein de ce groupe.

La plus étroite parcelle de vie est inestimable, car elle est lourde de tout le mystère du Christ.

Un livre suggéré pour la formation personnelle: "Quand l'amour s'éveille" de Myriam Dominique, en vente chez ton libraire.

A la semaine prochaine,

CLAUDINE.

(Faute d'espace, il a fallu abréger cette chronique cette semaine. — REDACTION.)

Règlements approuvés au Cheval-Blanc

Les contribuables de la division du Cheval-Blanc ont approuvé lundi un règlement scolaire autorisant l'émission d'obligations au montant de $198,000. L'argent servira à la construction de deux ailes, l'une à Elie et l'autre à St-Laurent. A Elie, on ajoutera quatre salles de classe académique et un auditorium, équivalant à deux salles, à l'Institut Collégial. A St-Laurent, l'Institut Collégial sera agrandi pour la valeur de cinq salles, dont deux pour fins académiques et une chambre pour fins diverses. Les projets ont été approuvés par 770 voix contre 218.

Film à éviter

Le film "Woman Of The World", qui passe à l'écran à Winnipeg à l'heure actuelle, est classifié "Condemned" par la National Legion of Decency.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le premier paragraphe de la chronique du 28 février dernier a été questionné publiquement à notre dernière assemblée par un des syndics qui, pour une raison ou une autre, se sent attaqué, visé ou peut-être même blessé. Je suis des plus heureux que la question soit rendue publique, elle peut donc être tranchée publiquement. En premier lieu, il est à noter qu'un de nos frères se sent froissé, et je me demande franchement pourquoi? Je me suis fait un point d'honneur de ne jamais dénigrer qui que ce soit dans les chroniques que j'ai eu l'honneur de rédiger. Au contraire, il me semble que j'ai plutôt exalté, loué, vanté même. Si j'ai écrit qu'il "y allait directement", j'ai aussi dit qu'il avait "non seulement le droit, mais le devoir d'y aller directement". C'est peut-être la parenthèse qui a soulevé le doute; encore ici j'aurais pu écrire: "ils vont trop loin" ou encore "plus loin", mais je disais bien honnêtement "un peu plus loin, i.e. que le rapport donné au sujet des affaires financières du Conseil aurait dû peut-être se rapporter exclusivement aux affaires financières; notre frère, de bonne foi, sincèrement, s'est permis quelques remarques, et je dirais même des remarques constructives, et c'est de là que découle la "fameuse parenthèse". Moi, j'irai un peu plus loin cette fois, en disant publiquement que notre frère syndic, ainsi que ses coéquipiers, font du vrai beau travail. Peut-être ne l'avons-nous pas reconnu assez souvent. Après Tout a toujours été sincère et pour un, il ne voudrait pas qu'aucun des membres se moquent des principes de notre Ordre; je crois sincèrement qu'il a toujours prêché par l'exemple.

Ceux qui ont dû manquer la dernière assemblée générale apprendront, éventuellement, que bien des choses peuvent se régler dans une seule soirée. Deux motions qui ont causé beaucoup de discussions, ont finalement été approuvées. L'une d'entre elles, ayant rapport au domaine des sports, intéressera certainement un groupe de Chevaliers sinon tout le conseil; il s'ensuit que bien des jeunes s'intéresseront beaucoup plus à la chevalerie ce qui facilitera jusqu'à un certain point la tâche du comité de conservation. L'avenir saura nous le prouver.

Nous avions ce soir-là un conférencier invité en la personne du R. P. Roland Prescott, P.B. Ses commentaires, ainsi que les diapositives qu'il nous a fait voir, ont su intéresser tous les membres présents. Un grand merci au bon Père; on lui souhaite un reposant séjour à St-Boniface.

La question qui nous intéresse plus que toute autre en ce moment a rapport à l'éducation, et en particulier aux services partagés proposés par la législature manitobaine. Notre frère député d'Etat a éclairci quelque peu la question, mais vu l'importance du sujet et la place qu'il occupe en ce moment dans tous les esprits, il a été proposé qu'une assemblée spéciale serait tenue, en notre centre, pour discuter uniquement de cette question. Avis donc à tous les membres du Conseil: cette assemblée aura lieu le lundi 16 mars, à 8 h. 15 précises.

Un déjeuner-communion est en voie de préparation. On propose cette fois une réunion de père et fils. Il ne reste que la date à déterminer, vu que le jour de Pâques tombe le dernier dimanche du mois. Nous aurons l'occasion d'en parler davantage lors de notre prochaine chronique.

Avis à tous ceux qui ont encore en leur possession des billets de loterie. Il faut absolument qu'ils soient entrés avant le 15 mars. Veuillez donc les remettre aux capitaines qui vous les ont confiés, ou encore aux frères Collette, Rousseau ou Boily. On compte sur la bonne volonté de tous et de chacun. N'oubliez pas la date finale: le 15 mars.

APRES TOUT.

Retard du procès des "grévistes"

Le procès des parents de St-Vital en vertu de la loi provinciale de la fréquentation scolaire, a été remis une autre fois, lundi matin, pour une semaine. Les avocats de la défense prétendent que l'accusation englobe deux chefs de culpabilité, contrairement à ce que demande le droit. On a insinué en outre que la question de la constitutionalité de la loi de fréquentation scolaire était à l'étude.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 9 mars avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. M. le maire, bien qu'il était retenu à la maison par une indisposition, se rendit à l'Hôtel de ville pour présider la remise d'un certificat de citoyenneté honoraire à M. Damien Giordani, consul de France pour le Manitoba et la Saskatchewan. M. le maire signala l'intérêt bienveillant que M. le consul a toujours eu envers St-Boniface et rappela le don de magnifiques livres français à notre bibliothèque française par son gouvernement. Vu son départ pour un congé bien mérité, M. le maire lui souhaita bon voyage et un prompt retour et lui demanda de transmettre ses remerciements à Mme Giordani, qui a su si bien rehausser les fonctions du Consulat. M. le consul remercia en termes chaleureux et dit combien il a été heureux d'avoir été nommé pour le Canada et surtout pour l'Ouest, où l'hospitalité et la sincérité l'ont grandement touché et où l'on retrouve des traces de son pays. Ce certificat, dit-il, je le garderai à la place d'honneur mais surtout à la place du coeur; il est heureux de constater qu'il reste encore des villes comme St-Boniface qui ont su garder les traditions et les valeurs humaines.

M. le maire félicite l'échevin Softley pour le beau travail accompli lorsqu'il a été l'hôte au congrès des officiers de l'Association du personnel de l'Ouest; il souligna aussi le travail accompli par M. Fernand Marion et par le greffier, M. Maurice Prud'homme, à ce sujet.

M. le maire demande alors d'être excusé afin de retourner chez lui; on lui souhaita un prompt rétablissement. L'échevin Van Belleghem, maire suppléant, le remplaça alors au fauteuil.

Le Fitness Council avise la ville qu'un octroi de $500 pourrait être obtenu, moyennant certaines conditions, pour aider à payer les services d'un directeur de récréation; ceci fut remis à la commission des parcs.

La commission du musée recommande à la ville d'employer M. Etienne Gaboury comme architecte pour la démolition et reconstruction d'un garage qui est adossé à la vieille Maison Provinciale; le coût de ce travail serait de $6,000. Le Conseil vote dans l'affirmative. M. Gaboury offre aussi ses services pour la rénovation de la vieille maison et sa conversion en musée; ceci fut laissé entre les mains de la commission du musée.

L'Union des municipalités de la Colombie-Britannique remercie l'échevin Softley et M. F. Marion pour la belle réception qu'ils ont offerte dans notre ville; les villes d'Estevan et de Red Deer font de même.

Le consul de Pérou remercie le maire pour la réception offerte à l'ambassadeur et Mme Max de la Fuente, lors de leur passage à St-Boniface.

Le Dr L'Heureux remercie la ville pour l'expression de sympathie lors du décès de sa mère.

Le chef des pompiers, M. Emery Proulx, avise que le chef-adjoint, M. A. Besant, ainsi que cinq capitaines ont pris de leur temps pour suivre un cours de défense civile donné à Winnipeg, le 5 mars; le Conseil les en félicite.

Il fut résolu que M. le maire soit nommé comme représentant à la commission du port de Winnipeg et de St-Boniface.

L'échevin McGurran, dans un discours préparé, s'élève contre la décision du comité provincial du centenaire d'établir un centre d'arts à Winnipeg et d'imposer une contribution qui pourrait être énorme sur nos citoyens, sans consultation au préalable; il s'objecte aussi au choix de l'emplacement qui nuirait aux plans de rénovation de la partie nord de notre ville qui sont fondés sur la construction d'un pont aux environs de la rue St-Joseph et des grandes voies de communication qui en dépendent; il dit que St-Boniface, par son passé historique a droit d'être reconnu et de participer aux projets du centenaire surtout comme centre de culture française et catholique.

L'échevin Softley dit qu'il votera certainement contre le projet du centre d'arts de Winnipeg puisque nous sommes appelés à contribuer sans consultations préalables, et il proposa une motion, appuyée par l'échevin Warman, que le Conseil appuie fortement le comité du centenaire de St-Boniface dans sa demande qu'un projet soit étudié pour St-Boniface.

L'échevin Guyot rapporte que le Conseil a défait l'exécutif du Club Niakwa dans la partie de ballon-balai samedi dernier; M. le maire suppléant les en félicita.

Il fut décidé d'étudier les plans de subdivision de Ladco pour l'ancienne ferme Speers, parce que, d'après les rapports dans les journaux, M. Kushner, avocat de cette corporation, aurait dit que l'entretien des lacs serait à la charge de la ville de St-Boniface.

A lundi prochain.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le 23 février, un grand nombre de nos membres, plusieurs accompagnés de leurs époux, répondaient à l'invitation du Cercle St-Boniface, de prendre part à une journée d'Action Catholique, plus spécifiquement au niveau de l'éducation de la jeunesse. Notre aumônier diocésain, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, plusieurs membres du clergé régulier et séculier, ainsi que des laïques compétents avaient bien voulu accepter notre invitation de diriger les groupes dans les séances d'étude, et de répondre ensuite aux questions.

Son Exc. Mgr Baudoux eut la bonté de dire la messe et de donner un sermon bien à propos. Un délicieux souper, gracieusement servi par les dévouées religieuses de la Ste-Famille et une douzaine de nos jeunes filles termina cette journée bien remplie.

Nous avions ce jour-là le plaisir de voir plusieurs représentantes des autres cercles manitobains se joindre à nous. Au supérieur du Petit Séminaire, aux religieuses, aux membres du Cercle St-Boniface, ainsi qu'à nos aides bénévoles, nous devons dire un grand merci. Merci à nos soeurs des autres cercles pour l'intérêt marqué qu'elles ont porté à notre initiative.

Le Cercle St-Boniface, qui est rarement inactif, prépare pour le dimanche 12 avril une partie de cartes qui aura lieu dans la salle Jubinville; on en reparlera.

A l'assemblée sociale du 17 mars, les membres sont priés de porter un peu de vert — histoire d'honorer saint Patrice. C'est le désir des responsables de cette soirée; le reste est toujours un mystère.

La Broquerie nous invite à une initiation, le 3 mai. N'allez pas surtout accepter d'autre invitation pour ce jour-là; il faut qu'un grand nombre s'y rende. Un autre projet flotte dans l'air, mais pour en savoir plus, il faut assister sans faute à l'assemblée du 17 mars. C'est un projet qui ne vous coûtera pas un sou, qui ne demandera aucun travail. Vous voilà intriguées? Alors, rendez-vous à l'assemblée, mardi.

Nos familles pauvres ont toujours besoin de vêtements, ne les oubliez pas, il faut surtout du linge d'enfants de tous les âges. Portez vos colis chez Marie Marion, à 219, rue La Vérendrye, ou appelez 247-2133 et le soir ou en fin de semaine, on passera chez vous.

Quelques-unes de nos soeurs ont été éprouvées par la maladie dernièrement. Nous espérons sincèrement que toutes sont rétablies et nous reviendrons bientôt.

Un dernier mot: nous accepterons soit des prix, soit un don en argent de tous nos membres, pour la prochaine partie de cartes. Pensez-y d'avance . . . on fera aussi des paniers de provisions pour ce soir-là.

Nous vous disons au revoir, à mardi prochain sans faute. Nos bonnes amies Claire L. et Gertrude K. nous feront peut-être "la jigue irlandaise", qui sait? Surtout, n'oubliez pas de porter du vert!

LA REDACTRICE.

Colloque à l'Université sur l'unité canadienne

Plus de 400 personnes ont pris part au colloque annuel organisé par l'Association des Anciens de l'Université de Manitoba, samedi dernier. Les orateurs principaux, l'hon. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts, et M. Jean-Luc Pépin, député de Drummond, Qué., ont traité de la question du jour, l'unité canadienne. M. Pépin y est allé avec un déploiement d'esprit et de déclarations provocatrices. M. Sauvé a exprimé sa foi dans l'avenir du pays, en constatant les tempêtes qui ont été surmontées dans le passé et en optant pour un programme culturel, social et économique, apte à faire du Canada un des plus beaux pays du monde.

M. Sauvé demande une idée réaliste de l'unité canadienne, ce qui est possible, en tenant compte des diversités. Il insiste pour que l'on cesse de juger les mobiles les uns des autres. Il préconise enfin un effort positif pour édifier un niveau de vie qui enrichira notre société à un degré inconnu jusqu'ici. L'orateur a signalé comme problèmes actuels, le développement économique inégal qui caractérise notre pays, l'assurance à tous de la sécurité et de la stabilité, par la lutte contre la misère, la maladie et l'ignorance. Il a rappelé l'expérience libérale dans la province de Québec, quand l'équipe Lesage a décidé de donner priorité dans leur campagne électorale à une politique de grandeur culturelle.

"Une large part de l'instabilité que nous observons, disait-il, tant à l'étranger que dans notre pays, provient des réclamations certes justifiées des gens pour qu'on s'occupe de leurs besoins."

Les deux distingués visiteurs ont bien voulu accepter de rencontrer des compatriotes, dimanche, dans une réception intime.

A l'Expo 1967

M. John Hirsch, directeur artistique du Manitoba Theatre Centre à Winnipeg, a accepté d'être un des cinq membres du Comité consultatif des arts vivants pour conseiller les dirigeants de l'Exposition universelle et internationale du Canada, qui aura lieu à Montréal en 1967. La première réunion du comité aura lieu au début d'avril.





Les Parents et Maîtres du Précieux-Sang s'intéressent lundi à la catéchétique moderne

Les membres de l'Association de Parents et Maîtres du Précieux-Sang ne pouvaient mieux souligner le 10e anniversaire de la fondation de leur Association (8 mars 1954) que par leur importante et instructive réunion de lundi soir dernier, alors qu'un exposé du nouvel enseignement du catéchisme fut donné par quelques membres du corps professoral de l'école paroissiale. Sr Marie-Cécile, Sr Marie-Joseph, Sr Marie-du-Précieux-Sang, Sr Arthur-Marie et Mme Château ont expliqué clairement que ce nouveau cours d'enseignement religieux, qui sait se servir des plus récentes données de la psychologie et de la pédagogie selon l'âge et les besoins des divers groupes d'élèves, n'a pas pour but de donner de nombreuses connaissances à l'enfant, mais de faire croître ou grandir en lui la foi vivante qu'il a reçue au baptême.

(Cette réunion a eu lieu dans l'auditorium du Club St-Vincent à 8 h. 30, sous la présidence de Mme M.-A. Lemaire. Mme Jacqueline Thioux agissait comme secrétaire.)

Aux grades 1 et 2, par exemple, cette manière nouvelle d'enseigner le catéchisme a pour but d'exercer les enfants à regarder, à voir, à contempler, à admirer dans le silence d'abord, puis, avec des gestes et des paroles, à acclamer, à proclamer, à exprimer leur joie, leur reconnaissance, leur confiance et, finalement, à les inciter à offrir, à donner, à imiter Celui dont ils ont pu constater la bienveillance.

Une trentaine d'enfants de la première année, avec la spontanéité et la fraîcheur qui les caractérisent, ont illustré tout cela devant les quelque 125 parents et maîtres présents dans la salle. Ils ont chanté leur joie de connaître Dieu, en interprétant le psaume 103, psaume qui célèbre les louanges de la création et la tendre sollicitude de Dieu pour ses créatures. Tout ceci fut accompagné par le chant "Dieu est très bon".

Ce cours d'enseignement commence au mois de septembre et, jusqu'au début de décembre, il traite extensivement de la personne du Père. C'est vers le 8 décembre seulement que l'on mentionne le Fils comme envoyé du Père. Il est "Fils". Il connaît le Père et Il vient sur la terre pour Le faire connaître. Afin d'attirer l'homme à Lui et de le sauver, Il décide de se faire homme, de prendre un corps comme nous. Il lui faut donc une maman . . . et alors le catéchiste introduit la sainte Vierge. Avec l'ange de l'Annonciation, les petits apprennent à saluer Marie, geste qui a maintenant une signification pour eux-mêmes, même s'ils ne comprennent pas à fond chacune des paroles.

Les auditeurs entendent ici une fois de plus les petits chanter "Béni soit Jésus" et voient leur manière de prier en récitant le Notre Père.

Comme l'enfant expérimente que ses compagnons et lui-même, et les grands aussi, ne font pas toujours à la lettre ce que Jésus demande ou désire, alors on introduit progressivement cette nouvelle vérité: que Jésus nous donne son aide pour mieux Lui ressembler. On apprend donc à l'enfant que Jésus répare nos fautes par les mérites de Sa passion, de Sa mort et de Sa résurrection, mérites que nous gaspillons trop souvent. Mais, en vivant dans l'Eglise, par les sacrements reçus on obtient l'aide désirée.

Ce nouveau programme veut mettre l'enfant dans une ambiance sacrée, afin qu'il se sente heureux sous le regard paternel de Dieu, qu'il soit prêt à lui dire "Oui" et à faire son bon plaisir.

Mme Château expliqua comment l'instruction du nouveau catéchisme au grade 5 diffère un peu. Il faut alors montrer à l'enfant que la religion est vivante et établir chez lui un climat religieux, lui montrer que Dieu demeure parmi nous. On lui apprend à lire la bible, que la bible est la parole de Dieu et doit être respectée, qu'elle doit tenir une place d'honneur dans tous nos foyers.

Vingt minutes sont consacrées durant la journée à l'étude du catéchisme. Chaque leçon comporte une idée et un but. Chaque semaine on impose seulement une ou deux questions à apprendre de mémoire, et il s'agit en général de quelques passages de la bible.

A un auditeur qui demanda le nom du responsable de ce nouveau programme, on répondit que c'est M. l'abbé R. Lane, mandaté par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. C'est un diplômé de l'institut "Lumen Vitae" à l'Université de Louvain en Belgique, et aussi de l'Institut catholique de Paris.

Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, remercia vivement les institutrices et leurs petits élèves, les assurant que les efforts requis pour une si magnifique présentation sont déjà amplement récompensés par l'intérêt attentif des auditeurs et le seront encore davantage par la vie chrétienne fervente des élèves, ces chanceux qui apprennent à connaître et à aimer et à servir Dieu grâce à un enseignement doctrinalement et pédagogiquement à la page.

Soeur Brigitte, principale, donna ensuite son rapport sur les événements de l'école, à savoir que: il manque un gardien pour l'étude du soir (et donc elle demande gentiment un volontaire); les examens auront lieu vers la mi-mars et se termineront le 26 mars; les bulletins seront prêts après Pâques seulement; c'est aussi après Pâques que se tiendra le café-rencontre; le constable Evans a visité les classes, expliquant le nouveau plan de sécurité pour les élèves (ce plan sera expliqué dans toutes les écoles de la ville et aura comme emblème "Elmer, l'éléphant de sûreté").

Dans le but de redorer la caisse presque vide de l'APM, il y aura un tirage lors de la prochaine assemblée, le 13 avril. Trois prix sont offerts aux gagnants: une poupée avec son trousseau, premier prix, qui sera exposée dans l'entrée de l'école du 6 au 13 avril; le deuxième prix, un alignement de roues, devrait favoriser un automobiliste; le troisième prix, $5.00 en espèces sonnantes, n'est nullement à dédaigner.

On tiendra une partie de cartes le 14 avril dans le même but: rehausser les finances de l'Association. But très noble, car ces revenus permettront tout particulièrement de créer un fonds de réserve pour les prix offerts aux gagnants du concours de français de l'Association d'Education.

La soirée se termina par un fier rappel que le dimanche 8 mars dernier marquait le 10e anniversaire de la fondation de l'APM du Précieux-Sang, ce qui permit à tous et chacun de se remémorer les principaux événements de cette décade . . . tout en dégustant une bonne tasse de café.

Mme Gisèle LEVY.

St-Eugène

A.P.M.

Le jeudi 5 mars a eu lieu une assemblée de l'Association de Parents et Maîtres. L'invité d'honneur était M. Gérard Gagné, de l'Office National du Film, qui présenta un film intitulé "Le temps des amours".

S'ensuivirent des questions et des échanges d'opinions. En plus d'avoir été instructif (car on démontrait les différentes coutumes d'un pays à l'autre), ce fut aussi un divertissement pour tous. L'assemblée se termina après un bon goûter arrosé de café.

L'Association à l'oeuvre

Initiative heureuse

Le Cercle paroissial de Lorette (Association d'Education) organisait le 5 mars dernier un concours oratoire d'un genre nouveau. Deux cents personnes sont venues applaudir les 40 concurrents, dont le tiers était de langue anglaise. Fait remarquable, le français fut à l'honneur pendant toute la soirée et nos jeunes compatriotes de langue anglaise, en présence de leurs parents, se sont exprimés dans un français d'excellente qualité. A cette occasion, M. Auguste Dansereau, président de l'Association d'Education, a chaudement félicité les vainqueurs, les concurrents et toute la population de Lorette, sans oublier les organisateurs de cette intéressante soirée.

Voici une initiative qui mérite d'être soulignée. Le délégué apostolique, Mgr Antoniutti, disait aux Canadiens français: "C'est votre droit de conserver votre héritage et **votre devoir de le répandre**". C'est précisément ce que le Cercle paroissial de l'Association d'Education de Lorette vient d'accomplir d'une façon pratique. Il a invité à ce concours oratoire, toutes les personnes qui s'intéressent à la langue et à la culture françaises. La réponse fut spontanée et l'expérience, révélatrice.

Quand nos paroisses seront des foyers intenses de vie française, quand elles chercheront à faire rayonner la culture française, alors les Franco-manitobains deviendront plus convaincus de leurs valeurs culturelles, plus attachés à leur héritage. Cette nouvelle orientation leur apportera un dynamisme nouveau, un élan vigoureux, aujourd'hui plus nécessaire que jamais. L'isolement, comme le séparatisme, est un sentiment de faiblesse. La force, spirituelle, intellectuelle et même physique tend à se faire valoir, à se répandre. Les malades, les anémiques restent dans leur coin, ruminent leurs malaises et dépérissent dans leur inertie.

Les organisateurs de cette louable initiative méritent de vives félicitations et de nombreux imitateurs.

Délégués de l'Association

A l'occasion de la perception annuelle, les personnes suivantes sont allées parler dans nos paroisses: à St-Jean-Baptiste, le R. P. Georges Ramaekers, S.J.; à St-Boniface, MM. Auguste Dansereau (Cathédrale), Raymond Bernier (St-Maurice), Maurice Gauthier (St-Louis de France); à Somerset, le R. P. Ludger Guy, S.J.; à St-Georges, M. Joseph Desrosiers; à Mariapolis, M. l'abbé Pierre Raymond; à Notre-Dame-de-Lourdes, M. René Toupin (à la dernière minute, voyage d'urgence à Québec).

Le dimanche 15 mars prochain iront parler au nom de l'Association d'Education les délégués suivants: M. Joseph Chabalier, à Aubigny; M. le Dr André Lachance, à La Broquerie, et M. Auguste Dansereau, à Letellier.

M. René Rottiers

Tout dernièrement, notre dévoué secrétaire apprenait par dépêche, la maladie très grave de sa mère. Mercredi matin, il partait d'urgence pour la Belgique. Ses nombreux amis s'empressent de lui exprimer leur vive sympathie et de l'assurer que tous auront dans leurs prières une pensée particulière à son égard et à celui de sa mère.

La perception

Le dimanche 15 mars, la perception de l'Association d'Education aura lieu dans les paroisses suivantes: Aubigny, La Broquerie et Letellier.

Cours de méthodologie

Voici la liste des instituteurs et institutrices qui suivent présentement avec beaucoup d'intérêt les cours de méthodologie de l'enseignement du français aux niveaux primaire et élémentaire, organisés par le Ministère de l'Instruction publique et confiés à Mlle E. Comte, au Collège de St-Boniface: Gérald Arnaud, St-Boniface; Sophie Bosc (Sr M.-St-Bruno), Ile-de-Chênes; Dorothée Bouvier (Sr St-Eméric), Lorette; Flavie Chaput (Sr Arthur-Marie), St-Boniface; Hélène Chaput (Sr M.-St-Adolphe), St-Boniface; Mme Claire Dansereau, St-Boniface; Léo Delaquis, Winnipeg; Sr Dolorès Lussier, Ste-Anne-des-Chênes; Sr Antoinette Normandeau, Sainte-Anne-des-Chênes; Huguette DeMoissac, St-Boniface; Mme Béatrice Desautels, St-Boniface; Mme Laurette Desorcy, St-Boniface; Bernadette Drapeau (Sr Ste-Flore), Lorette; Albert-J.-A. Dubé, St-Jean-Baptiste; Cécile-A. Dufault, (Sr Marie-Cécile), St-Boniface; Cécile-E. Durand (Sr Marie-du-Précieux-Sang), St-Boniface; Mme Olive-R. Ferland, St-Boniface; Sr Irène Gagnon, Ste-Anne-des-Chênes; Lucienne Gilbert (Sr Thérèse), Winnipeg; Mme Noëlla Girardin, St-Joseph; Mlle Marie-Ange Girouard, St-Boniface; Louis-R. Gosselin, St-Malo; Mme Paulette Gosselin, St-Malo; Lorène-M. Guillou, St-Boniface; Marguerite Hamel (Sr Marie-de-Fatima), Ile-de-Chênes; Cécile-M. Huel (Sr M.-St-René), Grande-Pointe; Mlle Odile Lambert, St-Norbert; Mlle Lucienne Legal, Ste-Geneviève; Mme Paule Marion, St-Boniface; Mme Lorène Milliken, Winnipeg; Adèle-M. Mousseau (Sr Albert-de-Marie), St-Boniface; Mlle Emma Nadeau, St-Norbert; Mme Rita Nadeau, La Broquerie; Gilles Normandeau, La Broquerie; Lorraine-L. Préjet (Sr Brigitte), St-Boniface; Soeur Rosanna Ritchot, St-Norbert; Mme Thérèse Rochon, St-Boniface; Mme Rachel Roy, St-Boniface; Eloise-M. Sabourin (Sr M.-Rose-des-Anges), St-Boniface; Yvette Valcourt (Sr M.-Thérèse-d'Avila), St-Boniface; Sr Céline Vermette, La Broquerie; Rose-M. Viallet (Sr M.-St-Daniel), Ile-de-Chênes.

Comité de publicité.

★ ★ ★

Le R. P. R. Durocher, O.M.I., représentant de l'archevêque de Winnipeg

Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., est membre de l'exécutif de l'AECFM à titre de représentant de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, qui compte parmi ses ouailles de l'archidiocèse de Winnipeg un fort groupe de Franco-Manitobains.

Originaire de l'Etat de Michigan, il n'avait que cinq ans quand ses parents (nés William Durocher et Anna Brûlé) déménagèrent à Duluth, Minn. Il fit donc ses études élémentaires et secondaires à l'école paroissiale St-Jean-Baptiste, bastion de la paroisse de langue française de Duluth, sous la direction des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Puis il travaille pendant cinq ans dans une banque de Duluth, décrochant pendant cette période son diplôme de l'American Institute of Banking. Mais le désir du sacerdoce l'attire de plus en plus. Dirigé par un Oblat de sa paroisse, il prend la route du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface. Il fit ensuite son noviciat à St-Laurent, Man., et son scolasticat à Lebret, Sask., où il fut ordonné prêtre le 29 juin 1941.

Les supérieurs majeurs lui donnèrent comme première (et seule) obédience, dès l'année suivante, la tâche de journaliste à l'Oeuvre de Presse Catholique de Winnipeg. Il dut d'abord faire des études spécialisées en journalisme à l'Université Marquette à Milwaukee, Wisconsin, où il reçut son baccalauréat de philosophie en journalisme. Puis il est tour à tour rédacteur du Catholic Year Book, de la Northwest Review (dès janvier 1944), rédacteur associé de l'Ensign, jusqu'à son inscription à l'Université Fordham, N.Y., d'où il revient muni d'une maîtrise ès Arts avec spécialisation en journalisme. (Les deux Universités Marquette et Fordham sont dirigées par les Jésuites.)

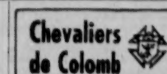
A son retour de Fordham, le Père Durocher est nommé adjoint à la rédaction de **La Liberté et le Patriote.** Comme tel il représente ce journal au congrès mondial de la Presse catholique à Rome en 1950 et à Santandor en 1960; au congrès mondial des Journalistes de langue française à Montréal en 1955; à divers congrès de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, etc. Il prend part à un voyage de Liaison Française dans l'Ouest canadien en 1953, il représente le diocèse de Winnipeg au Congrès Eucharistique International à Buenos-Aires en 1955. Et, en plus de ses articles éditoriaux et autres dans La Liberté et le Patriote, il collabore à l'Ami du Foyer, l'Apostolat, Les Missions, etc.

En juillet 1956, il est nommé directeur de La Liberté et le Patriote et ne cesse depuis huit ans d'exercer une profonde influence dans tous les domaines: questions scolaires, problèmes hospitaliers, oeuvres de bienfaisance sociale, etc. Représentant de l'épiscopat manitobain auprès de la Conférence des Hôpitaux catholiques de la province, il doit du coup s'intéresser à la Conférence des Hôpitaux catholiques de tout le Canada (il sera deux ans président de cette conférence). Membre de l'Union canadienne des Journalistes de langue française du pays, il est aussi membre du bureau des Aviseurs de l'hôpital Taché à St-Boniface, du bureau d'administration du Conseil catholique des Foyers nourriciers du Manitoba, président du Comité de recherches de la Conférence épiscopale du Manitoba, ancien aumônier d'un Conseil de Chevaliers de Colomb, et membre actif de plusieurs autres oeuvres d'apostolat ou de bienfaisance, dont à l'heure actuelle le Conseil consultatif du Ministère provincial de la Santé.

En plus de s'intéresser à tout ce qui touche à la vie catholique et française au Manitoba et en Saskatchewan, comme directeur de La Liberté et le Patriote et comme membre de l'exécutif de l'AECFM, membre et plus tard président du Comité d'enquête, le Père Durocher ne cesse de multiplier partout conférences, discours, participation à des colloques, articles dans des revues ou journaux du pays, entre autres dans le Sunday Herald, journal diocésain de Winnipeg. Il assista à Rome à la première session du Concile Oecuménique Vatican II à titre de journaliste attitrés. Ses articles paraissent régulièrement dans maints journaux du Canada français et du Canada anglais.

La véritable université, de nos jours, est une collection de livres. — Carlyle — Héros et culte des Livres.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet Norwood, Man.

Eh bien, me voilà de retour cette semaine avec beaucoup de choses à vous dire! Comme la fin de l'année colombienne approche, nous voyons tous nos comités à l'oeuvre. Les différents programmes seront annoncés plus tard. Tous ce que les présidents espèrent c'est que tous les frères continueront à apporter leur appui complet.

Durant le mois de mars, il y aura un concours de paniers de Pâques pour les jeunes écoliers du Précieux-Sang. De plus, le président des activités catholiques sollicite le support de tous les frères à l'occasion de l'adoration nocturne du Saint Sacrement. Comme un horaire doit être organisée pour toute cette nuit, il faudra un bon nombre d'adorateurs. Prière de donner votre nom au plus tôt à l'organisateur de cette belle initiative. Il est entendu que tous les autres paroissiens intéressés à ce projet seront les bienvenus à se joindre à nous.

Le mois suivant, il y aura quelque chose pour intéresser les Chevaliers et leurs dames.

Le comité de nominations est à l'oeuvre afin de choisir des candidats pour le futur nouvel exécutif. Si on vous aborde à ce sujet, soyez généreux et acceptez de faire votre part . . . le succès du Conseil dépend de vous.

Lors de notre sortie du 2 mars, une soixantaine des nôtres ont pu jouir de l'hospitalité du Conseil anglais. Merci aux frères A. Robin et C.-N. Dupas qui ont su nous égayer au cours de la soirée avec leur choeur de chant.

Jusqu'à ce jour notre Conseil a organisé quatre déjeuners-communions pour les membres. Félicitations aux responsables . . . leur cuisine fut déclarée excellente par tous les frères présents. Un jour, peut-être, les verra-t-on préparer un déjeuner pour leurs dames!

Les trois veillées sociales qui ont eu lieu jusqu'à date ont prouvé que les frères savent s'amuser quand c'est le temps! Ajoutons en passant que le café du frère D. Normandeau contribue grandement au succès de ces soirées.

Plusieurs de nos jeunes et moins jeunes frères sont actifs dans la ligue de balle inter-conseils. Jusqu'à présent nous n'avons pas encore gagné de prix . . . mais ça viendra un jour . . .

La réception en l'honneur des nouveaux membres a été fixée au 16 mars. Ne manquez pas cette veillée!

Autres activités

Notre comité de recrutement a fait une excellente besogne cette année. Le Conseil a tenu deux initiations au premier degré et une aux degrés majeurs.

Dans le domaine de la publicité, nous faisons usage du bulletin mensuel, de lettres spéciales à l'occasion, de la radio et de notre chronique habituelle dans le journal. Tous les articles de publicité sont conservés par le Conseil dans un livre spécial.

Voilà un court aperçu de ce que nous accomplissons dans notre Conseil. Nous n'avons pas reçu de trophées ou de certificats pour notre travail, mais nous sommes satisfaits de l'activité débordante déployée par les membres en général. L'exécutif a suivi l'exemple entraînant du Grand Chevalier pour assurer à notre Conseil une autre année remarquable.

RIGOLETTO.

Retraite paroissiale à l'église Saint-Vital de FORT GARRY
Manahan et Pembina

OUVERTURE
Dimanche de la Passion
15 mars à 8 h. du soir

Sous la direction du R. P. Wilfrid Brosseau, O.F.M., supérieur de la St. Michael's Retreat House, Lumsden, Sask.

Question: Qu'est-ce qu'une Mission ou retraite?

C'est le bienfait le plus grand, la grâce la plus signalée que Dieu puisse accorder à une paroisse pour y raviver la foi, y ranimer l'esprit chrétien, et y faire refleurir la piété et les pratiques religieuses.

Petites Notes

Remerciements

Mme Edouard Van Lis et sa famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de M E. Van Lis.

• • •

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-François, tiendra un bingo de jambons, dans la salle paroissiale, 1037, chemin Dugald, St-Boniface, le dimanche 22 mars à 8 h. p.m.

• • •

Naissance

M. et Mme Claude Bernier, de St-Paul, Minnesota, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, le 10 mars.

Réunion de jeunes

Le jeudi 27 février, à l'école St-Jean-Baptiste, les conseils de la Relève des écoles de la division de la Rivière Rouge se réunirent. Notre collège était représenté par le R. F. A.-O. Dépôt, C.S.V., responsable; Yves Beaudin, président; Alain Leclair, vice-président; Gérald Lavallée, secrétaire.

La réunion avait pour but d'organiser notre concours oratoire divisionnaire.

De telles réunions de la jeunesse sont très formatrices et aident sûrement à préparer notre avenir. Il me semble que ces réunions me donnent de l'importance, qu'elles me procurent l'occasion d'accomplir quelque chose d'agréable et d'utile en même temps. Surtout, cela me dégène en m'habituant à dire ce que je pense, ce que je crois, ce que je veux et ce que j'aime.

Nous avons donc pris part à la discussion, donné notre point de vue et écouté celui des autres. Ce fut une agréable soirée intime qui a resserré les liens d'amitié entre les différentes sections de la division.

Au nom de mes compagnons, je tiens à remercier les religieuses de l'école St-Jean-Baptiste de leur chaleureuse réception et du bon goûter qu'elles ont bien voulu nous servir.

Gérald LAVALLEE,
secrétaire local.

Concours oratoire divisionnaire

Je n'aurais peut-être pas dû intituler mon article de cette façon, car je suis probablement responsable dans le moment du jugement un peu téméraire que vous êtes en train de faire. Vous vous dites sûrement: "Ils ont gagné, et ils veulent s'en vanter." Loin de moi cette pensée de vaine gloire. Bien sûr, je ne peux pas nier la vérité, nos deux représentants ont rapporté les honneurs dans leur catégorie. Mais je voulais profiter de l'occasion pour féliciter les organisateurs de cette mémorable soirée canadienne à 100 pour cent, à laquelle une cinquantaine de nos élèves ont assisté.

Pour commencer par le principal, les sept candidats et les six candidates ont présenté des discours d'une grande tenue et la tâche des juges n'a pas dû être facile. Tout à l'honneur des concurrents, on a fait mention de la qualité de leur diction. Fait à remarquer, le règlement du concours oratoire stipulait qu'il ne fallait pas applaudir après chaque discours; peine perdue, chaque orateur a récolté des applaudissements quand même, tellement l'assistance avait joui durant les minutes trop brèves de son apparition sur la scène.

La partie récréative, par sa variété et son intérêt, a contribué à baisser de beaucoup la tension nerveuse de tous les spectateurs dans l'attente de la décision finale. Je parle de tension, car l'annonce des vainqueurs nous l'a révélée. Dans certains coins de la salle, ce fut comme une explosion de joie qui a sûrement réchauffé le coeur du gagnant ou de la gagnante, se sentant si chaleureusement appuyée.

L'atmosphère de la salle portait à la joie et à la détente. On avait artistiquement décoré les colonnes de superbes bouquets de fleurs sous chacune des lampes. Le théâtre orné de blasons portait sur sa devanture ces mots qui en disent long pour nous: "Le français à l'honneur".

C'est donc dans ce décor qu'on a couronné les lauréats roi et reine du concours qui sont respectivement Gérald Lavallée du collège et Paulette Turenne, de St-Pierre, bientôt suivis du prince et de la princesse, Louis Carrière, du collège, et Claudette Ayotte, de St-Jean-Baptiste. Devant leurs majestés, Mgr Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, avec son humour jovial, a terminé en beauté cette soirée qui, comme je l'ai dit plus haut, restera gravée dans la mémoire de tous les participants.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Hockey

Le mardi 3 mars avait lieu au collège la dernière partie des finales des clubs Bantams et Juvéniles de la ligue Molloy. Les Juvéniles du collège remportèrent la victoire contre Steinbach tandis que l'équipe des Bantams de Steinbach remporta la victoire contre le collège. Après les deux parties, M. le maire Zéphirin Audet, gardien des trophées Molloy, fit la présentation des trophées aux capitaines des équipes victorieuses. Le principal en profita pour dire à nos amis de Steinbach comment nous avions joui de cette belle saison sportive avec eux. Grâces à une vraie éducation sportive de ces équipes, un esprit de franche camaraderie et de saine compétition a régné toute la saison entre ces clubs.

D. T.,
chroniqueur sportif.

Omission involontaire

Dans notre dernière chronique nous faisions une omission involontaire au sujet de notre concours oratoire local. Depuis trois ans, les gagnants de ce concours sont les heureux détenteurs du joli trophée qui a été décerné par un groupe d'anciens, les membres du conventum 1956. Le président de cette classe, M. Denis Lussier, architecte, et MM. Marcel Pelletier et Normand Picard s'étaient rendus au collège pour cette circonstance. M. Pelletier eut l'honneur de présenter le trophée au nom de ses confrères.

Ouganda

Le R. P. Raymond Campeau, P.B., originaire de Grande-Pointe, Man., retourne prochainement en Ouganda, Afrique de l'Est, pour sa mission de Fort-Portal où il reprendra ses activités, dont l'une fut, dans le passé, l'enseignement, de notions pratiques sur les arts et métiers.

S'adressant surtout aux professeurs des différents districts scolaires de l'Ouganda, et encouragés par les autorités gouvernementales, ces cours avaient pour but, de développer chez les Africains, leurs talents naturels pour la sculpture, peinture, vannerie, etc.

Trouver sur place les matériaux nécessaires et non dispendieux, orienter les essais dans le sens du tempérament africain, produire des oeuvres ou travaux étampés à l'Africaine, c'est tout un art.

Le Christianisme doit développer "tout" l'homme! Bon succès.

Ghana

Bienvenue au pays natal au R. P. Roland Prescott, premier Père Blanc de la paroisse cathédrale de St-Boniface, qui est de retour du Ghana, Afrique de l'Ouest, où il missionna durant cinq ans dans le diocèse de Navrongo. Wâlé-Wâlé fut la dernière mission du Père Prescott. Elle ne manque pas d'originalité, tant par son étendue, sur 75 milles de longueur, que par son climat, en saison sèche, de 105°F. à l'ombre et 115°F. au soleil.

De plus, la population est loin d'être homogène, avec les Peuls, pasteurs musulmans ou païens, les Kassenas, fermiers, étrangers venus du Nord, et formant le bloc chrétien dans les centres urbains et les Mamprusis, dont les enfants dans les 75 écoles de village constituent le catéchuménat. 300 baptisés sur une population variée, et de 120,000 est une invitation au travail et à l'adaptation pour "se faire tout à tous".



M. Joseph-Louis Klein, représentant à Montréal de la Société Nationale des Chemins de fer Français, a passé quelques jours à Winnipeg et St-Boniface, la semaine dernière, y rencontrant des responsables d'agences de voyage. (Il eut le temps d'accompagner M. Damien Giordani, consul de France, à l'ouverture officielle du carnaval de La Broquerie, le soir du 6 mars.) Né en Alsace, France, le 7 mars 1924, M. Klein a fait toutes ses études secondaires et universitaires dans son pays, obtenant à la fin son baccalauréat ès sciences à l'Université d'Aix-Marseille. Il s'inscrivit ensuite à l'Institut Nationale Supérieur d'Agronomie. Puis ce furent les années de la guerre où il devient membre du mouvement de résistance, puis s'inscrivit dans les forces de la marine française dont il est licencié après cinq ans de service avec le rang de lieutenant de marine. Depuis 14 ans il est à l'emploi de la S.N.C.F. en Amérique du Nord: à New York d'abord, où il travaille au département des ventes avant de devenir chef successivement du département des remboursements, des services de voyages en groupe, des services de touristes, des services techniques. Transféré à Montréal en 1956 comme représentant conjoint, il est dès l'année suivante le premier responsable de la grande société française dans tout le Canada. Il est membre actif de l'American Society of Travel Agents et de diverses sociétés montréalaises, dont la Chambre de Commerce du District de Montréal et la Chambre de Commerce Française au Canada.

Vingt-cinq ans d'existence de la Caisse populaire de Ste-Anne

STE-ANNE — C'est au cours de l'hiver 1938-1939 que, sous la direction du R. P. E. De L'Etoile, C.Ss.R., que la paroisse de Ste-Anne se mit à l'étude des Caisses populaires Desjardins.

Dans chaque coin de la paroisse, des cercles d'études s'organisent. Et, c'est sur semaine que l'on se retrouve autour d'une table essayant de comprendre les principes de base des Caisses populaires.

De temps en temps, ces différents groupes se rencontrent ensemble au monastère, font le point de leurs discussions et repartent plus enthousiasmés à continuer dans leur coin leurs savantes recherches.

Et voilà qu'à l'automne 1939, nous nous croyons prêts pour une fondation. Une première réunion générale de tous les intéressés s'organise et le conférencier invité, M. l'abbé Adélard Couture, donne à tous la dernière injection d'enthousiasme et en conséquence, les personnes présentes prennent la décision finale de fonder la Caisse populaire de Ste-Anne.

C'est le 2 septembre 1939 que notre Caisse voit le jour. Groupés autour du R. P. E. De L'Etoile, MM. Omer Tougas, Alexandre Fabas, Jean Perrin, Marius Magnan et Conrad Gauthier, jettent les bases de notre Caisse actuelle. Désigné comme président de l'assemblée, M. Marius Magnan assure l'élection valide du premier bureau de direction, composé comme suit: M. Conrad Gauthier, président; M. Omer Tougas, vice-président; M. Marius Magnan, secrétaire-trésorier.

Le 17 octobre 1939, nous acceptons les personnes suivantes comme membres de notre Caisse: Roy, Raymond, Doreen, Norma et Irma Boivin, Mlle Léontine Desautels, Henri Sanche et Jean-Baptiste Lessard. A chaque réunion subséquente, il nous faut considérer un nombre imposant de demandes par des personnes désireuses de s'unir à nous pour assurer à notre Caisse le succès qu'elle connait par ces dernières, figurant parmi tant d'autres MM. L.-A. Tougas et Rodolphe Côté.

Le montant des prêts individuels était fixé à $200, un peu plus tard, ce montant fut élevé à $500. Si on compare ces montants avec ceux qui sont actuellement en vigueur, on peut facilement conclure que nos revenus d'alors étaient très minimes. Je suis très content d'apprendre que notre Caisse aujourd'hui est en une excellente position financière et peut rendre d'innombrables services.

Les débuts, peut-être lents et misérables de notre Caisse, ont été nécessaires. Et, c'est grâce à eux que la Caisse de Ste-Anne peut aujourd'hui fêter ses 25 ans d'existence.

Savez-vous ce qui a fait la prospérité de notre caisse? C'est simplement l'honnêteté des emprunteurs et leur désir de rembourser tout d'abord la Caisse parce que c'était leur Caisse. C'était leur argent et non l'argent d'une compagnie anonyme quelconque.

Conrad GAUTHIER,
premier président.

Remerciements

La Caisse populaire remercie sincèrement toutes les organisations qui lui ont offert des souhaits à l'occasion de son 25e anniversaire. Environ 150 personnes assistèrent à la réunion annuelle, c'était le plus beau témoignage que pouvaient offrir les sociétaires à leur Caisse.

Pour que cet anniversaire soit mémorable, tous les membres présents ont appuyé très fortement le don de $500 à Villa Youville Inc., soit le paiement d'une chambre au futur foyer pour vieillards.

Réunion de l'APM

Environ 150 personnes assistaient à la réunion de l'Association de Parents et Maitres, où quelques élèves de l'école élémentaire offraient un récital de poèmes.

Des prix furent offerts par l'exécutif de l'Association et les gagnantes furent choisies comme suit: 1ère à 4e année, Louise Paillé; 2e à 4e année (classe anglaise), Nancy Dussessoy; 5e et 6e années, Suzanne Théberge; 7e et 8e années, Yvonne Dufresne. Félicitations.

Pour clore l'assemblée, le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, donna quelques explications sur la lettre pastorale de Son Excellence. Il ajouta que l'Eglise et l'Etat devraient travailler main dans la main à faire de l'homme un membre complet de la société et le conduire à son but ultime, le ciel.

Parties de cartes

Les parties de cartes sont recommencées. La première d'une série de quatre avait lieu le dimanche 8 mars. Si on en juge par la foule, ce fut un réel succès.

Les prix pour les plus hauts points remportés par les dames furent gagnés par Mmes Maurice Noël et C. Chaput; par les hommes, MM. Solas Michaud et Jos. Charrière, père.

Le prix de la loterie a été gagné par M. J.-P. Trudeau et les prix d'entrée par M. Lionel Théberge et Mme E. Leclerc.

Les organisateurs remercient sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée. N'oubliez pas la prochaine partie de cartes, le 22 mars.

Somerset

90e anniversaire

Félicitations à M. David Girouard qui a célébré son 90e anniversaire de naissance le vendredi 28 février. Un groupe de parents et amis se réunirent pour cette fête. M. Girouard est le plus ancien pionnier du village et il jouit encore d'une bonne santé.

Dunrea

Réunion familiale

Tous les membres de la famille de M. et Mme Albert Boulet avaient le bonheur d'être réunis à la maison familiale le samedi 29 février.

Comme la santé de la maman laisse à désirer, la plus jeune des filles, Thérèse, qui est entrée dans la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Montréal, sous le nom de la Rév. Sr Jean-Albert, venant au Manitoba, eut une permission spéciale pour se rendre au foyer paternel pendant quelques heures. Tous les autres membres de la famille, comprenant M. et Mme François Boulet, de Zenon Park, Sask., M. et Mme Maurice Côté, de Ste-Agathe, Mlle M.-Antoinette Boulet, de St-Boniface, MM. et Mmes Paul et Jean Boulet et Guy Paradis, de cette localité, eurent le bonheur de participer aux agapes familiales. La Rév. Sr Paul, principale de l'école de Ste-Agathe, accompagnait la Rév. Sr Jean-Albert pour cette heureuse réunion familiale.

Çà et là

M. et Mme J.-S. Boulet sont allés passer une semaine à St-Norbert, chez M. et Mme Denis Labelle, et en revenant ils ramenaient pour le congé de fin de semaine leurs jeunes filles, Pauline et Yvette, ainsi que quelques-unes de leurs amies, Lorraine Huberdeau, Shirley Lambert et Josie, toutes étudiantes à l'Académie de St-Charles.

Mme Edmond Beaupré était l'objet d'une fête familiale le dimanche 8 mars, alors que tous ses enfants s'étaient donné rendez-vous à la demeure familiale pour célébrer joyeusement son anniversaire de naissance.

Le souper et la veillée eurent lieu chez M. et Mme Alphée Labossière et plusieurs jolis cadeaux furent offerts à la maman avec les souhaits et félicitations de tous.

M. et Mme Jos. Souyri ont joui, en fin de semaine, de la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Frank Tervoort, et de leur gentil bébé, de St-Boniface.

Mme N. Boulet, ainsi que MM. Alphée Labossière et A. Lavoie se sont rendus à St-Boniface ces jours derniers.

Avis aux producteurs intéressés à la culture des concombres

Nous sommes heureux d'annoncer que des contrats pour concombres sont maintenant signés dans les régions de Carman, St-Claude, Elm Creek et Notre-Dame-de-Lourdes, pour la saison 1964.

Une réunion à ce sujet sera tenue le lundi 23 mars, à 8 h. p.m., en l'auditorium de l'école secondaire de St-Claude pour discuter "La production de concombres par contrats".

Le spécialiste en légumes du Département de l'Agriculture du Manitoba, M. T. A. Sandercock, et votre propre représentant agricole, M. D. Fletcher, seront présents à cette réunion pour vous expliquer comment produire de bons concombres.

M. C. R. Grieves, représentant de la Catelli Food Products Ltd., sera aussi présent pour passer des contrats et pour répondre aux questions relatives à ces contrats.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Première visite

Le mardi 10 mars dernier, il y avait rencontre des administrateurs du poste. Pour plusieurs, c'était leur première visite depuis le déménagement et pour eux, comme pour la plupart des visiteurs, l'impression causée fut très favorable. Bien que les travaux d'aménagement ne sont pas complétés, déjà le coup d'oeil est agréable et l'atmosphère accueillante. Et voilà un autre pas de fait pour vous mieux servir.

Un autre marchothon

En avant . . . marche!

Eh oui! Vous aurez définitivement l'occasion de marcher. C'est officiel! CKSB organise un autre marchothon! Et pour vous en dire davantage, révélons qu'il aura lieu dans la nuit du 24 au 25 avril (vendredi à samedi). Le départ se fera de St-Malo, Manitoba, avec, pour destination, les studios de Radio St-Boniface.

Marcheurs, c'est le temps plus que jamais de commencer votre entraînement, car cette expédition pourra vous rapporter une somme d'argent intéressante . . . Et de semaine en semaine, en lisant la chronique et en synthonisant 1050, vous connaîtrez les détails de cette organisation.

Le cadre de la série

Soucieux de renseigner adéquatement les auditeurs, CKSB vous informe aussi dans le cadre de la série: "Interviews et reportages", tous les lundis, mardis et vendredis soir, de 7 h. 30 à 8 h.

Sachez aussi profiter des avantages que vous offre "Le téléphone magique" animé par Mme Simons du lundi au vendredi. Si vous avez des objets à vendre ou à louer, faites parvenir une lettre signée et si vous avez quelques problèmes ménagers ou autre, signalez WH 3-5486, entre 9 h. 10 et 9 h. 50 a.m.: c'est "Le téléphone magique".

Palmarès de CKSB pour le mois de mars

1. C'est ma fête — Richard Anthony
2. Pour toi mon frère — Les double cinq
3. Washington Square — Ensemble de Roger Pilon
4. La Mamma — Charles Aznavour
5. Tchin, tchin — Fritz Pereira
6. C'est pas parce que c'est nous — Dominique Michel et Robert Demontigny
7. Oh, ne dis pas — Jean-Pierre et Nathalie
8. Java — Al "he's the king" Hirt à la trompette
9. Plus je t'entends — Alain Barrière
10. Tous les chemins — Soeur Sourire
11. Regarde — Claudine Coppin
12. Je ne sais plus — Hervé Brousseau
13. Dimanche à Orly — Gilbert Bécaud
14. Le p'tit voisin — Ginette Reno
15. Le temps des guitares — Tino Rossi



Selon "La Loi des Services de Santé" et "La Loi des Municipalités"

1—Avis est ici donné que:

Le règlement no 12-63 du Village de Ste-Anne
Le règlement no 20-63 de la Municipalité rurale de Ste-Anne
Le règlement no 952 de la Municipalité rurale de La Broquerie
Le règlement no 1085 de la Municipalité rurale de Taché
Le règlement no 221 du Gouvernement local du District de Reynolds

ont reçu leur première lecture par les Conseils respectifs desdites municipalités, et, au temps et aux endroits sousmentionnés, seront soumis au vote des contribuables résidant dans lesdites municipalités respectives et habilités à voter à leur sujet, parce que résidant dans les limites de l'Unité hospitalière de Ste-Anne, District no 26A, telle que décrite ci-dessous.

2—Le but des règlements susmentionnés, c'est d'autoriser l'agrandissement et la réfection de l'édifice actuel, et d'approuver et ratifier le Plan supplémentaire relatif à tout cela, tel que préparé par le Bureau des Gouverneurs, et de fournir au Bureau l'argent nécessaire grâce à la participation desdites municipalités, chacun selon sa part proportionnelle du coût encouru par ce Plan supplémentaire; lequel Plan supplémentaire a été dûment approuvé par le Ministre de la Santé et se lit substantiellement dans les mots et termes suivants, à savoir:

(a) QUE l'hôpital actuel soit agrandi et remis à neuf pour fournir:
(I) Un total de 18 lits autorisés;
(II) Une salle pour soins d'urgence;
(III) Secteurs de services améliorés;
(IV) Facilités de laboratoire et de rayons X améliorés; et
(V) Tous travaux et facilités essentiels.

(b) QUE le coût de ces plus grandes facilités hospitalières est estimé à trois cent dix-huit mille dollars ($318,000.00), ci-inclus le coût du nouvel ameublement et équipement et les autres coûts estimés à quatre-vingt sept mille dollars ($87,000.00); que les octrois des gouvernements fédéral et provincial sont estimés fournir la somme de cent mille dollars ($100,000.00); que les fonds disponibles comme dépôt en banque pour fonds de construction donneront quatre mille dollars ($4,000.00); que les autres fonds dont dispose l'hôpital donneront six mille dollars ($6,000.00); et que LE CAPITAL MAXIMUM DONT SERA RESPONSABLE LE DISTRICT SERA DE DEUX CENT HUIT MILLE DOLLARS ($208,000.00).

(c) QUE le Bureau se procurera ces $208,000.00 susmentionnés au paragraphe (b) par la vente d'obligations; de telles obligations seront émises en série, porteront intérêt sur coupons sans excéder 6% par année, et arriveront à échéance quant au capital après une période pas plus longue que seize années de la date d'émission selon les échéances établies dans l'annexe "A" ci-jointe et faisant partie de ce Plan supplémentaire.

(d) QUE, nonobstant les dispositions du paragraphe (c) ci-dessus et du paragraphe (e) ci-dessous où le temps entre la date d'émission desdites obligations et la date de leur premier paiement est plus ou moins d'un an, le premier paiement sera ajusté de telle sorte, à l'accroissement ou à la diminution de l'intérêt ainsi affecté, que cet ajustement sera calculé selon les dispositions du paragraphe (e) ci-dessous.

(e) QUE la répartition du capital maximum qui est la responsabilité du district, au paragraphe (f) ci-dessous, devra avoir comme résultat qu'aucune répartition au-delà de la somme nominale d'un dollar ($1.00) par année ne sera faite à la Municipalité rurale de La Broquerie, car aucune augmentation de la structure de la dette de cette Municipalité ne peut être approuvée par le Bureau municipal à cause de la position financière de ladite Municipalité.

(f) QUE le capital maximum responsable sera réparti sur le district sur une base annuelle, de telle sorte que:
1) La portion de responsabilité annuelle de la Municipalité rurale de La Broquerie sera fixée à la somme d'un dollar ($1.00) tel qu'établi au paragraphe (e), et
2) Le reste de la responsabilité sera réparti aux régions incluses dans le district, à l'exclusion de la Municipalité de La Broquerie, sur une base annuelle, de telle sorte que:
(i) 10% de la responsabilité sera confié au Village de Ste-Anne en première instance, et
(ii) Le 90% qui reste de la responsabilité sera réparti aux régions incluses selon la proportion de leurs évaluations égalisées qui sont de leur ressort chaque année.

Cette responsabilité annuelle étant sujette à réduction ou à extinction, n'importe quelle année durant la circulation des obligations par l'application des montants reçus de la Commission Hospitalière Manitobaine, par la voie de la dépréciation ou par le rabais de l'intérêt, selon les dispositions de la Section 55A de "La Loi des Services de Santé".

(g) QUE les dépenses annuelles inhérentes à l'opération et à l'entretien de l'hôpital, de même que les revenus correspondants, seront estimées à $105,000.00.

3—Que dans le but de faire face aux échéances annuelles du Bureau en ce qui concerne le remboursement des dépenses de capital et de l'intérêt, et la dépense prévue pour l'entretien et l'opération de l'Unité hospitalière de Ste-Anne (moins les revenus, s'il y en a), on lèvera annuellement à un taux spécial une taxe d'hôpital sur toutes les terres et la propriété dudit District, ces taxes ainsi perçues devant être remises au Bureau pour être appliquées, premièrement: En paiement du principal et de l'intérêt sur les dépenses de construction encourues de temps à autre; et, secondement, en paiement de l'entretien et de l'opération de l'Union hospitalière de Ste-Anne autre que les paiements et l'intérêt des dépenses de construction, tel que prévu ici.

4—Lesdits règlements proposés ont aussi pour but d'autoriser le Bureau à emprunter de temps à autre les sommes que le Bureau juge nécessaires pour rencontrer les dépenses du district, jusqu'au moment où les taxes pour l'année courante sont reçues; les montants ainsi empruntés étant une charge sur les taxes dues au district; et d'autoriser ledit Bureau à émettre des obligations pour assurer la sécurité du capital emprunté et de l'intérêt qu'il porte (lesdites obligations constituant un droit de rétention et une charge sur toutes les propriétés appartenant au Bureau et toutes les taxes imposées au district pour leur paiement); et aussi pour autoriser les municipalités respectives, afin qu'elles rencontrent leurs obligations envers le Bureau pour leur partie proportionnelle de contributions annuelles de remboursement de la somme de ($208,000.00) et pour le paiement de l'intérêt sur cette somme et pour l'entretien et l'opération de l'Unité hospitalière de Ste-Anne, District no 26A, à imposer et collecter annuellement pendant une période de seize années comme impôt spécial une taxe d'hôpital sur toutes terres et propriétés dans chaque municipalité dudit district de l'Unité hospitalière de Ste-Anne.

5—(a) Le vote des contribuables habilités à voter ce plan et les règlements respectifs le ratifiant et le confirmant, sera pris, pour ou contre lesdits règlements proposés, le lundi 16 mars 1964, de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. du même jour.

(b) Le 13 mars 1964, les préfets et les maires des municipalités respectives seront présents dans leurs bureaux municipaux respectifs de 9 h. a.m. à 10 h. a.m. pour, si requis, nommer les personnes qui s'occuperont des bureaux de scrutin et du compte final des votes au nom des personnes intéressées à promouvoir ou à s'opposer aux règlements respectifs.

(c) Les secrétaires des municipalités respectives seront présents à leurs bureaux municipaux respectifs à 10 h. a.m. le mardi 17 mars 1964 pour compter le nombre des votes pour et contre lesdits règlements.

6—Les copies originales des règlements et des copies du plan sont au dossier des bureaux municipaux respectifs et peuvent être étudiées par les personnes intéressées aux heures raisonnables avant que le vote soit pris.

7—Bureaux de scrutin:

(a) Village de Ste-Anne: Salle municipale, Village de Ste-Anne.
(b) Municipalité rurale de Ste-Anne: Quartiers 1 et 2, résidence de M. Adélard Jolicoeur, S.E. 13-7-7E.
Quartier 3: Salle paroissiale, Richer.
Quartiers 4, 5 et 6: Salle municipale, Village de Ste-Anne.
(c) Municipalité rurale de La Broquerie: Salle municipale, Village de La Broquerie.
(d) Municipalité rurale de Taché:
Quartier 1: Résidence de M. René-G. Trudeau, S.O. 3-9-4E.
Quartiers 2 et 3: Salle municipale, Lorette, Manitoba.
Quartier 4: M. Kai Winther, résidence, S.E. 21-9-6E.
Quartier 5: Salle paroissiale, Ste-Geneviève, Manitoba.
Quartier 6: Soubassement de la chapelle de Ross, Section 21-9-8E.
(e) Gouvernement local du District de Reynolds:
Hadashville, Manitoba — Gouvernement local du District de Reynolds, Bureau de l'Administrateur résidant.
Bureau de Poste de Sadlow, Manitoba — Résidence de M. Fred Kushniruk, Bureau de Poste de Sadlow, Manitoba, N.E. 17-9-11E.
East Braintree, Man. — Résidence de M. Sylvester Kumhir, Magasin général, East Braintree, Man., N.E. 33-7-14E.

R. E. Smith, secrétaire-trésorier,
Village de Ste-Anne. 11 février 1964.

R. E. Smith, secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Ste-Anne. 11 février 1964.

Emile Laurin, secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Taché. 5 février 1964.

D. N. Normandeau, secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de La Broquerie. 3 février 1964.

A. A. Dubois, administrateur résidant,
Gouvernement local du District de Reynolds. 4 février 1964.

St-Jean-Baptiste

Club 4-H

La première réunion pour réorganiser le Club 4-H a été très intéressante. D'abord, on passa à l'élection des officiers pour l'année 1964. Furent élus: présidente, Louise Marion; vice-président, Philippe Sabourin; secrétaire, Claudette Bouchard; trésorier, Roger Sabourin; rédactrice, Diane Sabourin. Le club comprend 58 membres.

Plusieurs nouveaux membres joignirent le Club 4-H pour bénéficier eux aussi de ses grands avantages. Pour leur information, les dévouées directrices, Mmes Louis Sabourin et Raymond Lavallée, expliquèrent en quoi consiste le travail d'un membre du club.

Le but de la prochaine réunion sera de préparer le concours oratoire.

Laurier

Fête familiale

Parents et amis se réunirent le samedi 29 février à la demeure de M. et Mme Patrice Jeannotte. C'était pour fêter M. Jeannotte, qui se retire de son emploi au Canadien National après 43 années de services.

Etaient présents pour l'occasion, ses fils, Gilbert et Adrien, ainsi que leurs épouses, de Winnipeg, ses filles, Thérèse, Aline et Patricia, accompagnées de leurs époux, ainsi que Josette, de Winnipeg; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alcide Assailly, de Dauphin, et M. et Mme Albert Assailly, de Kenora, Ont.

M. Jeannotte sera maintenant en charge de l'école élémentaire. Tous sont heureux de le voir demeurer ici et souhaitent à M. et Mme Jeannotte de nombreuses années de bonheur et santé à Laurier.

Baptêmes

Le 12 janvier: Janet-Marie, fille de M. et Mme Laurent Therrien. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Archambault.

Stella-Marie-Evelyn, fille de M. et Mme Harry Gray. Parrain et marrain, Wilfrid Delaurier et Evelyn Leclerc.

Le 8 mars: Estelle-Elise, fille de M. et Mme Léon Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Rhéal Ayotte, de St-Jean-Baptiste.

St-Norbert

Introduction de la L.F.C.

A leur réunion du 4 mars, les Dames de Ste-Anne eurent le plaisir d'accueillir deux distingués visiteurs, M. l'abbé B. Bélanger, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, et Mlle H. Blais, qui leur parlèrent de la Ligue des Femmes Catholiques. Le but était de faire connaître la Ligue afin de l'introduire dans la paroisse.

Quarante-huit dames étaient présentes. Elles eurent l'occasion de poser des questions. Après quelques délibérations, le vote unanime décida de fonder la Ligue dans la paroisse.

A la prochaine réunion, le 1er avril, ces dames éliront le Conseil exécutif qui dirigera le nouveau mouvement et le mettra à l'oeuvre.

Toutes les dames de langue française et même les jeunes filles à partir de 18 ans sont invitées à devenir membres. On a besoin de celles-ci pour mener à bonne fin les oeuvres paroissiales, pour répandre la bonne semence dans tous les milieux de la société. L'union fait la force; ensemble on travaillera sous l'oeil de Dieu et pour sa plus grande gloire.

Çà et là

Deux paroissiens, M. Hugh McMullan et la petite Rita Dorge, sont hospitalisés en ce moment. Tous leur souhaitent un complet rétablissement et un prompt retour dans leur familles.

La Société Athlétique de St-Norbert invite tous ses membres et leurs amis et amies à une soirée qui aura lieu à "The Homestead", le samedi 14 mars, à 8 h. p.m. Le prix des billets est de $1.

La dernière partie de cartes au profit des Scouts aura lieu le 15 mars à 8 h. p.m., à la salle paroissiale. Venez en grand nombre encourager les jeunes et faire un succès de cette soirée.

N.-D.-de-Lourdes

Décès

Le 3 mars, à 10 h. 30 p.m., est décédée à l'hôpital Notre-Dame, Mme Elie Marcon (née Antonie Préjet), âgée de 69 ans. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Mme Marcon était une excellente chrétienne, paroissienne charitable et exemplaire qui sut édifier tous ceux qui la côtoyèrent pendant sa longue maladie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Pierre, de Notre-Dame-de-Lourdes; une fille, Thérèse (Mme Joseph Vandale); un petit-fils, de St-Boniface; un frère, Joseph, de St-Boniface; six soeurs, Marie (Mme F. Rocher), et Léontine (la Rév. Sr M.-Julienne), religieuse au couvent des Chanoinesses à Notre-Dame-de-Lourdes, Ernestine (Mme Bourrier), à St-Boniface, Augustine (Mme P. Tissot), à Washington, Julienne (Mme O. Hébert), à Vancouver, C.-B., et Louise (Mme Joseph Dacquay), à St-Boniface.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, le samedi 7 mars, à 10 h. a.m., en l'église paroissiale remplie d'une nombreuse assistance.

L'inhumation eut lieu au cimetière local. Les porteurs étaient MM. Emmanuel Simon, Bertrand Lafrenière, Marcien Bosc, et des neveux de la défunte, Jean Bourrier, Jean Préjet et Aimé Rocher.

Mmes Joseph Bosc et Marcel Bazin firent la quête.

M. Elie Marcon et ses enfants tiennent à remercier tous ceux qui ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de leur épouse et mère.

Merci au personnel de l'hôpital et spécialement à M. le Dr et Mme H. Delaquis, qui ont témoigné tant de dévouement à Mme Elie Marcon pendant sa longue maladie.

La Coopérative de Ste-Agathe a tenu son assemblée annuelle

STE-AGATHE — Dans la salle paroissiale, le mardi soir 25 février, avait lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative du district de Ste-Agathe, sous la présidence de M. Edmond Lemoine. Quelque 85 personnes y assistaient. Trois prix d'entrée furent tirés et gagnés par MM. Gérard Bilodeau, Gérard Lagassé et Hubert Pinsonneault. M. Mike Philipps, représentant de la Federated Co-Op", donna le rapport financier. Les ventes se sont chiffrées à $185,000 en 1963, soit $43,000 de plus qu'en 1962. Les bénéfices ont été de 7.7 pour cent par rapport à 4.8 pour cent pour l'année précédente.

M. Albert Sabourin, délégué à l'assemblée de la Fédération qui eut lieu à Saskatoon, donna un rapport qu'il illustra par des vues fixes. A son tour, M. Maurice Gauthier, responsable des relations publiques, fit de même.

MM. François Palud et Gaston Brémault furent réélus au comité de direction qui comprend en plus MM. Donat Alarie, Léon Courcelles, Edmond Lemoine, Hilaire Gratton et Edmond Saurette.

Dans son mot de la fin, M. l'abbé A. Couture, curé, insista sur la nécessité de la coopération. Il félicita les directeurs pour leur bon travail, se dit très heureux du progrès de la Coopérative et il encouragea tout le monde à continuer dans cette bonne voie.

Assemblée

Jeudi soir, à l'Institut Collégial avait lieu l'assemblée des Dames de Ste-Anne. Elle fut intéressante et profitable pour les dames présentes.

Club 4-H

Vendredi soir, au même endroit, fut tenue la deuxième assemblée de l'année des Clubs 4-H. Après la routine habituelle on décida de changer la bannière et d'envoyer une contribution à la marche des dix sous.

M. Blatta présenta un souvenir, stylo et crayon avec inscription 4-H, à M. Gérard Beaudoin en reconnaissance pour ses bons services aux clubs. Au nom de tous les membres, à tour de rôle, MM. L.-D. Nolette et Emmanuel Lemoine exprimèrent des remerciements à M. Beaudoin pour l'intérêt et le dévouement qu'il a témoignés à tous et à chacun des membres durant son terme comme chef du Club.

Dans sa réponse, M. Beaudoin s'est dit très touché de toutes ces marques de gratitude, et dit qu'il resterait attaché au mouvement et continuerait à le suivre avec intérêt. Il encouragea fortement tous les jeunes à faire partie des Clubs et à participer aux concours oratoires afin de développer leurs aptitudes de chef et devenir des fermiers progressifs. Il félicita son fils, Pierre, d'avoir eu la bonne fortune d'être choisi comme délégué du Manitoba dans l'échange interprovincial des membres.

Ceci sera une occasion unique pour Pierre de visiter la Nouvelle-Ecosse. Il se propose de s'appliquer à trouver tous les renseignements possibles sur la province du Manitoba susceptibles d'intéresser les jeunes de là-bas et d'en rapporter autant pour ceux de cette province Le voyage s'effectuera en avion du 13 au 24 juillet prochain.

M. Breyfogle présenta M. Martin Carrico, de Selkirk, qui donna une conférence sur les caractéristiques et la qualité des veaux à élever pour les expositions. Au moyen de diapositives prises à différents endroits, il fit bien comprendre ce qu'il avait émis.

Ensuite, M. Blatta fit tourner aussi des vues. On était si intéressé qu'on ne voyait pas l'heure passée. Il était tard quand on mit fin à l'assemblée.

Hockey

Le club de hockey, qui avait été victorieux la majeure partie du temps, s'est fait battre en quatre parties consécutives des finales, par le club Falcon de St-Pierre. Félicitations à ce dernier.

Les joueurs de Ste-Agathe remercient leurs défenseurs et s'excusent de leur maladresse; ils se proposent de les mieux satisfaire dans les joutes qu'ils pourront organiser en fin de saison.

Voyage

Mme Ernest Bourbonnière et M. et Mme Adolphe St-Onge sont partis par train le lundi 2 mars pour un voyage de quelques semaines en Californie.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Jean Sorin, d'Otterburne, à Mme Marie-Ange Joyal, au jeune Claude Dorge, patients à l'hôpital général St-Boniface, à M. Albert Péloquin, à l'hôpital Deer Lodge, et à Mme Edmond Lemoine, qui a fait un séjour à l'hôpital de Morris.

Prompt retour à la santé à Mlle Denise Nolette qui a fait un séjour à l'hôpital général St-Boniface.

• • •

Exposition

Les jeunes de la JEC de l'école élémentaire de Ste-Agathe ont organisé une exposition des plus originales sur le passé. Jeunes et vieux en jouiront.

Voulez-vous revoir ou connaître un peu la vie, les coutumes, les modes de l'âge du "buggy" à celui du "spoutnic"? Venez à la salle paroissiale le vendredi 13 mars de 2 h. à 5 h. p.m., et de 7 h. à 9 h. p.m., ou le samedi 14 mars, de 2 h. à 5 h. p.m.

Baptêmes

Le 11 janvier: Yves-René-Joseph, fils de M. et Mme Maurice Rocan, né le 1er janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Audette, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 février: Raymond-Joseph-Edmond, fils de M. et Mme Edmond Courcelles, né le 31 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Courcelles, oncle et tate de l'enfant.

Le 2 mars: Michel-Paul-Joseph, fils de M. et Mme Donat Alarie, né le 23 février. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Léger, oncle et tante de l'enfant.

Haywood

Bonspiel

Les gagnants au bonspiel de la Coopérative furent: 1ère compétition, 1er prix, Georges Fay, Mme Cécile Rey, Cecil Major et George Edingborough; 2e prix, Richard Lapointe, Léon Dagesse, Hervé Rémillard et Louis Picton. 2e compétition, 1er prix, Louis Dedieu, Roland Déquier, Paul Dedieu et Mme Madeleine Poirier; 2e prix, Marc et Laurent Dupras, Omer Poirier et Victor Massinon. 3e compétition, 1er prix, Denis Picton, Maurice Rouire, Mmes Jeanne Dedieu et Dorothée Déquier; 2e prix, Marcel Bernard, Georges Souque, Camille Dextraz et Jos. Debuschère.

Chambre de Commerce

Le comité de la Chambre de Commerce fondée dans la paroisse le mercredi 4 mars, est composé de MM. Ernest Montsion, président; Louis Hébert, vice-président; Arthur Gautron, secrétaire-trésorier; Arthur Rouire, Romain Bazin, Arthur Marchand, Maurice Rouire, Joseph Labossière et Maurice Massinon, directeurs.

Félicitations aux membres du comité et voeux de succès à cette organisation.

Avis

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse tiendra sa prochaine assemblée le mardi 17 mars. Invitation à toutes les dames.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Adrien Souque et à la petite Lucille Marchand, hospitalisées à St-Claude, et M. Guy Souque, patient à l'hôpital de Carman, où il a subi une opération.

Baptêmes

Le 9 février: Loraine, fille de M. et Mme Omer Poirier. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Picton, de Somerset, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 février: Richard, fils de M. et Mme Edouard McIvor. Parrain et marraine, M. et Mme James McIver, grands-parents de l'enfant.

Le 8 mars: Gilbert, fils de M. et Mme Louis Dheilly. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Rey, oncle et tante de l'enfant.

Réunion de l'APM

Un bon nombre de parents se sont réunis dans l'auditorium de l'école pour une rencontre de l'Association de Parents et Maîtres.

M. l'abbé J. Choiselat, curé, donna une conférence. Les mamans décidèrent en faveur d'un nouveau costume pour les petites filles. Le tout se termina par un goûter.

Retour de voyage

M. Joseph Allec est revenu d'un voyage à Calgary, Alta, et Vancouver, C.-B., où il visita des parents.

St-Lazare

Hockey

Le 1er mars, les "18 ans" rencontraient Inglis. André Hayden compta trois points et Clarence Haney un contre Inglis qui compta trois points.

Le 5 mars, Angusville compta sept points, tandis qu'André Hayden, Mervin Haney et Desmond Bulger ne firent qu'un point chacun.

Les "12 ans" furent battus par les jeunes d'Angusville au compte de 6 à 4. Les points chez les jeunes furent faits par Daniel Tremblay (2), Louis Guay (1) et Wayne Haney (1).

Le 6 mars, les "10 ans" battirent Foxwarren au compte de 5 à 4. Carl Haney compta quatre buts, et Pierre Tremblay un.

Au tournoi des "12 ans", St-Lazare défit Russell au compte de 5 à 4. Hamiota fut battu par Dauphin 9 à 0. Dans une deuxième rencontre, St-Lazare remporta la victoire au compte de 5 à 4 contre Foxwarren. Enfin, dans une troisième joute, St-Lazare se faisait battre par Dauphin au compte de 9 à 4. En bons futurs Chevaliers de Colomb, les jeunes n'ont aucune excuse pour atténuer leur défaite à la dernière joute.

Tous sont anxieux de connaître l'heure précise où les Chevaliers de Colomb authentiques oseront, en 1964, rencontrer à nouveau les Clercs servants de St-Lazare. Vont-ils avoir le courage de cette rencontre avant la fermeture de la patinoire, le 15 mars.

N'oubliez pas d'être présents au carnaval le 15 mars; des artistes attendent une nombreuse assistance.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Hervé Plante, retenue depuis trois semaines à l'hôpital général St-Boniface, et à Mlle Georgette Pépin, hospitalisée à Birtle.

Çà et là

Mlles Jacinthe Tremblay, Alice et Marie-Anne Fenez et Noëlla Lemoine ont passé la fin de semaine avec leurs parents.

MM. Lazare et Arthur Fouillard, Jacques Guay et Ted Dupont sont allés à Winnipeg, ces jours derniers.

Mmes Marie Fleury, Rose-Anne et Irène Fleury sont de retour d'un court voyage à Brandon.

M. Denis Simard et son frère, Alfred, ont visité un optométriste à Brandon.

M. Benoit Fouillard, de Winnipeg, visitait sa mère, Mme Ben Fouillard.

Mme Marguerite Dupont, de passage à St-Lazare, visita son fils, Raymond. Elle est en route vers Regina, où elle visitera son fils, M. le Dr Jean Dupont.

Mlle Anna Deschambault est de retour de Winnipeg.

MM. et Mmes Lucien Trudeau, Jean Desrosiers et Laurence Zaporozan, ainsi que Mlles Simone Desrosiers et Marielle Clermont, MM. Claude Gosselin et Reynald Trudel, visitèrent M. et Mme Aimé Trudel.

Mme Fabien Perreault et ses enfants, René et Damien, ainsi que M. et Mme John Winowich, ont visité M. Fabien Perreault et M. et Mme Lucien Péloquin, à Brandon.

Baptême

Le 8 mars: Joseph Wayne, fils de M. et Mme Maurice Belhumeur, né le 17 février. Parrain et marraine, Maurice Houle et Albertine Belhumeur.

St-Laurent

Soirée d'amateurs

Le dimanche soir 8 mars, St-Laurent a donné sa soirée d'amateurs exécutée par des adultes. Au delà de 35 numéros se succédèrent. Il y avait des concurrents de St-Laurent, Oak Point, Clarkleigh, Lundar, Winnipeg et Fort Alexandre.

M. F. Gratton, Mme H. J. Hunt, Mlle Agnès Forsight et M. Taylor se distinguèrent par des jeux d'orgue très appréciés des auditeurs. Chaque concurrent et concurrente fut chaleureusement applaudi.

L'orchestre de Fort Alexandre se vit décerner le premier prix, le deuxième fut attribué au "Presteega Brothers" de Lundar, et le troisième à la jeune chanteuse Annie Belzk, d'Oak Point.

Çà et là

Il y aura retraite pour les hommes, du 23 au 25 mars, et pour les dames du 21 au 23 avril.

Les mariages en préparation sont ceux de M. Georges Ducharme à Mlle Camélia Allard, et de M. Hervé Chartrand à Mlle Isabelle Coutu.

On apprend le décès de Mme Eva Colliou, soeur de Mme Alexis Colliou, la semaine dernière.

St-Laurent aura probablement, pour la bénédiction de l'église fixée au 24 mai, la statue du patron de la paroisse. Ce sont M. et Mme Alexis Colliou qui en sont les donateurs.



S. H. le maire Joseph-P. Guay a remis à M. Damien Giordani, consul de France, au début de la séance hebdomadaire du Conseil de ville lundi soir dernier, un certificat de citoyenneté honoraire "en reconnaissance des nombreux services qu'il a rendus à St-Boniface, soit par ses généreux dons de livres français à la bibliothèque municipale, soit par sa présence active à tant de nos manifestations patriotiques et culturelles, soit par son ardeur à parler partout ailleurs de notre ville-cathédrale". Assistaient à cette cérémonie tous les échevins, M. Maurice Prud'homme, greffier, et ses trois assistants, MM. Fernand Marion, Albert Bonomo et Roland Belot, des journalistes, un groupe de contribuables. En guise de remerciement, M. Giordani exprima son immense plaisir de recevoir un tel honneur, affirma que dès son arrivée au Manitoba il se sentit chez lui à St-Boniface et donc que ce lui fut toujours naturel d'y revenir à chaque occasion propice. Il promit que ce certificat de citoyenneté occuperait la place d'honneur dans son bureau au Consulat de France et constituerait sans cesse un rappel des excellentes relations qui l'unissent "à cette forteresse française des Prairies". L'atmosphère de cette cérémonie était toute de cordialité et de camaraderie, ce qui poussait sans doute M. le maire à s'adresser au "citoyen Giordani". On est républicain quoi!

Le Pas

Le 17e festival

Le 17e et le plus grand festival des Trappeurs du Nord eut lieu ici à Le Pas les 20, 21 et 22 février. Il y avait des visiteurs d'endroits éloignés; tous ont été très intéressés à suivre les événements des trois jours durant lesquels M. Roger Carrière, surnommé le roi des trappeurs, a su garder son titre en remportant presque tous les premiers prix. La course des traînes à chiens sur une distance de 150 milles a été gagnée par M. Gilbert Lavallée, qui reçut en prix une bourse de $1,000, ainsi que le trophée Labatt.

Mlle Iona Woods, de Snow Lake, fut couronnée reine du festival, et Mlles Jocyln Wilson et Zaria McInychuk furent les princesses. Une jaquette de vison fut présentée à la reine, et chacune des princesses reçut une étole de vison. Toutes trois bénéficièrent d'un beau voyage à Winnipeg.

Un concert vocal et musical, sous la direction de Mme Denise Morrish (née Guyot)) a été grandement applaudi.

Visiteurs

M. Damien Giordani a passé une semaine ici, durant le Festival des Trappeurs.

Mlle Lilianne Labelle vint passer la fin de semaine chez ses parents.

Mlle Gale Morrish visitait aussi ses parents en fin de semaine.

Mlle Sandra Armstrong, de Winnipeg, était aussi de passage.

Mlle Sandra Morrisson, de Thompson, vint assister au festival.

Mmes Pauline Hanna, Wilma Pastuck, Mary Solowski et son fils, Albert, ont visité, entre autres, Mme Nellie Saskoski et M. L. E. Herman.

Départ

M. et Mme Doug Flannigan sont partis mardi pour aller demeurer à Winnipeg.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 4 mars à la résidence de Mme Adrienne Vandenbosch. Quatorze membres et le directeur étaient présents. Après les prières et l'acte de présence, les minutes de la dernière assemblée, ainsi que la correspondance et les rapports des différents comités furent lus. Les bulletins de vote furent remis à trois membres qui devront les distribuer.

Les dames ont décidé de faire le ménage de l'église le 25 mars, dans l'avant-midi. Il fut aussi décidé que la vente d'articles usagés avec Mme B. Denis en charge, aurait lieu le 24 avril et que trois dames s'occuperaient de préparer le café pour les soirées de bingo et autres.

Les cartes de Noël et timbres usagés furent recueillis. La présidente a bien voulu rappeler aux membres que le premier dimanche après la réunion est celui de la communion en groupe.

M. l'abbé A. Gervais donna un message spirituel suivi de sa bénédiction. Mme Yvette Verhaeghe clôtura l'assemblée. Le prix d'hôtesse donné par Mme J. Verhaeghe, fut gagné par M. le curé. Le goûter fut servi par Mmes Alice Pinette et J. Vandenbosch.

Çà et là

Prompt rétablissement au jeune Gérald Beheyt et à la petite Rose-Marie Labelle, hospitalisés durant la semaine du 3 mars, ainsi qu'à M. Lucien Neault, qui dut retourner au Sanatorium de Ninette, où il doit subir une opération.

MM. Emile Pinette, de Winnipeg, et Eddy Debeucklaere, de Dauphin, ont passé la dernière fin de semaine chez leurs parents et amis.

M. et Mme C. Berthelette et leur fille, Patsy, de Neepawa, et M. Armand Rivard, de Camp Shilo, ont passé la fin de semaine du 7 mars chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme René Verhaeghe et leurs enfants, Bryan et Marlene, de Dauphin, ont visité M. et Mme F. Pinette et autres parents, le dimanche 8 mars.

M. et Mme Peter Bilous et leur fils, de McCreary, visitaient M. et Mme J. Leperre et leur famille, dimanche dernier.

M. et Mme René Maguet, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine chez leurs parents à Kergwenan et Ste-Amélie.

M. Benoit Pinette et son frère, Gérald, accompagnés de MM. Albert Verhaeghe et René Denis ont passé la dernière fin de semaine chez des parents et amis à Winnipeg et St-Boniface.

Pendant ce temps de pénitence, en plus de la messe du matin à 7 h. 15, il y en a une le vendredi soir à 9 h., et le Chemin de Croix et le salut du Saint Sacrement, le lundi soir à 7 h. 30. La messe du soir a lieu à l'église et le salut du Saint Sacrement à la chapelle du couvent.

Petits cours en électricité donnés en divers centres ruraux

Le Département d'Agriculture et de Conservation du Manitoba a organisé de petits cours sur des sujets divers, qui sont donnés dans plusieurs centres ruraux manitobains, ce mois-ci.

Cette semaine, soit du 10 au 12 mars, à Ste-Rose-du-Lac, ce fut un cours au sujet de l'électricité sur la ferme. On projette un cours intitulé "L'électricité dans la maison", qui aura lieu à St-Pierre-Jolys, le jeudi 19 mars prochain. Un cours très semblable à ce dernier sera ensuite donné à St-Claude le jeudi 26 mars.

Ste-Rose-du-Lac

Assemblée annuelle

Le lundi 9 mars avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Ste-Rose sous la présidence de M. Auguste Pineau. La réunion débuta par la prière des coopérateurs dite par le R. P. J. Alarie, O.M.I. Le président souhaita la bienvenue aux visiteurs et aux sociétaires, puis le gérant, M. Emile Lepine, fit la lecture des minutes de la dernière assemblée.

M. Auguste Pineau donna le rapport des directeurs qui fut suivi du rapport financier par le gérant. Ce dernier rapport fut très intéressant et démontra une augmentation considérable dans les affaires de la Caisse. M. Léon Pineau présenta le rapport du comité de crédit, suivi du rapport du comité de surveillance. Chaque rapport était bien présenté, précis et encourageant.

Après les rapports et les discussions eurent lieu les élections des nouveaux officiers. Furent élus au comité de direction: MM. Auguste Pineau, A. Brunel, J.-B. Maguet, A. Guillas et F. Lecomte. Au comité de crédit: MM. Léon Pineau, N. Plamondon, R. Kaminsky, G. Bishop et J.-L. Brunel. Au comité de surveillance: MM. G. Guillas, M. Valcourt, J. Roche, A. Tucker et le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé.

M. René Toupin, propagandiste du Conseil de la coopération du Manitoba, adressa la parole et insista sur la nécessité des Caisses scolaires. Il faut que les parents enseignent aux enfants comment épargner, car si ceux-ci l'apprennent immédiatement, ils pourront plus tard diriger adéquatement leur budget. Une des plus grandes faiblesses chez les jeunes est ce manque de volonté de se priver de quelques petites délicatesses.

M. Pierre Frossais, chef des inspecteurs des Caisses, félicita les membres de la direction pour leur beau travail, le gérant, M. Emile Lepine, pour son dévouement, ainsi que Mme Wilson, secrétaire, qu'il nommerait gérante-adjointe. Puis il démontra que le premier but des Caisses est l'épargne. Il est nécessaire de commencer tôt à faire des petites épargnes, surtout celles qui exigent un budget, de la volonté et des sacrifices. Il termina en donnant un mot d'ordre: Soyons honnêtes en étant à date dans nos paiements, en rencontrant nos obligations.

Le R. P. curé remercia tous les membres de l'exécutif pour le travail bénévole accompli pour le bien commun de tous. Il remercia M. Emile Lepine pour son dévouement et son empressement à collaborer à toutes occasions.

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel

Le 8 mars dernier eut lieu le premier bonspiel annuel des pompiers. Quatre équipes y prirent part, dont deux de Notre-Dame-de-Lourdes et deux de Somerset. Après le bonspiel, M. Raphaël Vuignier, assistant-pompier à Notre-Dame-de-Lourdes, les invita tous à visiter la nouvelle salle à feu et salle municipale, dont la construction sera bientôt achevée.

Ensuite ces personnes se rassemblèrent pour discuter les avantages et les problèmes concernant les pompiers. Ce premier bonspiel fut un succès et les participants furent enchantés du bel après-midi qu'ils passèrent ensemble.

Bingo

Le dimanche 15 mars aura lieu une soirée de bingo à 8 h. 30 p.m., avec une cagnotte de $375. M. Pierre Mabon, président du Lourdes-O-Club, vous rappelle que ces soirées ont pour but de venir en aide à l'amélioration de la salle paroissiale et il invite fortement chaque paroissien à y assister. "C'est par la coopération que nous avancerons".

EN SASKATCHEWAN

Prud'homme

Réunion

Le lundi 2 mars il y eut une intéressante réunion entre M. l'abbé P. Carrier, les enfants de choeur et leurs parents, la Rév. Sr Alfred-Joseph, directrice des enfants de choeur, et M. Laurier Lepage, assistant des Clercs-Servants.

Il y eut prière d'ouverture, suivie d'une introduction par Roger Loiselle. Ensuite Georges Jeanneau lut l'Evangile du dimanche de la Septuagésime, mimée par les jeunes servants. La morale fut expliquée par Jean Lévesque.

Reymond Beauregard donna une allocution sur l'année liturgique; Paul Hounjet décrit la belle journée que les jeunes passèrent lorsque M. le curé les conduisit à Outlook, et Clarence Proulx remercia leur bienfaiteur pour cette journée ainsi que M. Ludger Painchaud, qui avait également conduit un groupe de servants à cette occasion.

Le beau film "La nuit pascale" fut tournée par M. Gilles Rinquette. M. le curé donna quelques mots d'appréciation de cette réunion et invita les jeunes et leurs parents à discuter le film et toutes autres suggestions qui pourraient aider les servants et les paroissiens à mieux suivre la messe. La soirée se termina par un goûter.

Bazar

Le dimanche 8 mars, il y eut une partie de bingo et une vente de paniers organisées par le groupe no 4 de la paroisse. Les prix de bingo allèrent à Mmes Denise Grimard, Edna Evaniuk, Thérèse Jeanneau, Mlle Gisèle Normand, MM. André Lepage (deux prix), René Proulx, Dollard Blain, Jean Lévesque et Robert Lepage. Les prix de la loterie, un miroir, don de M. François Normand, alla à M. Edouard Lafrenière et une balance, don de M. Wiebe, de Cudworth, à E. Myskolzi. Le billet de $10 offert par la Caisse populaire alla à Mme Edmond Petit.

Les dames qui avaient préparé les plus beaux paniers étaient Mmes Edouard Painchaud, Joseph et Hervé Poilièvre.

Durant l'après-midi il y eut pêche, bingo et vente de bonbons pour les enfants. Ceci fut très apprécié par les parents venus avec leurs jeunes enfants. Cette organisation remporta la belle somme de $475.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Léon Lévesque et Ludger Fontaine, hospitalisées.

Attention

Il y aura une clinique de vaccin oral contre la poliomyélite à l'école le 26 mars, de 10 h. a.m. à midi, et de 1 h. p.m. à 3 h. p.m. (heure avancée). Ceci est réservé pour les enfants de 1 an à 3 ans.

Maillardville

Décès

M. Alcide Gamache est décédé subitement à sa demeure le 24 février, à l'âge de 76 ans.

Né le 24 juillet 1887, à St-Etienne de Botton, Qué., M. Gamache vint demeurer avec ses parents à Laurier, Man., en 1895. Il passa plusieurs années à Fisher Branch, Man. Après avoir épousé Mlle Joséphine Raymond, de Pautucket, Rhode Island, en 1914, il passa 11 ans à Laurier et vint s'établir à Maillardville, en septembre 1936.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, Aimé, de Haney, C.-B., Léo, de Cloverdale, Roland, de Kamloops, Emile, de Toronto, Ont., Lucien, de Maillardville, Armand, de New Westminster, et Gilles, de Burnaby; deux filles, Rita (Mme Joe Lajeune), de Maillardville, Estelle (Mme Wally Drumel), de Burnaby; un frère, Jos. Gamache; une soeur, Alice (Mme Ernest Bouchard), de Maillardville, et 34 petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes le jeudi soir jusqu'à l'heure des funérailles, à 10 h. a.m., le 28 février. Le R. P. A. Fréchette, O.F.M., chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. G. Michaud, O.M.I., et T. Benoit, O.F.M.

Les porteurs étaient MM. René Gamache, Eugène Bouchard, Gérard et Félicien Camiré, Salomon Hamelin, tous neveux du défunt, et Laurie Oxford, un ami.

Remerciements

Mme Alcide Gamache et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs prières, offrandes de messes et fleurs ou par leur assistance aux funérailles

Décès de M. Oscar Lemay, âgé de 56 ans, à Ponteix

PONTEIX — M. Oscar Lemay est décédé le jeudi 27 février à l'hôpital Gabriel de Ponteix, à l'âge de 56 ans, après quelques semaines de maladie.

M. Lemay naquit à Lac Noir, Qué., en 1907, et vint dans le district en 1918; ses parents avaient acheté une terre à sept milles au sud-est du village.

Son départ laisse un grand vide au choeur de chant. Pendant plus de 40 ans on entendit sa belle voix de ténor, soit le dimanche, aux services funèbres, mariages, pratiques de chant et dans les événements sociaux. Tous ceux qui l'ont connu le regretteront, même les gens des paroisses environnantes, où il a également chanté en diverses occasions.

Les funérailles eurent lieu le 2 mars dans l'église de Notre-Dame d'Auvergne. L'officiant était Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, assisté de MM. les abbés Oscar Lemay, de Val Marie, et Lucien Poulin, de Lisieux, comme diacre et sous-diacre. La maison funéraire Lemieux était en charge des arrangements.

Les porteurs étaient MM. Albert et Alcide Auger, Gérard Fourny, Amédée Robitaille, Dominique et Antonio Monette. M. Roger Lemay portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (née Eugénie Monette, de Lac Pelletier, qu'il avait épousée en 1933); trois fils, Louis, de Val Marie, Lucien, de Swift Current, et Alfred, à la maison; quatre filles, Cécile (Mme Paul Dumonceaux) et Jeannine (Mme Christian Schmaltz), de Port Reeve, Madeleine (la Rév. Sr St-Louis-Marie, des religieuses de Notre-Dame), de Ponteix, et Bernadette, à la maison; son père, M. Napoléon Lemay, du Foyer St-Joseph de Ponteix; deux frères, Armand, d'Edmonton, Alta, et Albert, de Ponteix; deux soeurs, Lumina (la Rév. Sr Léon, des religieuses de Notre-Dame), de Magog, Qué., et Rose-Alma (Mme Alcide Auger), de Frenchville; et cinq petits-enfants.

Il a été précédé dans la tombe par une fille âgée de 7 ans, Madeleine, en 1940, un frère, Alfred, en 1936, deux soeurs, Marie-Alma (Mme Albert Auger), en 1944, et Marie-Rose (Mme Ernest Béliveau), en 1953, ainsi que sa mère en 1961.

Les parents et amis de l'extérieur venus aux funérailles étaient M. et Mme Armand Lemay et Mme Rose-Anna L'Heureux, d'Edmonton, Alta; M. et Mme Dominique Monette, de Saskatoon; MM. et Mmes Antonio Monette et Jean Chénard, M. Noël Robitaille, M. et Mme Alphonse Chabot, M. Gérard Chabot, M. et Mme Irvin Studer, Mme Edgar Spence, Mlle Irène Monette, MM. Joseph Dumesnil, Georges Pellerin et Alphonse Pelletier, de Lac Pelletier; M. et Mme Théodore Koch, de Simmie; MM. et Mmes Amédée Robitaille et Wayne Dawson, de Neville; MM. et Mmes Alcide Auger et Gérard Fourny, MM. Guy et André Chelle, de Frenchville; M. et Mme Paul Dumonceaux, Mme Barbara Schmaltz, M. Christian Schmaltz, de Port Reeve; MM. et Mmes Lucien Lemay et Jean-Paul Béliveau, Mme Anne-Marie Martin et M. Raphaël Larochelle, de Swift Current; MM. et Mmes Louis Lemay, Albert et Arthur Dumonceaux, de Val Marie; les Rév. Srs Louis-Marie, de Regina, et Marie-de-la-Providence, de Ponteix; M. et Mme Rosaire Béliveau, MM. Louis-Philippe et Ernest Béliveau, M. et Mme Jean Matanko, de Moose Jaw; M. et Mme Roméo Fradette, de Willow-Bunch; MM. et Mmes Denis Boire, Lionel Bourgeois, Léo Bouvier et Alfred Gauthier, de Gravelbourg; MM. et Mmes Médelger Chabot et Lucien Beaudoin, de Ferland; MM. Ludovic Lacelle et Laurent Roy, de Cadillac, et Mme Albert George, de Bellegarde.

Çà et là

M. Charles Gauvin a assisté à une exposition d'objets de quincaillerie, à Regina, pour les gérants des magasins Coopératifs.

M. et Mme Oscar St-Cyr, M. Aldéma Lalonde et M. Hubert Jodoin sont revenus de Vancouver, C.-B., où ils ont passé l'hiver.

M. et Mme Gérard Vallée, de Naicam, Sask., sont les heureux parents d'un fils, Marc, né le 10 février. Les parrain et marraine sont M. et Mme Gilbert Vallée, qui se sont rendus à Naicam, le 23 février, jour du baptême.

M. et Mme P. Kouri ont assisté à un tournoi de bridge à Calgary, Alta. Mme Cliff Dixon les accompagnait et visitait sa soeur et sa famille, M. et Mme Eugène Nogue et leurs enfants.

Mme Irène Hoppe, de Ste. Catharines, Ont., est en visite chez sa soeur, Mme Annette Stringer.

Mme Gabriel Mondor accompagnée de son fils, Lorenzo, de Willow-Bunch, a visité sa fille, Mme Ernest Ferland, à l'hôpital, ainsi que M. Ferland et sa famille et M. et Mme Jean Mondor et leur famille.

M. et Mme Lucien Michel sont les heureux parents d'un fils, Denis-Lucien, né à l'hôpital de Ponteix, le 27 février.

M. et Mme R. Aurat et leur bébé, de Swift Current, ont passé une semaine avec leur mère, Mme G. Aurat.

M. et Mme Roger Clermont, de Laflèche, ont visité M. et Mme Arthur Vallée.

Mme Yvonne Tourigny, son fils, Jean, et sa fille, Lilianne, ont passé quelques jours à Edmonton, Alta, pour visiter leur fils et frère, M. Guy Tourigny, patient à l'hôpital à la suite de sérieuses brûlures aux mains et à la figure, subies dans un laboratoire, où il est employé. Un autre frère, Marcel, de l'Université de Saskatchewan s'est aussi rendu le visiter.

M. et Mme Dan St-Julien ont fêté leur 55e anniversaire de mariage, le 22 février. Ils se sont mariés à St-Victor-d'Alfred, Ont.

M. et Mme Ernest Thomas (Claudette Levasseur), de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme Armand Levasseur.

La retraite paroissiale fut un grand succès. L'assistance nombreuse était même composée de personnes des paroisses environnantes. Sincères remerciements aux RR. PP. Tremblay et Gagnon.

Prince-Albert

Malades

Tous sont heureux d'apprendre que l'état de santé des patients suivants s'améliore sensiblement: Mgr J. Cybart, du Mont St-Joseph, Mme Albert Dupuis, Mme A.-L. Pagé et son fils, Marcel.

Çà et là

Mmes Ulric Charlebois et Hercule Dansereau sont retournées dans leur foyer respectif, chacune d'elles ayant subi une opération chirurgicale à l'hôpital Ste-Famille, où elles furent patientes pendant plusieurs semaines.

M. le Dr et Mme Bernard Chappuis, de cette ville, accompagnés de Mme L.-J. Fournier et son fils, Pierre, se rendaient à Saskatoon pour assister au récital de piano de M. Garth Beckett, tenu à la "Convocation Hall", le 1er mars. Ce concert était sous les auspices du Département de musique de l'Université de la Saskatchewan.

Mlle Michelle Fournier, qui visitait sa mère ici, se rendit aussi à Saskatoon pour assister à ce concert avant de retourner à Edmonton, Alta, où elle continuera ses études.

M. et Mme René Dansereau et leurs deux enfants, de Senneterre, Qué., sont venus passer un mois chez leurs parents, M. et Mme Hercule Dansereau.

Mlle Agnès Roy, de Toronto, directrice de l'exécutif du YWCA du Canada, visita Prince-Albert durant quelques jours et rencontra les membres de l'exécutif local. Elle était accompagnée de Mme Ida Livingstone, de Moose Jaw. Mlle Roy adressa la parole comme invitée d'honneur au cours d'un dîner-causerie du Club Kiwanis, mardi dernier.

Concours oratoire

Les participants aux finales du concours oratoire, classe junior, furent Gérald Parenteau, Léonard Sevic, David Schemanaeur et Cecil Schewchuk, tous de la 9e année. Deux autres élèves de 10e année, Ken Klein et Maurice Dansereau, prenaient aussi part à ce concours.

Pour la classe senior, Robert Régnier se classa premier; les autres concurrents étaient Dough Charharyn et Ron Jacobs, 11e année, et Graham Foster, Ray Fournier et Albert Joubert, 12e année. Les juges pour la classe senior étaient MM. Ralph Himsl et R. C. Stenart, surintendants des écoles séparées et des écoles publiques, respectivement. Pour la classe Junior, la Rév. Sr Thérèse-Marie, Mme F. Foster et Mlle M. Pavelic. M. l'abbé C. Tremblay, principal du collège, fit la présentation des trophées.

Ecole séparée

L'école séparée de St-Michel aura sa bibliothèque sous peu, a déclaré Mme H. Deters, présidente, à la réunion de l'Association de Foyer-Ecole auquel assistaient 32 membres. Il fut décidé de donner une coupe aux gagnants du concours oratoire qui aura lieu le 8 avril et auquel participeront les élèves des 7e et 8e années.

Attention!

Tous sont invités à se rendre à l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur le mercredi 18 mars à l'occasion du souper de fèves au lard préparé par les Dames Patronnesses du collège Notre-Dame à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation du collège. Le souper sera servi de 5 h. à 7 7 h. p.m. (heure avancée). Prix d'entrée: adultes 75c; enfants 35c.

A 8 h. p.m., ce même soir, 20 parties de bingo seront jouées. Dix-huit beaux prix d'une valeur moyenne de $15 seront distribués. Le gros lot sera de $100, et un deuxième de $50; ce dernier donné par le poste CFNS. Un bon nombre d'autres prix ont été donnés par des marchands de cette ville.

Retraite paroissiale

Voici l'heure des exercices à l'occasion de la retraite pour dames et demoiselles: 6 h. 45 a.m., sermon, 7 h. 10, messe; 7 h. 45, sermon, 8 h. 10, messe; 8 h. 45 p.m., sermon et bénédiction du Très Saint Sacrement. Il y a aussi une messe à 4 h. p.m. pour la gent écolière.

Festival

Un festival organisé par le comité diocésain Ad Hoc, fut offert à Son Exc. Mgr Morin, évêque de Prince-Albert, le dimanche 1er mars, au théâtre Orpheum. Un programme très varié fut présenté par différentes paroisses. Le maître de cérémonies était M. l'abbé G. Lachance.

Debden

Çà et là

Le dimanche 23 février eut lieu une soirée de chants et saynètes par les enfants qui fréquentent l'école du village. Cette soirée qui se termina par un bingo fut un réel succès car les recettes s'élevèrent à $629.80.

M. Ronald Parent fut transporté d'urgence à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, où il a subi une appendectomie.

M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, sont venus visiter leurs nombreux parents et amis.

M. et Mme Lawrence Gibney sont allés à Carrot River, où avait été transportée Mme Gustave Mandin (mère de Mme Gibney), à l'occasion d'une grave maladie. On rapporte que son état de santé s'est amélioré.

M. Marius Tisserand est parti en Colombie-Britannique accompagné de M. Dominique Lehouillier.

Nous pensons toujours que notre siècle a tout découvert et que notre génération vient de débrouiller le chaos, comme on parle; mais il n'est que de s'enfermer, deux heures chaque jour, dans une bibliothèque pour acquérir quelques sagesse et modestie. — Tristan Derème — Le violon des muses, Grasset, 1935, p. 127.

Le collège Notre-Dame fêtera son jubilé d'étain à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Les personnes et les circonstances ont bien changé depuis le jour où Mgr Léo Blais portait le diocèse de Prince-Albert acquéreur du vieil édifice du haut de la côte. Cette oeuvre fut conçue en vue du recrutement sacerdotal. Elle a commencé bien pauvrement, elle continue bien humblement mais il semble que ce soit le début providentiel d'une oeuvre prometteuse et florissante. Voilà qu'elle compte ses 10 ans d'existence!

Comment souligner ce jubilé? Tous les anciens élèves et tous les amis du collège sont chaleureusement invités le mercredi 18 mars à un souper canadien aux fèves au lard, servi au sous-sol de la cathédrale par les Dames Patronnesses. De 5 à 7 h. p.m. (heure avancée), vous aurez votre place autour des tables moyennant 75 sous le couvert.

Dans la même salle, vers 8 h., tous sont attendus au bingo géant. Il faudra sans doute verser $1.00 pour y participer, mais des cadeaux-souvenirs inoubliables vous seront offerts. D'abord un billet de $100 au gagnant de la cagnotte, et pour soutenir l'espérance des joueurs, une petite cagnotte de $50. De plus à chaque partie de bingo, les gagnants pourront choisir des prix-souvenirs magnifiques tels que lampe de salon, lampe de table, table à café, cendrier et miroir de salon, chandail d'hiver sans oublier d'autres prix en argent et une dizaine de beaux gros jambons préparés pour les prochaines fêtes de Pâques par Intercontinental Packers. Le tout sera suivi de la proclamation des heureux gagnants du tirage.

Le 18 mars, venez encourager votre collège diocésain. Venez partager la joie de ce 10e anniversaire de fondation.

Chronique de CFRG

Il est bon de rappeler à l'attention de nos auditeurs, à ce temps-ci, en plus de la publicité faite plusieurs fois sur les ondes le dimanche, les causeries de M. Rodolphe Laplante, du Conseil de la Vie Française en Amérique. Tous auront remarqué que les sujets de ces causeries sont d'une brûlante actualité: rôle joué par la radio française, la presse française, la famille, l'école, etc. M. Laplante, qui a fait un stage dans l'Ouest à "La Survivance" d'Edmonton, et qui est maintenant rédacteur à Montréal, s'est toujours intéressé aux minorités françaises de l'Ouest. C'est le pourquoi de ses causeries du dimanche: rendre service à la Saskatchewan française.

M. Laplante nous a donné de belles pages d'histoire: celle de la Radio-Ouest française et celle de l'évolution de la loi scolaire en Saskatchewan. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

Les causeries de M. Rodolphe Laplante passent en ondes tous les dimanches après-midi, à 4 h. 30, heure centrale.

Nous profitons de cette chronique pour remercier le Conseil de la vie Française en Amérique de son chèque de $10,000 qui servira à des fins d'expansion du poste CFRG. C'est un solide coup de fraternité. Mille mercis.

A l'île aux Coudres

Tous les samedis matin, à 11 h. précises, un poète du nom de Pierre Perrault nous convie à la poésie rude et vraie des habitants de l'Ile aux Coudres. C'est une demi-heure enchanteresse! Il y a 12 ans que cet avocat devenu poète côtoie les colons, les navigateurs, les pêcheurs, les agriculteurs de ce coin de terre perdu entre ciel et mer, le plus pittoresque et le plus vrai qui soit au Canada français. L'île aux Coudres, en face de Baie St-Paul sur la rive nord du fleuve, revit pour nous chaque samedi matin avec l'auteur qui dit lui-même les textes qui relient les témoignages d'Alexis Tremblay (78 ans) et de sa femme Marie, de leur fils, Léopold, d'Abel Harvey et du prophète à Joseph de l'Anse, le Grand Louis, Louis Harvey, les acteurs de ces Chroniques de terre et de mer. Une émission à ne pas manquer; c'est l'une des mieux faites qui, avec Le Marchand de sable (en ondes tous les soirs à 5 h. 15), vient jusqu'à nous.

Le Dr Jacques Baron

Tous les jeudis, de 12 h. 15 à 12 h. 25 p.m., un médecin vétérinaire, originaire du Québec et maintenant établi à Swift Current pour le compte du gouvernement fédéral, M. le Dr Jacques Baron nous entretient de divers sujets de son champ d'action. Nous invitons donc tous les éleveurs de bestiaux, de volailles, et tous ceux que le sujet intéresse, à syntoniser CFRG le jeudi à 12 h. 15 p.m. Ce sera sûrement au profit de tous!

Le chapelet en famille

Nos auditeurs éloignés peuvent maintenant se joindre à nous sur les ondes de CFRG pour le chapelet du soir. Il en sera ainsi jusqu'en octobre! Nous les invitons à être attentifs, à chaque début d'un mois nouveau, pour connaître la nouvelle heure à laquelle CFRG quittera les ondes le soir. Nous sommes heureux de vous avoir avec nous le plus longuement possible ces mois à venir.

Impôt

La feuille d'imposition sur le revenu des particuliers pour la Saskatchewan est maintenant imprimée en français et peut être obtenue du bureau de poste. Nous incitons tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan à se prévaloir de ce droit. Si votre bureau de poste n'a pas de feuille d'imposition en français (déclaration d'impôt sur le revenu), demandez à votre préposé aux postes d'en faire venir de Regina. Il y a longtemps que nous insistons auprès des autorités fédérales pour obtenir des formules françaises. Maintenant que nous les avons obtenues, à nous de nous en servir.

Et de un, et de deux

L'une de nos camarades, Mme Lorraine Archambault, est maintenant la fière maman d'un joli poupon. Il paraît que le bout d'chou ressemble à son papa. Un futur Maître, quoi! Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Et le camarade Marcel s'en vient clopin-clopant, tranquillement, lentement. C'est comme ça quand on refuse de vieillir et que l'on s'en va se balader en traîneau. La cheville n'a pas l'âge du coeur, c'est le cas de le dire! Paraîtrait qu'il voulait simplement continuer une tradition à CFRG . . . celle des pattes cassées. Et le voici à l'âge vénérable de la canne!

Montmartre

Soirée

La partie de cartes et l'heure des amateurs qui eurent lieu au soubassement de l'église le 1er mars eurent un franc succès. La coopération de l'assistance prouvait l'intérêt que l'on sait apporter aux oeuvres paroissiales. Un cordial merci à tous. Mlle Paulette Lachambre, fille de M. et Mme Hervé Lachambre, fut l'heureuse gagnante du trophée. Félicitations.

Sympathies

Sincères condoléances à tous les membres de la famille Perras, à l'occasion du décès de Mme Madeleine Highi, survenu la semaine passée. Cette dernière était la soeur de M. François Perras, Mmes Léger O'Shaunessy et Kathie Lapierre.

Va-et-vient

M. et Mme Emilien Labrèche se rendirent à Viking visiter M. et Mme Roger Labrèche.

MM. Bert Gensorek et Henri Giroux, de Preeceville, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

Saint-Front

Çà et là

Les professeurs et les élèves de l'école St-Front donnaient un intéressant concert et une belle exhibition de leur travail en classe. Le dimanche soir 23 février, dans le soubassement de l'église, les paroissiens pouvaient admirer l'excellent ouvrage en composition, écriture, dictée, géographie, dessin, accompli par tous les écoliers des 1ère à 10e années. Puis les nombreux spectateurs jouirent des belles chansons, saynètes, monologues, démonstrations du travail en classe, tel que épellation et mathématiques, dirigés par MM. J. Baril et Aurèle Dufault. Tout le monde était ravi du beau travail accompli par les élèves et leurs profresseurs, sous la direction de la Rév. Mère Marie-Reine, F.d.l.P.

Le dimanche matin 1er mars, malgré la température menaçante, l'autobus scolaire de M. Armand Moyen se dirigeait vers Prince-Albert, emportant trois professeurs, 23 élèves de l'école et Mme André Le Strat, pour assister au festival de la Bonne Chanson. Tous revenaient le soir, enchantés de leur beau voyage. Mme Le Strat a rencontré ses filles, la Rév. Mère Marie-André et Aline, ainsi que sa nièce, Mlle Yvette Plamondon.

Depuis quelques dimanches, la célébration de la messe entre dans l'esprit religieux désiré par le Concile Vatican II: l'Evangile, l'Epitre, l'Offertoire et la communion sont lus en français par un membre du choeur de chant.

Le 29 février, M. et Mme Laurent Plamondon recevaient la visite de leur fille, Lorraine, de l'Institut Collégial du Sacré-Coeur de Regina. Celle-ci était accompagnée de Mlle Elise Goulet, de Dollard.

MM. Alphonse Syrenne et Léonard Bourque, de Saskatoon, étaient en visite chez leurs parents et amis dans la paroisse, le dimanche 1er mars.

Le service postal dans la région est maintenant réduit à deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, à cause de la grande distance d'ici à Rose Valley.

M. Lucien Moyen, de Zenon Park, a amené sa mère, Mme Marie Moyen, chez M. et Mme Maurice Bussière, ses gendre et fille, où elle passera la fin de l'hiver.

Mme E. Boire et son fils, Arthur, de Saskatoon, visitaient leurs soeur, beau-frère et oncle, M. et Mme P. Moisan, et leur père et grand-père, M. P.-H. Bourque.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.

Félicitations

Au frère Alison et à Mme Ash à l'occasion de la naissance d'une fille, Jacqueline-Germaine.

Au frère Etienne et à Mme Paulhus à l'occasion de la naissance d'un fils, Bernard.

Au frère Dave et à Mme McCormick à l'occasion de la naissance d'une fille, Brenda.

Au frère Joseph et à Mme Fileteau, qui ont célébré leur 25e anniversaire de mariage dernièrement; ils ont eu alors la visite de leurs fille et gendre, le frère et Mme Horace Jalbert, de la Colombie-Britannique.

Aux officiers et membres du nouveau Conseil de Macklin no 5474 à l'occasion de l'institution de leur nouveau Conseil.

Annonces et nouvelles

La Convention d'Etat cette année aura lieu à Saskatoon les 16, 17 et 18 mai.

Pour votre information, le Conseil organisera une partie de cartes pour le dimanche 22 mars, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina. Réservez cette date sur votre calendrier.

Nous sommes heureux d'avoir des nouvelles du frère Patrick Halpin, du Congo, et nous offrons nos voeux sincères à lui et à sa famille en espérant les voir bientôt encore parmi nous.

Vente de trèfles

La vente de trèfles (shamrock sales) aura lieu le dimanche 15 mars.

Bons succès

Le frère Dr Jean Dupont nous quittera bientôt pour résider dans la capitale fédérale. Nous lui souhaitons entière prospérité et succès dans sa nouvelle position.

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle du Conseil aura lieu le vendredi 13 mars à 8 h., à la nouvelle salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

BATISTE.

Lisieux

Çà et là

M. et Mme Théodore Préfontaine, de Saskatoon, ont visité M. et Mme Philippe Préfontaine, dernièrement.

M. et Mme Emilien Préfontaine sont partis le jeudi 5 mars pour Vancouver, C.-B., où ils visiteront des parents.

M. l'abbé L. Poulin a assisté à une réunion du clergé à Swift Current, le lundi 2 mars.

M. Georges Sabourin et Mme Adrien Lamontagne ont fait un voyage à Regina, cette semaine.

M. et Mme Claude Préfontaine ont conduit leur fille à l'hôpital de Regina, dernièrement.

La réunion des Dames de Ste-Anne eut lieu le vendredi 6 mars. Sept dames ainsi que M. l'abbé Poulin étaient présents. Après un court rapport financier, une vive discussion se lançait au sujet des fréquentations de la jeunesse et des sorties des parents. Toutes les dames assistaient ensuite à la messe chantée à leurs intentions.

M. et Mme Ron Hoffart et leur bébé, Joanne, ainsi que Mme Germaine McCann et sa fille, Darlene, ont visité M. et Mme Paul Lamontagne, le dimanche 1er mars.

M. Jos. Bellefleur, de Willow-Bunch, membre de l'unité scolaire Borderland, a parlé à une réunion des commissaires d'écoles centralisées, le jeudi 5 mars.

M. Joseph Chrétien est actuellement patient à l'hôpital d'Assiniboia.

Sécurité familiale

L'A.C.F.C. désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité Familiale dont les noms suivent: M. André Bauche, d'Antler, Mme Ombéline Huot, de Makwa, et M. Marcel-Albert Blézy, de Storthoaks.

Vawn

Assemblée de la L.F.C.

M. l'abbé G. Aumont et neuf membres étaient présents à la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, le 4 mars au presbytère.

Après les minutes et les comptes rendus, on décida une journée de prière, le rosaire continuel le mercredi 25 mars. Que chacun inscrive son nom sur la liste à l'entrée de l'église. La journée se terminera par le rosaire et une heure d'adoration de 8 à 9 h., au couvent.

De l'argent fut envoyé à diverses organisations: Croix-Rouge, $10; Fonds du Coeur, $6; Santé mentale, $6.

Les élèves de la classe de catéchisme ont collecté et envoyé $5 à la Marche des Dix Sous.

Le directeur donna les nouveaux règlements sur la liturgie, après les prières il donna sa bénédiction. Les responsables pour le goûter à la réunion annuelle, le 8 avril, sont Mmes Ernest Blais et S. Harty.

Bingo

Un bingo organisé par les Chevaliers de Colomb sera tenu dans la salle locale le lundi 3 mars.

Zenon Park

Souper annuel

Il y a quelque temps, 21 Dames Auxiliaires, accompagnées de leurs époux, se réunissaient chez M. et Mme Gérard Chabot, à l'occasion de leur souper annuel. Au cours de la soirée, M. Laurier McCrea fit tourner des films de ses voyages et un autre des fêtes du cinquantenaire de la paroisse.

Çà et là

Mme Maurice Lareau est de retour chez Mme Victoire Lareau, heureuse de revoir ses deux fils, Gérald et David, restés chez leur grand-mère durant son voyage de 10 mois à Diyarbakir, Turquie, où M. Maurice Lareau est employé.

M. Martin Lalonde, de l'Aviation canadienne, stationné à Calgary, Alta, est venu chez ses parents, M. et Mme Omer Lalonde, et, accompagné de ces derniers, il a visité son frère, Georges, au collège Notre-Dame de Prince-Albert, sa grand-mère, Mme Rosanna Fortier, au Mont St-Joseph, et ses oncle et tante, M. et Mme Roland Brisebois.

M. Dolphin Michaud est de retour chez lui et se remet d'une intervention chirurgicale subie à un hôpital de Saskatoon.

Etaient en visite dernièrement: M. Eugène Leblanc, de Domremy, chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard-A. Leblanc, et leur famille; M. Michel Favreau, chez ses parents, M. et Mme Eugène Favreau (Michel fait sa première année d'un cours en agriculture à l'Université de Saskatoon); MM. et Mmes Fred et Miro Moniuk, Mme Helen Lisitza et M. E. Robert, de Prince-Albert, chez Mme Victoire Lareau.

M. Marcel Roy a complété récemment un cours en réfrigération à Saskatoon.

Un souper de fèves au lard eut lieu dernièrement à la salle paroissiale et fut suivi d'une soirée de patinage à l'aréna local; tous se sont bien amusés et le profit alla au Conseil Etudiant.

Se sont rendus à Prince-Albert pour affaires, ces dernières semaines: MM. et Mmes Laurier McCrea et Edmond Hudon, Mmes Yvonne Poulin, Maurice Lareau et Gérard-A. Leblanc.

M. et Mme Julien Haudegand et leur fils, Denis de Humboldt, ont passé quelques jours chez M. et Mme Marcel Hudon, récemment.

M. et Mme Raymond Poulin et leurs deux plus jeunes enfants, de St-Boniface, Man., ont visité Mme Yvonne Poulin et sa famille; Mme R. Poulin a aussi rendu visite à sa soeur religieuse à l'hôpital Notre-Dame et à d'autres parents et amis.

MM. et Mmes André et Rosaire Bussière, de Vonda, étaient de passage chez M. et Mme Jos. Bussière et leurs enfants, le dimanche 16 février.

Mme Marie Moyen, qui a passé quelques mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Bussière, de St-Front, est depuis quelque temps en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Jean Courteau, et autres parents.

Quarante et une équipes ont pris part au bonspiel et au banquet annuel de curling, au cours de la semaine du 16 février.

Plusieurs personnes ont suivi régulièrement pendant une semaine un cours des charpentier donné à la salle paroissiale.

MM. Bernard Favreau et Urbain Moyen ont aussi suivi un cours d'une semaine en apiculture.

Le dimanche après-midi 9 février, il y avait joute de gouret à l'aréna, entre les "Melfort Juniors" et les "Alouettes" de Zenon Park. Le pointage fut de 9 à 7 en faveur des "Alouettes". L'assistance était nombreuse et les profits de cette joute furent versés au fonds de construction de la patinoire d'Arborfield, qui s'est écroulée en décembre dernier, entrainant la mort de M. James Tulloch.

M. et Mme Marius Bernard sont de retour d'un voyage de deux mois en Colombie-Britannique, où ils ont visité leurs enfants: MM. et Mmes Roger et Henri Bernard, Roméo Parent et Aurel Perras, à Prince George, et M. et Mme Adolphe Roberge, à Victoria.

M. et Mme Léon Leblanc et leur fille, Diane, sont revenus d'un voyage de quelques mois dans l'Est. Ils ont visité leurs nombreux parents dans la province de Québec; leur fils, Roger, et son épouse, M. et Mme Omer Raby, leurs neveu et nièce, M. et Mme Ernest Raby et leurs fillettes, en Ontario; leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Leblanc, et leur famille et autres parents, à Winnipeg et St-Boniface, Man.; leur fils, Royal, et son épouse, à Melfort. Mme Siméon Lafrance, mère de Mme L. Leblanc, qui les accompagnait dans la belle province, est demeurée chez ses autres enfants et reviendra probablement un peu plus tard au printemps.

M. et Mme Alex. Guimond, de Pré Ste-Marie, ont acheté, au village, la maison de Mme Jeanne Daoust, décédée au cours de l'année dernière.

M. et Mme Octave Vigeant se sont construit une jolie maison au village et l'habitent depuis l'automne dernier.

Mme Clara Carpentier, qui demeurait sur la ferme, a fait déménager sa miason au village.

Gravelbourg

Çà et là

Le samedi 7 mars, M. et Mme Aurèle Piché, de Gravelbourg, sont revenus de la Californie, où ils ont passé quelques semaines.

M. Dollard Martel est revenu de l'Est après y avoir passé quelques semaines de vacances.

Les samedi et dimanche 7 et 8 mars avait lieu le quatrième carnaval de glace. Plusieurs jeunes filles de Gravelbourg et des environs y participaient. Mlles Shirley Krause et Alice Fontaine furent les reines du patinage.

MM. Dollard et Denis Fauchon sont les propriétaires du magasin "Chez Margo" ouvert à Gravelbourg depuis le 7 mars. Le poste CFRG est venu interviewer les propriétaires et plusieurs clientes. Des disques de la bibliothèque Parent et des oeufs de Pâques de l'épicerie LeBlanc furent donnés à toutes les personnes présentes. M. l'abbé D. Dugas, curé, bénit l'édifice et encouragea les dames à venir acheter à ce beau magasin.

St-Brieux

Mariage Kayner-Allen

Le 8 février, en l'église de St-Brieux, dans une cérémonie où il y eut échange d'anneaux, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Shirley Marie Allen, fille de M. et Mme Bernard Allen, à M. George P. Kayner, fils aîné de M. et Mme George Kayner, de St-Brieux.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de satin blanc recouverte de tulle de nylon et de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne garnie de perles et de paillettes. Son seul bijou était un médaillon, cadeau du marié. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Betty Allen, Cécile Prokopetz et Marie Fau, portaient des robes de brocart bleu-saphir. Les garçons d'honneur étaient MM. John et Franklin Kayner et Léo Thibault. MM. John Danku et David Baron agissaient comme huissiers.

Au choeur de chant, M. Wilfrid Dubé, accompagné à l'orgue par Mlle Eva Gauthier, chanta le "Panis Angelicus" et "On This Day We Give Thee Our Love", pendant la messe, et "Mother Dear, O Pray For Me", lorsque les jeunes époux signèrent le registre au pied de la statue de la sainte Vierge.

Il y eut réception chez les parents du marié, puis un souper à 7 h. p.m., à la salle paroissiale, auquel quelque 180 invités prirent part. Le maître de cérémonies était M. George Danku. Un toast à la mariée fut proposé par le R. P. Rivard, auquel le marié répondit en termes appropriés. Un télégramme de M. et Mme Roland Motut, de Mission City, fut lu.

M. Wilfrid Dubé et ses compagnons, accompagnés au piano par Mlle Eva Gauthier, ainsi que M. Leslie Bédard, s'accompagnant de sa guitare, entretinrent les invités de leurs chants. Le soir, il y eut soirée dansante. Les jeunes époux remercièrent tous et chacun puis partirent en voyage de noces en Alberta, où ils visitèrent deux soeurs de Mme Kayner, et en Colombie-Britannique, les oncle et tante de M. Kayner, M. et Mme Roland Motut.

A leur retour les nouveaux mariés résideront à St-Brieux, où M. Kayner est au service du garage "Dubé".

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait des gens de Meskanaw, Yellow-Creek, Lake Lenore et Alsack.

Départ

M. et Mme Frank Bagyinski, M. et Mme George Duclaux et leurs trois enfants, Wilfrid, Francis et Mary Ann, ont quitté la paroisse pour élire domicile à Humboldt, où M. Duclaux devient propriétaire de "Skyline Service Station". Mme Duclaux était membre des Dames de Ste-Anne et fut très active comme secrétaire-trésorière pendant deux ans. A une réunion-surprise, 21 dames se réunirent au presbytère le 11 février pour lui dire aurevoir et lui souhaiter bonne chance.

Nouveau club

Un nouveau club fut formé à St-Brieux au début de février. Ce sont les "Lions", ayant comme président M. Arsène Gallays.

Baptêmes

Le 9 février: Dale Harry, fils de M. et Mme Wilfrid Piatt. Parrain et marraine, Maurice Piatt et Lois Rohel.

Le 6 janvier: Katty Jane, fille de M. et Mme Albert Roenspies. Parrain et marraine, George et Emma Laczko.

Malades

Prompt rétablissement à M. et Mme Frank Hintenberger, hospitalisés à Melfort, ainsi qu'à M. Jérémie Aubin, patient à l'hôpital de Humboldt, et à M. Emile Leray à l'hôpital général de Saskatoon.

Décès

Le 31 janvier, à l'hôpital Deer Lodge de Melfort, M. Vincent de Goesbriand rendait son âme à Dieu à l'âge de 73 ans. M. de Goesbriand est né à New York. L'inhumation se fit à St-Brieux.

Le défunt fut précédé dans la tombe par son épouse, en 1929. Il laisse dans le deuil une fille, Béatrice, de St-Lambert, Montréal; trois fils, Louis et Jean, de Montréal, et Daniel, d'Outlook; une soeur, Mme Marie Roy, de Vancouver, et un frère, Antoine, de Saskatoon.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Autre décès

Mme Marie Chevalier, née Legrand, épouse de feu Jacques Chevalier et ancienne paroissienne de St-Brieux, est décédée le 20 janvier à Kingstonville, Ont.

Willow-Bunch

M. et Mme Orphis Champigny et leurs fils, Marcel, sont allés à Gravelbourg, le dimanche 23 février, y visiter leur fils, Léo, étudiant au collège, et leur mère, Mme E. Champigny, au Foyer d'Youville. Le frère et la soeur de cette dernière, M. Jean Champigny et Mme Albert Martin, les accompagnaient.

Mlle Gisèle Lemieux, d'Estevan, a passé la fin de semaine chez ses amies; elle fut institutrice à Willow-Bunch durant deux ans.

Mme Pierre Campagne alla passer la semaine dernière avec sa fille, Jeanne (Mme Marshall), patiente à un hôpital de Winnipeg, depuis quelque temps.

M. et Mme Philias Blais ont séjourné une semaine à Bengough chez leur fille, Mme Foley. Durant ce temps, M. Blais se rendit à Regina pour examens médicaux.

M. A. Lafrenière et sa fille, Lucille, sont allés à Moose Jaw; également M. L. Couture le mardi 25 février, pour examens médicaux.

M. R. Vézina se rendit à Regina pour consulter un médecin.

Mme Osias Bruneau a récemment visité sa soeur, Mme V. Tessier, de Regina.

M. Simon Beausoleil est revenu de l'hôpital de Regina le 20 février, où il subit des traitements médicaux durant une couple de semaines.

Mlle Maura Boulianne est revenue dernièrement de l'hôpital de Moose Jaw, où elle fut patiente quelques semaines.

Les jeunes acteurs du cours secondaire qui allèrent jouer la pièce "Why I Am a Bachelor", à Shaunavon, la semaine dernière, ont gagné le prix.

M. et Mme John Beattie et leurs trois enfants, de Moose Jaw, ont visité leurs parents les samedi et dimanche 22 et 23 février.

M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs enfants, de Regina, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme François Rodrigue, et se rendirent ensuite à Assiniboia visiter M. et Mme Beaubien, parents de Mme G. Rodrigue.

Mlle Jeanne Lapaire, en 3e année d'études à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Paul Lapaire.

M. Roméo Fradette est allé le mercredi 26 février chercher son fils, Claude, qui fut 12 jours à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Wilfrid Benoit, employé à Esterhazy, est venu passer la fin de semaine avec son épouse et sa fille, Marguerite.

Assemblées

La Coopérative de Willow-Bunch tint son assemblée annuelle le jeudi 20 février au théâtre Palace. M. Jos. Bellefleur présida.

M. Richard Cayer et Gérard Lapaire furent réélus directeurs pour trois ans. M. Bernard St-Yves fut élu comme nouveau membre. MM. J.-B. Giraudier et Emile Campagne furent nommés pour un an, pour remplir une vacance.

Les membres auxiliaires de l'hôpital eurent une assemblée dernièrement avec une bonne assistance. Une campagne de recrutement monta le nombre de membres à 141 et donna la somme de $81.

Mme Robertson, de Rockglen, assistante directrice, assista à cette réunion. Il y eut partie de cartes dont les profits iront à l'hôpital. On remercie les nombreuses personnes qui y prirent part.

Lac Pelletier

M. et Mme Conrad Hammer et deux de leurs fils, Richard et Michael, de Swift Current, rendirent visite à M. et Mme André Laverdière et leur famille, à Lac Pelletier, récemment.

M. et Mme Marcel Perron, de retour de leur voyage de noces, ont visité M. et Mme André Laverdière et leur famille, dernièrement.

Mlle Edith Studer, d'Edmonton, Alta, visita des parents, M. et Mme Irvin Studer.

Mlle Mary Lynn Studer, de Saskatoon, vint passer la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme Irvin Studer; elle était accompagnée de son fiancé, de Saskatoon également.

M. et Mme Monteif et leurs quatre enfants, de Medecine Hat, Alta, ont rendu visite à des amis de Lac Pelletier. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Cléophas Métivier, père de Mme Monteif.

Mlle Mariette Pellerin passa la fin de semaine du 7 mars chez ses parents. Elle était accompagnée de Mmes Aurore Rémillard et Lilianne Laverdière, de Swift Current, qui se rendirent à Ponteix pour visiter des patients à l'hôpital et au Foyer St-Joseph.

Plusieurs gens de Lac Pelletier assistèrent à une assemblée de l'Action Catholique Rurale à laquelle participaient différentes paroisses des environs de Ponteix.

Mme Béatrice Monette et Mlle Irène Monette sont de retour d'une promenade en Colombie-Britannique, où elles ont passé de vraies belles vacances de deux mois avec leur parenté.

Plusieurs gens de Lac Pelletier assistèrent au service funèbre de M. Oscar Lemay, de Ponteix, et offrirent leurs sincères condoléances à la famille éprouvée.

Décès

On apprend la mort soudaine de M. Aquilla St-Jacques à l'hôpital de Swift Current, où il entrait le 8 au matin pour y mourir le lundi 9 mars. D'autres détails suivront.

North Battleford

Décès

M. Willy Hébert, âgé de 79 ans, est décédé le 23 février, à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford. Le service funèbre fut chanté par le R. P. J.-A. Fournier, O.M.I., le mercredi 26 février à l'église Notre-Dame. Les porteurs furent cinq petits-fils du défunt, MM. Bon Sanders, Francis Hébert, Louis, Roger et Sylvain Lavoie, et Colin Turuk, époux d'une petite-fille.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Claire (Mme D. Lavoie), de Highgate, Bernadette (Mme D. Sanders), Antoinette (Mme L. Duhaime), de North Battleford, et Thérèse (Mme L. Grégoire), de Hamelin; un fils, M. G. Hébert, de North Battleford; une soeur, Mme Anne-Marie Legris, de St-Grégoire de Nicolet, Qué.; un frère, M. Octave Hébert, de Shawinigan, et 25 petits-enfants. Tous ceux-ci assistèrent aux funérailles excepté M. Octave Hébert, qui était venu le visiter durant sa maladie. Mme Françoise Charel, de Laflèche, belle-soeur de M. Hébert, et sa fille, Mme Germaine Bouchard, de Ponteix, vinrent passer quelques jours dans la localité et assistèrent aux funérailles.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Çà et là

M. l'abbé A. Marchildon, curé de la paroisse St-André Apôtre, est parti le 24 février pour un voyage de trois semaines à Regina, Winnipeg, Man., et Montréal, Qué. M. l'abbé L. Meunier le remplace durant son absence.

Le dimanche 9 février, le cercle de l'ACFC fêtait le Mardi Gras par une soirée costumée avec chants et danses. Un prix de $10.00 fut gagné par M. et Mme A. Piché pour le costume le plus original. Un goûter fut servi par les Dames Auxiliaires de St-André. Tout le monde passa une agréable soirée.

Parmi les centres qui prirent part au festival régional à la salle Notre-Dame le 23 février, on compte Butte St-Pierre, Vawn, Delmas et North Battleford. La chorale de l'école élémentaire de Delmas remporta la victoire. Parmi celles qui se rendirent à North Battleford au festival de la Chanson et à la fête de la cabane à sucre à Prince-Albert, le 1er mars, furent Mlles T. Marchildon, M. Potvin et I. Brassard. Aussi plusieurs paroissiens se rendirent à Delmas pour assister à la présentation de "L'Avare", pièce de Molière, jouée par les étudiants du collège St-Jean d'Edmonton. Parmi ceux-ci furent Mme J. Beaubien, MM. A. Parent et R. Forest, Mlles Patricia Beaubien, Jackie Kergoat, Béatrice et Irène Forest; Mlles T. Marchildon, I. Brassard et M. Potvin accompagnèrent Mlles Jeanne-d'Arc Côté et Rose-Anne Desbiens, de Saskatoon.

M. et Mme Henri Bourassa allèrent par avion pour un séjour aux manufactures John Deere, à Waterloo et Dubuque, Iowa, et Moline, Illinois, du 2 au 5 février. M. Bourasssa est parti pour son nouveau district à Swift Current, le 9 février, et sa famille alla le rejoindre le 27 février. On souhaite bonne chance à la famille Bourassa.

M. Eugène Thibodeau et ses soeurs, Mmes J.-A. Breton et A. Shaw et Mlles Béatrice et Eveline Thibodeau se rendirent à Lestock le 26 janvier pour assister aux funérailles de leur frère, M. Noël Thibodeau. Le R. P. V. G. Reilly officiait à l'église de Marie, Reine des Coeurs.

Calgary, Alta.

Ligue des épileptiques

A l'assemblée du 4 février, la "United Appeal" laissait entendre qu'une partie des frais d'entretien de la résidence et du salaire du personnel devrait être payée par la municipalité ayant des membres de la Ligue à la résidence, ou par l'Agence de charité locale. On annonçait aussi la nomination d'une personne chargée de l'organisation d'une souscription pour la construction d'une résidence plus vaste.

La Rév. Sr Stephen-Marie, de Regina, Sask., remercia M. le président pour avoir expliqué comment aider une mère de famille épileptique à vivre une vie normale.

On lut aussi une lettre d'un vieillard qui ne pouvait être admis dans un foyer vu que sa femme était épileptique.

Le Club Lions, qui ne peut payer pour la construction d'un nouvel édifice, a promis de faire don, soit d'un ascenseur ou d'un autre article.

A l'assemblée du 18 février on présenta le film intitulé "Boy In Storm", qui raconte l'histoire d'un jeune épileptique qui devient orphelin à 2 ans et va demeurer chez sa tante dans une maison riche mais solitaire jusqu'à l'âge de 17 ans, alors que sa tante meurt. Un sociologue et son épouse, qui ont perdu leur fils durant la guerre, le recueillent chez-eux, mais la crainte que le jeune homme a en l'avenir, provoque quelques crises.

Le film explique aussi comment traiter un épileptique à l'occasion d'une crise: entre autres, le tourner sur le côté pour l'empêcher d'étouffer.

A la suite des commentaires et des questions, M. le Dr Waddell se dit enchanté du changement d'attitude de l'auditoire qui, il y a sept ans passés, alors que le Dr Waddell venait de commenter un film, craignait de poser des questions directement comme aujourd'hui.

UN TEMOIN.

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui paraît bi-mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

OPINIONS

Responsables: Denis Létourneau et Georges Allaire

Les articles publiés dans OPINIONS ne représentent pas nécessairement la position officielle des responsables d'OPINIONS et n'engagent que les auteurs respectifs de ces articles.

AU LECTEUR

L'Histoire se répètera-t-elle?

En 1890, le gouvernement manitobain dérobait aux catholiques leurs écoles. Après de nombreuses démarches de la part des catholiques, le gouvernement d'Ottawa décida de sanctionner un "bill réparateur". Ce bill était incomplet. Mais les catholiques du Manitoba savaient que c'était le mieux qu'ils auraient pour le moment et ils étaient prêts à l'accepter.

D'un autre côté, Sir Wilfrid Laurier voulait devenir premier ministre du Canada. Il parcourut le Québec en criant que le bill était inacceptable à cause des lacunes qu'il présentait. Québec supporta Laurier et ce dernier put donc devenir premier ministre. Alors Laurier, non seulement n'accorde pas ce qu'offrait le "bill réparateur", mais, par son entente (?) Laurier-Greenway, il consomma la défaite des catholiques.

Aujourd'hui le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, acceptant de faire face à l'hostilité d'une partie de son cabinet et de la majorité de la législature, vient d'accorder un peu de ce qui leur revenait aux catholiques manitobains.

Le plan Roblin est certainement très incomplet. C'est ce que firent remarquer judicieusement les évêques du Manitoba. Mais le plan Roblin est la **première** tentative, **depuis 1890**, émanant d'un gouvernement manitobain, pour remédier au moins partiellement au problème des écoles confessionnelles. De ce fait, n'est-il pas ironique de constater combien certains opposants s'acharnent à réclamer la tête du premier ministre. Ont-ils eux aussi un plan "Laurier-Greenway" à nous offrir?

Mais l'initiative de M. Roblin n'offre-t-elle pas plus que ce que tous les "Lauriers" contemporains n'ont jamais osé proposer durant le temps qu'ils étaient au pouvoir?

C'est mieux que rien. C'est un commencement.

L'INDÉPENDANCE

F. — Egalité

Il est théoriquement soutenable que le peuple canadien-français puisse vivre et s'épanouir pleinement dans un Canada confédératif tel que défini par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique bien que les faits aient jusqu'ici démontré de façon imposante le contraire. Mais le Canada ne peut aucunement offrir à notre nation la sécurité interne d'expression internationale. En conservant le même schème politique, nous acceptons de demeurer indéfiniment en tutelle, constamment à la merci des moindres sautes d'humeur de la majorité anglophone. Or l'histoire contemporaine montre bien que rien n'est plus précaire que la bonne entente entre deux nations.

L'unique façon d'assurer à une nation une sécurité durable et une expression vraiment nationale est de lui accorder une influence décisive dans la règle de sa destinée. Le peuple canadien-français est certainement assez mûr pour se conduire lui-même, et on ne peut guère affirmer que les Canadiens anglais connaissent mieux que nous ce qu'il faut. Il convient donc que notre nation trouve un schème politique qui sache assurer sa vitalité, son épanouissement et sa sécurité. L'état de tutelle qu'offre l'A.A.N.B. de 1867 ne satisfait pas à ces conditions. Il faudra donc chercher ailleurs une solution à notre problème.

Remaniement de la constitution

Une sorte de paresse intérieure — que l'ignorance et la pudibonderie nous induisent trop souvent à qualifier de prudence — nous pousse toujours à chercher les solutions à nos difficultés dans ce qu'il y a de plus près du statu quo. Ayant mis de côté l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, nous en venons donc à considérer la possibilité d'un certain remaniement de l'entente entre le Canada anglais et le Canada français de façon à accorder l'égalité politique aux deux groupes.

Utopie

C'est ici que se présentent les casse-têtes. Comment faire accepter par une majorité aux deux tiers de langue anglaise, contrôlant largement l'avenir économique et politique du pays, que l'autre tiers — noyé dans une Amérique du Nord à 97.5 anglaise, connu seulement par ses excentricités démagogiques ou vandalistiques — devienne aussi important qu'elle à ses dépens?

A supposer même qu'une nouvelle entente du genre parvienne à être ratifiée par Ottawa — ce qui tient de l'imaginaire — il est à peu près certain qu'elle ne serait jamais acceptée par le peuple canadien-anglais. "It would be decisive!" Et à la suite de dissensions internes prolongées, le Canada anglais réclamerait lui-même une dissociation des deux nations, si possible en reprenant la prédominance, mais, faute de mieux, par "séparatisme".

L'état d'équilibre entre deux groupes à caractères différents, souvent opposés, tient du rêve. On s'épierait inlassablement. Chaque petit gain d'un côté provoquerait un éclatement de rage de l'autre côté. Dans une telle jalousie méfiante la paix ne serait que "guerre froide". L'avance prise par l'un dans un domaine grâce à ses aptitudes ou à son organisation particulière serait aussitôt réclamée par l'autre au nom du nombre. Et la chicane prendrait.

Dans le genre, des députés québécois réclamèrent en Chambre récemment que le tiers des employés fédéraux soient des Canadiens français parce que le tiers de la population est canadienne-française. Que nos députés protestent contre un abus manifeste, tant mieux. Mais l'utilisation des quotas sonne faux. Les nôtres ont droit à une chance égale dans les départements fédéraux et au service dans leur langue d'un bout à l'autre du pays. C'est ce qu'il fallait réclamer. Mais si l'esprit mercantile anglais ou l'esprit logique français permet à un groupe de mieux réussir dans un domaine que dans un autre, peut-on sérieusement réclamer que le médiocre remplace quand même l'excellent? C'est pourtant ce que signifie le quota.

Mais voilà; en affaires nationales il est presque nécessaire de jouer aux quotas. Sinon l'influence de l'un sera dominé par l'influence de l'autre. Il faut assurer sa position. On ne permettra pas à l'autre de monter par peur de devenir inférieur. Et les quotas sapent les énergies de tous.

La biculture, voulant que deux nations vivent ensemble sur le même territoire, ne peut réussir. Tout au plus gardera-t-on une situation précaire d'équilibre qui ne tardera pas à faire place à la domination d'un groupe par l'autre.

Union

Nous avons déjà vécu l'expérience de l'Union (1840). Le Québec et l'Ontario avaient été fusionnés en une seule colonie. Chaque province avait le même nombre de députés. Au début nous avions l'avantage d'une plus grande population. Alors nous réclamions la représentation à base de population. Les Anglais nous l'ont refusée. Dès que ceux-ci devinrent plus nombreux que nous, les rôles ont été tout simplement renversés. Ils voulaient le "rep. by pop." et nous, le statu quo. Les luttes acerbes continuèrent jusqu'à la dissociation des deux provinces qui s'incorporèrent dans le Canada de 1867.

En effet, l'état d'équilibre ne fait que mettre l'emphase sur les différences culturelles et maintient un constant état d'hostilité. L'air se charge de tension que fait éclater le moindre incident malsain.

Evidemment, il arrive parfois que les nécessités économiques ou la faiblesse d'un groupe le contraigne à la tutelle. Mais ceci n'est pas le cas du Canada français. Nous possédons un territoire défini et riche. Nous avons une population homogène — sauf pour ce qui en est de la minorité anglaise du Québec — et vigoureuse. Ne pourrions-nous donc pas contempler sérieusement l'indépendance?

Georges ALLAIRE.

Bilinguisme et biculturalisme

Bilinguisme et biculturalisme. Pour moi ces deux mots sont la source d'un grand nombre de problèmes des Canadiens d'aujourd'hui. Le bilinguisme et le biculturalisme sont-ils chose possible dans un pays tel que le Canada? Je crois qu'ils le sont, pourvu que nous nous entendions sur les termes et que les gouvernements soient décidés ensuite à agir. Cependant, il ne faut pas penser et même espérer que ces deux idéals se concrétisent du jour au lendemain. Non! car pour que l'ensemble du pays soit bilingue et biculturel, la mentalité de chaque Canadien devra être refondue et ce travail pourra facilement durer vingt ans. Les Canadiens devront comprendre et accepter que, dans leur pays, règnent deux langues et deux cultures principales.

Il a été prouvé, et la Suède en est la preuve, que tout homme moyennement intelligent peut parler au moins deux langues. Je ne dis pas qu'il y est également habile, mais il peut s'exprimer convenablement. Je suis certain que chaque Canadien, avec un peu d'effort, pourrait parler les deux langues officielles de son pays: le français et l'anglais. Mais pour que le bilinguisme puisse se réaliser complètement, il faudrait que tout notre système d'éducation soit repensé. Il faudrait que le français et l'anglais soient reconnus par toutes les provinces et que les gouvernements voient à ce que cette législation soit respectée dans leurs provinces respectives. Dans les écoles publiques chacun des écoliers doit non seulement avoir la possibilité, mais bien l'obligation d'étudier les deux langues du pays. Evidemment l'étudiant apprendrait, d'une façon plus poussée, sa langue maternelle et entreprendrait une étude plus pratique de la deuxième langue. De cette façon l'étudiant possèderait sa langue et pourrait s'exprimer dans l'autre. Je crois que ce système pourrait donner de bons résultats, car c'est plus ou moins celui que l'on utilise au Collège de St-Boniface et jusqu'ici les résultats ont été satisfaisants. Je ne vois aucune raison pourquoi une façon de faire semblable ne pourrait pas être introduite au cours secondaire sinon primaire. En affirmant cela je ne crois pas être idéaliste. Je mets plutôt beaucoup de confiance et d'espoir en une nouvelle mentalité chez le peuple canadien.

Le problème du biculturalisme est cependant beaucoup plus troublant, car je ne parviens qu'avec difficulté à trouver les deux cultures en question. Evidemment la culture française existe et est reconnue comme telle, mais y a-t-il une culture anglaise qui existe au Canada? J'en doute souvent et je ne vois ici comme "culture anglaise" qu'une culture américaine ou anglo-américaine. La "culture anglaise" que nous connaissons au Canada est plutôt le sous-produit de la culture américaine ou du moins une culture tellement influencée par nos voisins qu'on peut se demander si elle possède un caractère qui lui soit propre. J'aimerais bien comparer le nombre de Canadiens qui ont une véritable culture anglaise et ceux qui ont une culture française.

Supposons qu'au Canada il existe une culture anglaise; je suis persuadé qu'une personne peut être biculturelle; non pas dans le sens que cette personne possède les deux cultures; mais elle en possèdera une et connaîtra l'autre. C'est la seule façon pour notre pays d'être biculturel.

Un autre problème qui se présente avec la question de la dualité des cultures au Canada est le problème des groupes ethniques qui veulent être reconnus à l'égalité des deux cultures originelles. Ont-ils le droit de demander certains privilèges à cause de leurs origines? Une réponse est un non catégorique. Ce sont les français, vaincus ensuite par les anglais, qui ont découvert le Canada et l'ont colonisé. Aussi il est stipulé à l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique que l'anglais et le français sont les "seules" deux langues reconnues officiellement dans notre pays. Du coup, ceci devrait effacer toutes les prétentions des autres groupes ethniques.

Cependant voici la raison principale pour ma réponse négative: ces groupes n'existent presque plus au Canada; ces groupes sont divisés entre eux et la plupart ont perdu leur langue et leur culture. Les Ukrainiens, les Polonais, les Chinois, etc. . . parlent-ils leur langue? Non! ils parlent l'anglais et ont été plus ou moins assimilés par l'anglais. Les deux peuples les plus puissants du Canada au double point de vue de la culture et de la langue sont les Français et les Anglais. Aussi, ce qui me révolte, en tant que Canadien français, est ce réveil tardif des groupes ethniques au problème de leur culture et de leur langue. Les Canadiens français, découvreurs du Canada n'ont jamais cessé de réclamer leurs droits, tandis que les autres groupes ethniques suivent derrière comme de petits poussins. Je le répète, on ne peut accorder aucun droit aux groupes ethniques, car ils sont anglais.

Parlant de bilinguisme et de biculturalisme, il ne faut pas oublier de mentionner la commission royale qui a été établie pour enquêter sur ce sujet. Cette enquête sera-t-elle profitable? Apportera-t-elle des résultats tangibles? Selon moi cette enquête a déjà rempli son rôle; elle a réveillé un peu les Canadiens devant le problème existant, mais je doute fortement qu'elle amène des réactions du gouvernement. Cette commission a découvert le problème, mais elle ne fera pas beaucoup plus. Je la vois plutôt comme un moyen fort coûteux de pacifier le Québec séparatiste pendant un certain temps. Mais cette pacification ne pourra durer éternellement. Pourquoi ne pas laisser le Québec se séparer immédiatement plutôt que dans trois ans? Pour pouvoir fêter le centenaire de la Confédération peut-être! La commission proposera certainement des solutions au problème, mais comme d'ordinaire on ne les mettra pas en pratique et le Québec mécontent se séparera.

En terminant, je voudrais répéter que je crois fermement et j'espère que le bilinguisme et le biculturalisme puissent exister au Canada; cependant la réponse dépendra d'Ottawa, des gouvernements provinciaux et même, comme je l'ai dit, de tous les Canadiens. Malheureusement, mon espoir est mince et je n'aime pas le dire. Je crains que la culture française, dans neuf des dix provinces canadiennes, sera enterrée par la culture anglo-américaine. Résultat: le Canada, sans le Québec, deviendra, sans la culture française qui l'a préservé jusqu'ici, le 51e Etat des Etats-Unis d'Amérique.

Michel MONNIN.

La voix des jeunes

Les films et les parents

Je remplis aujourd'hui, chers parents, l'humble rôle d'avocat de la Couronne au procès des mauvais films, et j'estime qu'avec votre aide, je gagnerai ma cause. Ai-je besoin de vous informer sur les genres de représentations auxquelles on convoque nos jeunes dans les salles de cinéma, vous les connaissez: le film le plus sensuel, le plus sentimental, le plus "sexy" de l'année! Bref, on y présente les films les plus osés avec la plus grande désinvolture. Et personne ne réagit devant une telle désintégration de notre jeunesse.

Car, il faut bien l'avouer, vos jeunes ne jouissent pas, quoi qu'ils disent, du phénomène de l'imperméabilité. Au contraire, ils ne peuvent résister à cette intoxication nocive qu'on leur ingurgite presque inconsciemment, mais avec non moins de succès. Croirait-on tous les désastres qu'opèrent certains films, les résultats alarmants qu'ils comportent?

Sans danger apparent, ces spectacles étourdissent, endorment l'esprit, le plongent dans une sorte de coma, emprisonnent ses facultés à tel point que les jeunes deviennent esclaves de cet écran où sont projetées des images aguichantes qui les conduisent aux pires vices.

Tous ces spectacles sensuels, ces déshabillés effrontés, ces moeurs sauvages, cette façon erronée de faire voir la vie autre qu'elle doit être, cette fausse conception de l'amour, ces divorces sous le moindre prétexte, bref, toutes ces orgies déroutent les jeunes et les désorientent pour la vie entière.

Un psychologue sérieux atteste en effet que la projection de certains films immoraux introduit un déséquilibre chez le jeune et l'empêche de s'épanouir sainement. Ces films où les jeunes nourrissent leur esprit de faussetés ou de demi-vérité, ces scènes de sensualité dégoûtante, de brutalité inouïe, constituent une atmosphère viciée qui empoisonne l'âme insensiblement. C'est une école du mal où l'on affiche le péché: conséquence, déséquilibre moral. C'est un défilé de personnages déshumanisés et désabusés de la vie: conséquence, déséquilibre psychologique.

Si donc le cinéma engendre de tels effets, à qui revient la tâche de s'opposer énergiquement à ces excès condamnés par l'office catholique des techniques de diffusions, et de réclamer une réforme de nos cinémas de quartiers, sinon à vous, parents, premiers éducateurs des jeunes? N'est-ce pas Pie XII qui vous rappelait ce devoir en ces termes: "Le cinéma est devenu pour la génération présente un problème spirituel et moral d'une immense portée: il ne peut être négligé par ceux qui ont à coeur le sort de la meilleure part de l'homme et de son avenir".

D'autre part, un certain journal publiait récemment un article sur la censure du cinéma au Québec qui "devient plus intelligente". Car, affirmait-il, elle laisse au peuple le choix de ses films et le traite ainsi "en adulte". Qu'on traite notre peuple québécois en adulte, d'accord. Mais, en vérité, qu'entendons-nous par ces mots "être adulte"? Serait-ce par hasard le privilège de se vautrer à sa guise dans le bourbier, de se nourrir de pourritures, de se disputer la première place avec la brute? Ou serait-ce plutôt la prise de conscience de sa dignité d'homme, la main-mise sur ses instincts charnels, la véritable maîtrise de soi dans le respect de la hiérarchie des valeurs? Si donc l'on considère cette dernière définition comme la plus authentique, combien, en fait, comptons-nous d'adultes véritables dans notre province? Soustrayons les délinquants, les bandits, les buveurs, les viveurs, les blasphémateurs, les dévoyés, les aliénés mentaux, les inadaptés sociaux, et nombre d'autres anormaux, et voyons le résultat effarant où nous conduisent ces statistiques.

Nous concluerons ensuite à la nécessité évidente d'un bureau de censure et d'un contrôle strict de la cinématographie, aussi bien que de tout ce qui peut porter atteinte à la personne humaine.

Chers parents, je le répète, c'est à vous qu'incombe la tâche de la formation de vos jeunes. Vous êtes responsables de notre bien-être physique, unissez-vous et donnez-nous aussi une saine alimentation morale par la bonne orientation du cinéma. De bons films, il en existe, et ce sont les seuls qui nous intéressent vraiment.

Je vous remercie de votre attentive compréhension et vous assure de la collaboration d'une foule de jeunes qui désirent un monde meilleur.

Rachel DUBREUIL,
Ecole Eymard (11e année),
Sherbrooke, Qué.
(L'Action, le 19 février 1964)

Exilés, retournons chez nous!

Vous croyez peut-être que cette phrase ne s'adresse pas à vous! Exilé, vous l'êtes, tout comme moi. Larousse donne comme définition d'exil: Séjour hors de sa patrie (par analogie). Si vous faites partie de la nation canadienne-française, oui, vous êtes un exilé. Vous vivez hors de votre patrie, car l'endroit où vous vivez n'est pas le patrimoine de votre nation.

On m'a souvent traité de défaitiste à cause de mes opinions. Ceux qui me considèrent ainsi sont les vrais défaitistes, vu qu'ils se ferment les yeux à la seule solution réaliste à notre problème national, en la qualifiant d'irréalisable, ou même d'indésirable. Cette solution, c'est l'indépendance économique et politique de la nation canadienne-française.

Les Canadiens français ne sont pas chez eux en dehors du Québec. Ils n'y sont que tolérés, et encore avec réserve. Les preuves abondent en ce sens. Pensez seulement aux ennuis des Canadiens français, et par conséquent des catholiques, au sujet des écoles séparées. Au Manitoba, nous ne pouvons enseigner en notre langue, sauf au Collège de St-Boniface. Tout comme l'école séparée, cette institution doit se payer parmi les nôtres. Sommes-nous donc chez nous? Et le serons-nous? Permettez-moi d'en douter très fortement, car il est loin d'être prouvé que le gouvernement provincial est prêt à offrir une aide quelque peu substantielle à nos écoles, ou même à leur accorder l'enseignement en français.

De plus, même si le gouvernement nous accordait ce droit ou ce privilège (à votre goût), serions-nous bien plus chez nous? Dans tous les secteurs de l'industrie, une personne doit se servir de l'anglais comme langue de travail. Que nous le voulions ou non, cette situation ne changera jamais. On n'est pas chez soi lorsqu'on doit se faire autre pendant la moitié de sa journée active.

Aussi, jusqu'où pouvons-nous espérer monter dans l'industrie? Il peut y avoir des divergences d'opinions à ce sujet; mais le témoignage de gens très fiables, ainsi que les attitudes rencontrées chez plusieurs entreprises financières et autres de notre province m'ont assez convaincu que l'accès aux positions élevées est quasi-interdit aux Canadiens français. Les médecins, les avocats et les autres membres des professions libérales ne rencontrent pas ce genre de problème, vu le mode d'exercice de leur art. Mais les autres! Est-il surprenant que tant des nôtres, qui ont les capacités voulues pour occuper des positions responsables, s'en vont au Québec? Dans la mesure où certains seraient capables de changer le statu quo dans l'industrie, ils n'y sont pas voulus. Ensuite, si ces gens quittent le Manitoba pour le Québec, on les traite de défaitistes, ou même de renégats. C'est fort!

Réveillons-nous, plutôt! Qu'espérons-nous de plus de cette province où nous avons tout à perdre, et rien à gagner? Si nous tenons à notre langue et à notre culture, prenons les mesures voulues pour les garder. Assurons d'abord le sort de la nation canadienne-française dans une patrie canadienne-française. Sans cela, la partie est perdue d'avance pour une minorité franco-manitobaine en exil.

Claude BOILY.



Chronique sportive

Il faudrait peut-être surveiller de près les étonnants Red Wings de Détroit

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La saison tire à sa fin dans la ligue Nationale et alors que les Canadiens paraissent fatigués des efforts tentés pour déloger les Black Hawks de la première place, les Red Wings de Detroit affichent une tenue vraiment spectaculaire. Nous n'en voulons comme exemple que le fait que si les Canadiens ont déjà accumulé 35 points pour la deuxième moitié de la saison au 11 mars, les Red Wings en ont 33 et les Black Hawks 30, tandis que New York suit avec 25, Toronto avec 23 et Boston avec 22. Poussons plus loin notre analyse du jeu des Red Wings et constatons qu'ils ont partagé leurs victoires et leurs défaites en nombre égal avec Toronto et Chicago, et ont conservé une marge de trois victoires contre le Tricolore. Il ne faudrait donc pas trop se surprendre de voir l'équipe de la ville de l'automobile continuer à causer des embêtements aux meneurs du circuit, surtout s'ils parvenaient à se hisser en troisième place.

Les Canadiens sont fatigués et le reste du calendrier ne leur fournit pas de trop nombreuses occasions de se reposer. Ils doivent disputer encore six joutes en deux semaines et à moins d'un revirement total il semble bien que les Hawks vont enfin gagner le championnat. Ce ne serait pas une tragédie pour Montréal, une équipe qui devait terminer au cinquième rang dans le classement de la ligue Nationale cette saison! Un des artisans possibles de la déconfiture du club de Blake sera peut-être l'énigmatique Jacques Plante. Ce dernier a brillé d'une façon toute spéciale en fin de semaine contre Montréal et on a l'impression que loin d'être découragé par la mauvaise tenue défensive de ses co-équipiers Plante est prêt à reprendre le travail dès les débuts de la saison prochaine. Les échanges conclus par les Rangers avec les Leafs semblent maintenant jouer en leur faveur et si on consulte la liste des compteurs, on verra qu'ils ont quand même pas si mal fait avec Goyette et Marshall. Mais nous croyons que les Red Wings demeurent le club clé d'ici la fin de l'hiver et qu'il faudra s'en souvenir lors des séries éliminatoires.

Situation scandaleuse!

Nous avons appris avec très grande surprise la nouvelle voulant que les jeunes Canadiens qui sont allés représenter leur pays aux Jeux Olympiques avaient "perdu" leur année d'études! C'est là une bien belle récompense à offrir à ceux qui nous ont représentés avec courage et c'est un peu comme le prix de consolation qu'on nous a offert aux Jeux! Cette situation nous paraît ridicule et il nous semble que le gouvernement canadien se devrait de voir à ce que ces étudiants aient une chance de reprendre le temps perdu. Il s'agirait de leur donner une bourse substantielle qui leur permettrait d'étudier jusqu'en septembre afin de pouvoir se présenter aux examens de reprise et de ne pas perdre une année complète. Dans la vie d'un étudiant cette perte de temps peut être fatale.

On vient de nommer le Père Bauer au bureau de direction de l'organisme fédéral régissant l'amateurisme au Canada. C'est une bonne nomination et nous espérons qu'on tentera de trouver une formule capable de régler le problème des joueurs étudiants et capable aussi de favoriser l'envoi en Europe des meilleurs joueurs canadiens. Nous avons déjà proposé un système en vertu duquel le gouvernement pourrait utiliser ce Conseil des sports pour former une équipe olympique canadienne digne de ce nom. Nous avons déjà reçu des réponses à cette suggestion et il nous semble que la majorité des gens qui nous ont fait des commentaires sur cette proposition soient d'accord avec nous en principe. D'autres vont beaucoup plus loin et recommandent même que le gouvernement porte son octroi à $1 million par année afin de former des moniteurs dans toutes les disciplines. Ce serait là un pas dans la bonne direction et nous appuyons tous les projets de ce genre qui nous permettraient de rapporter plus qu'une image des Jeux olympiques et de former des gens utiles au reste de la nation.

Le baseball

Nous recommencerons bientôt à reparler du baseball majeur et mineur. Contentons-nous tout simplement de souligner à ceux de nos lecteurs qui vivent de baseball douze mois par année que les nouvelles émanant des camps d'entraînement se ressemblent tellement d'une saison à l'autre qu'il est bien inutile de les commenter. On a l'impression de lire un communiqué publicitaire chaque fois qu'un joueur signe un contrat, ou chaque fois que quelqu'un tape la balle par-dessus la clôture. Répétons une fois de plus ce que nous avons déjà écrit cependant à savoir que dans la ligue Américaine les Yankees vont l'emporter à cause de la faiblesse des autres, tandis que dans la ligue Nationale la lutte sera chaude et que rien n'indique que les Dodgers soient capables de gagner un autre championnat. S'il fallait qu'un autre lanceur se fasse mal au doigt que ferait Wally Alston, se demande-t-on? La situation n'est pas aussi critique que cela mais il est certain qu'un affaiblissement du personnel des lanceurs des Dodgers pourrait se solder par un échec dans leur course au championnat.

Le baseball nous a souvent donné des exemples de courage; il vient encore de nous en fournir un autre. Fred Hutchison souffre d'un cancer ce qui ne l'a pas empêché de se présenter au camp d'entrainement des Reds et d'annoncer qu'il n'était pas mort, loin de là, et que ce ne serait pas une petite chose comme le cancer qui le forcerait à déposer les armes. Voilà un bel exemple de courage et de sang-froid. Hutchison sait sans doute qu'il lance un défi à la mort, mais il sait que tout homme a son destin et au lieu de se réfugier dans la peur il accepte de lui faire face et même de le défier. Si on parvient à le guérir, il faudra certainement attribuer une partie de cette guérison au courage et à la ténacité de celui qui fut un très bon joueur de baseball et qui a toujours accepté avec une humeur égale les bons et les mauvais coups du sort. Fred passe à travers une période difficile et il devrait nous servir d'exemple quand la même chose nous arrive. Bravo Fred et vive un sport qui peut nous donner des hommes comme lui.

En faveur d'une année scolaire de douze mois

EDMONTON — Une journée scolaire plus longue et une année scolaire de 12 mois sont presque nécessaires aujourd'hui, en raison de la vaste somme de connaissances que les étudiants doivent acquérir, a dit le professeur H. R. Ziel, directeur du département de l'enseignement industriel à l'Université d'Alberta.

Il a ajouté qu'il faut améliorer les méthodes, mieux payer et mieux entraîner les professeurs, leur donner moins d'élèves à chacun, recruter des personnes plus compétentes pour former les futures professeurs, si l'on veut répondre aux demandes de plus en plus exigeantes du monde moderne. Pour accélérer l'acquisition du savoir, il accorde son appui à l'emploi de toutes les méthodes possibles, notamment les méthodes visuelles et les machines à enseigner.

Pour avoir une belle expression

Le charme d'une femme n'est pas seulement de sa beauté, je dirais même qu'il n'est pas du tout nécessaire d'être belle pour plaire. La fascination qu'exercent sur la foule certaines vedettes — que d'aucuns s'aventurent à trouver laides — le prouve mieux que je ne saurais l'écrire. L'enquête faite en ce moment auprès des Parisiennes pour leur demander quelle est leur artiste préférée, illustre fort bien mes dires. C'est Greta Garbo qui remporte la majorité des suffrages. Demandez à ceux qui ne sont pas "pris" par le pathétique mystère de son visage, ils vous déclareront qu'elle est laide . . .

C'est donc l'expression qui compte avant tout. Il y a des figures laides ou vieillies, qui paraissent belles et jeunes parce que le regard est lumineux, le sourire doux et heureux, ou pour quelque raison mystérieuse que l'on ne saurait analyser.

Une telle séduction dépasse de beaucoup celle de la beauté tout court. L'idéal, c'est évidemment d'être jolie et de posséder en même temps cet attrait rare.

Mais cette belle expression, qui apparaît comme un secret, il n'est pas impossible de l'acquérir, elle vient en réalité de la sérénité du coeur.

Les mauvais sentiments enlaidissent. La méchanceté, la jalousie, la vanité, la colère enlaidissent. Elles impriment une inconsciente grimace au visage qui finit par en garder le pli et par marquer ces sentiments dans ses traits et ses rides.

Les soucis enlaidissent. Soyez confiante, abandonnée au destin, qui ne vous maltraite pas plus qu'une autre et qui vous réserve toujours quelque refuge heureux, quelque compensation. Ne vous tracassez pas pour de petites choses.

La négligence enlaidit. Non seulement parce qu'elle prive votre visage des soins nécessaires, mais parce qu'elle vous donne une expression lasse, découragée et fâchée contre vous-même.

Vous voyez qu'il est facile de surveiller, d'embellir l'expression de votre visage. Ajoutez-y des soins, animez votre teint d'un maquillage habile et discret, et vous verrez que vous acquerrez bientôt ce charme qui est plus puissant que la beauté.

Futures mamans, soyez toutes à la félicité de l'attente

N'imitez surtout pas celles qui considèrent cette période comme une maladie, c'est bien au contraire, un état normal, d'où vous ressortirez plus resplendissante que jamais, avec un sang neuf, un équilibre affermi.

Pour cette période, il vous faudra une garde-robe spéciale, car très vite vos vêtements deviendront inutilisables.

N'en soyez pas contrariée, vous les retrouverez avec plaisir quand votre taille sera redevenue normale, ils vous sembleront neufs alors.

Vos vêtements seront donc étudiés pour s'adapter graduellement à votre corps; au cours des derniers mois vos vêtements très souples auront suffisamment d'ampleur et dissimuleront le plus possible votre taille. Rien ne devra vous gêner, ni vous comprimer.

Voici quelles seront les pièces essentielles de votre garde-robe durant l'attente de l'heureux événement.

Jupes et blouses: Ne commettez surtout pas l'erreur de porter des jupes larges du bas. Choisissez-les au contraire assez étroites, mais en ménageant dans le haut des pinces et des bonnes coutures qui permettront un élargissement progressif.

Ayez sur la jupe une de ces blouses marinières vagues, arrivant au bas des hanches et dissimulant votre taille.

La robe: Votre robe extensible sera réalisée dans un fin lainage à l'exception du jersey qui adhère trop au corps, le haut sera blousant, cela vous permettra longtemps "de n'avoir l'air de rien"; l'ampleur de la jupe assez importante sera massée de chaque côté et disciplinée par une ceinture faite du même tissu que la robe et souplement nouée.

Pour l'intimité: Ce que vous devez avoir également c'est une ou deux robes d'intérieur longues et souples, soit croisée devant et avec beaucoup d'ampleur donnée par des fronces de l'empiècement, soit au contraire taillées en biais et boutonnées d'une façon pratique de l'encolure à l'ourlet. Vous pourrez ainsi vêtues, recevoir vos amies sans fatigue, tout en demeurant agréables à regarder.

Ne vous fatiguez pas

Une grossesse fatigue. Vous ne devez donc pas négliger votre repos.

Huit heures de sommeil par nuit vous seront nécessaires.

Essayez de gagner du temps dans la journée, dès que vous ressentez le besoin de dormir, faites-le. Si vous ne pouvez dormir, astreignez-vous à vous allonger.

Ne vous fatiguez pas en faisant de gros travaux comme les carreaux, les grosses lessives, les parquets, etc. . . . Evitez de porter des filets trop lourds ou des valises.

Vos distractions

Les promenades au grand air sont particulièrement recommandées, la lecture faite étendue sur une chaise longue, les jambes surélevées, certains spectacles, certains jeux, enfin tout ce qui détend. Si vous pratiquez des sports comme la natation, le tennis, l'équitation, le ski, supprimez-les.

Moi, ton Dieu, je t'enseigne ce qui t'est salutaire, je te fais cheminer sur le chemin où tu marches. Ah! si tu avais été attentif à mes commandements! Comme un fleuve eût été ton bonheur! (Is 48, 17-18)

Billet du vendredi

Luc Lacoursière et le folklore

Spécial à La Liberté et le Patriote

Personne, ou à peu près, ne lit cette publication annuelle et française de la Société Royale du Canada: **Présentation.** (1)

Pas même, sauf de louables exceptions, les membres eux-mêmes de la société, qui connaissent les textes qu'elle offre pour les avoir entendu débiter, ou s'en désintéressent tout à fait.

Ce qui est dommage, parce qu'on y trouve des choses et une documentation qu'ailleurs on chercherait en vain.

Ainsi son dernier numéro, dix-septième d'une série qui commença en 1943-44, présente quatre hommes aussi peu semblables que le Père Noël Mailloux, de l'ordre des Dominicains, MM. Louis-Edmond Hamelin, Luc Lacoursière, Roger Duhamel, qui oeuvrent, chacun, en des domaines différents l'un et l'autre.

Différents, mais qui se tiennent de loin et de haut, sollicitant ceux-là qui volent, en la curiosité intellectuelle, plus que la définition du dictionnaire.

En ce qui regarde, par exemple, la profession de Lacoursière, on ne saurait dire que le Larousse grand ou petit se montre intarissable.

• • •

M. Lacoursière est un folkloriste de bonne trempe, de la haute qualité de M. Marius Barbeau, qui fut d'ailleurs son maître et qu'il ne cessa d'admirer.

C'est même de lui qu'il tient sa vocation. Il la lui révéla alors qu'elle était en lui, et qu'il ne l'avait découvert de façon certaine.

C'était en 1938 et il avait vingt-huit ans.

De passage en Beauce, son pays d'origine, il y surprend M. Barbeau et Mlle Evelyn Bolduc, en flagrant délit de folklore, comme dit M. Léopold Lamontagne, qui eut l'agréable tâche de le présenter à ses collègues de la royale Société.

"C'est le coup de foudre, continue Lamontagne, ou plutôt survient, après une longue période d'incubation, l'éclosion d'une vocation naturelle qui répond parfaitement aux goûts innés et préférés du sujet."

Peu après, nanti d'une bourse de recherches, Lacoursière se remet à un travail commencé depuis longtemps, travaillant à Ottawa, New York, Philadelphie, Washington, en attendant d'aller piquer une pointe vers l'Europe, comme dirait un folkloriste qui sait parler.

• • •

Entre temps, il enseigne, quittant le Collège Bourget à Rigaud pour entrer à l'Université Laval, où d'abord il organise et dirige les cours de français aux étrangers.

Dès lors il n'a plus de repos.

Il a déjà enseigné la littérature française en Suisse, avant les cours de latin à Rigaud, et le voilà en donnant d'autres, sur les aspects du folklore au Canada, aux Etats-Unis et en France, dans le Maine et l'Indiana, à Paris et à Lyon, à Poitiers, à Caen.

Des conférences suivent les cours, les articles s'ajoutent aux préfaces, des livres paraissent, des recueils de documents.

Ses multiples enquêtes, à travers les diverses régions du pays, amènent la création de ses **Archives de Folklore,** où se trouvent plus de 18,000 pièces: contes et anecdotes, chansons, proverbes, recettes.

Luc Lacoursière a encore d'autres occupations, mais c'est assez de ce qui précède pour qu'on ne le classe point parmi les paresseux.

Ajoutons que, pour ne pas gaspiller ses loisirs, il visita une dizaine de pays d'Europe, dont la Yougoslavie, la Turquie, la Grèce.

L'ILLETTRE.

(1) **Le Bien public, Trois-Rivières.**

Brioches au miel et aux cacahuètes

(pour 24 brioches)

- ½ tasse de lait
- ¼ de tasse de margarine ou de beurre
- ¼ de tasse de sucre granulé
- ½ c. à thé de sel
- ½ tasse d'eau tiède
- 2 c. à thé de sucre granulé
- 2 sachets de levure sèche rapide
- 1 oeuf, bien battu
- 3 tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée
- Margarine ou beurre ramolli
- ⅓ de tasse de cassonade bien tassée
- ⅔ de tasse de miel liquide
- 3 c. à table de margarine ou de beurre ramolli
- 1 tasse de cacahuètes finement hachées
- ½ tasse de cassonade bien tassée

Chauffer le lait jusqu'à frémissement. Lui incorporer ¼ de tasse de margarine ou de beurre, ¼ de tasse de sucre granulé et le sel. Laisser tiédir.

Entre-temps, verser la ½ tasse d'eau tiède dans un grand bol. Y faire dissoudre les 2 c. à thé de sucre. Répandre la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter en remuant le mélange de lait tiède et l'oeuf. Ajouter 1½ tasse de farine et battre. Rajouter petit à petit suffisamment de farine pour obtenir une pâte souple, soit 1½ tasse environ.

Renverser la pâte sur une planche ou une toile légèrement enfarinée. Pétrir jusqu'à ce que souple et élastique. Mettre dans un bol légèrement graissé. Badigeonner le dessus avec la magarine ou le beurre ramolli. Couvrir. Mettre dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, et laisser lever jusqu'au double du volume, soit 45 minutes.

Entre-temps, mélanger ⅓ de tasse de cassonade, le miel et 3 c. à table de margarine ou de beurre ramolli. Incorporer ½ tasse de cacahuètes. Diviser ce mélange également entre les 24 moules de 2¾" de diamètre et 1½" de profondeur.

Mélanger le reste des cacahuètes et la ½ tasse de cassonade. Mettre de côté.

Dégonfler la pâte avec le poing. La renverser sur la planche ou la toile légèrement enfarinée. Abaisser au rouleau une moitié de pâte, de manière à former un rectangle de 9" sur 12". Graisser le dessus avec la margarine ou le beurre ramolli et y répandre la moitié du mélange de cacahuètes et de cassonade. Partant d'un des grands côtés, rouler la pâte sur elle-même, comme pour un gâteau roulé. Souder le bord long de la pâte en pinçant avec les doigts. Couper en tranches d'un pouce et les coucher dans les 12 premiers moules.

Procéder de la même manière avec l'autre moitié de la pâte et le reste du mélange de cacahuètes et de cassonade. Couvrir. Mettre dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, et laisser lever jusqu'au double du volume, soit environ 45 minutes.

Mettre au four préchauffé à 350° F., et faire cuire pendant 15 à 18 minutes. Au sortir du four, renverser immédiatement sur des grilles à gâteaux et laisser refroidir.

NOS HORLOGES PARLENT

Est-il dans la maison, un meuble plus vivant, plus expressif que l'horloge?

Elle préside à toutes les phases de la vie familiale; elle en souligne les moindres joies, comme les plus grandes épreuves. Elle semble chanter l'heure des naissances, carillonner au soir inoubliable des fiançailles, tinter douloureusement aux jours de deuil, et surtout à l'instant solennel entre tous, où l'âme de l'un des nôtres franchit le seuil mystérieux de l'éternité. Oui, elle semble moduler selon les vibrations de notre âme, et pourtant, elle marque, de son pas rythmé et toujours pareil, les moindres de nos instants. Les heures de joie, si douces soient-elles ne sauraient trouver grâce devant sa marche impitoyable.

Sa voix monotone, mais inflexible, semble dire à l'écolier: "Enfant, profite bien du temps qui s'envole. Pour toi, c'est le printemps de la vie. Ensemence bien le champ fertile de ton intelligence et de ton coeur; et souviens-toi que le temps perdu ne revient plus". A la jeunesse ardente, elle apprend la modération. Elle invite l'homme plus avancé en âge, à bien employer l'été de la vie époque de la moisson. Et le vieillard aux cheveux blancs, lui qui vit surtout de souvenirs, en regardant la vieille horloge de sa maison, ne peut se défendre de songer, en répétant en lui-même: "Comme dans leur course, pourtant si régulière, elles ont fui rapides les heures de ma vie!"

L'horloge de nos demeures, elle tient souvent bien peu de place. On la remarque à peine, question d'habitude. Les unes après les autres, elle sonne les heures qui, goutte à goutte, tarissent le cours de notre existence. Et nous n'y songeons pas. Pourtant, mieux que tout autre, son langage paisible et discret offre un sujet de salutaires réflexions, surtout à la fin d'une année, époque ou chacun se surprend, malgré lui, à regarder en arrière, par la pensée, en disant: "que le temps passe vite . . .!" En effet, plus on avance en âge, plus les ans semblent se succéder avec rapidité. Bientôt il viendra, l'instant suprême qui marquera la fin de notre pèlerinage ici-bas.

Profitons donc des grandes leçons que nous enseigne l'horloge. Employons les heures précieuses qui nous sont données, à rendre heureux ceux que la Providence a placés près de nous, tout en amassant des trésors pour cette autre vie, où la mystique horloge de l'Eternité sonnera pour nous des heures d'un bonheur sans mélange et sans fin.

Marthe LEMAIRE-DUGUAY.

De toute parole sans fondement que les hommes auront proférée, ils rendront compte au jour du jugement. Car c'est d'après tes paroles que tu seras justifié, et c'est d'après tes paroles que tu seras condamné. (Mt 12, 36-37)



Q. — Je vous envoie le texte d'un programme entendu à la radio: "The Hour of St. Francis". Malgré qu'il soit en anglais, j'espère qu'il pourra vous aider à conseiller les femmes affligées comme moi. Vous me reconnaissez peut-être, car je vous ai écrit il y a environ deux ans et vous m'avez beaucoup aidée par vos renseignements et votre encouragement. J'apprécie toujours le "courrier" à chaque semaine. Si ce n'était pas de la prière, je n'arriverais jamais à porter les croix que le Ciel m'a envoyées. — **Lectrice fidèle.**

R. — Oui, je me souviens de vous, chère Madame, et je vous remercie de tout coeur de votre appréciation et du texte envoyé. Je connais très bien ce programme et y ai souvent puisé des idées précieuses pour venir en aide aux lectrices et aux lecteurs aussi, car il y a des hommes qui mènent des vies conjugales bien tristes, vous savez. Je suis heureuse de savoir que vous tenez bon et que votre courage augmente en mesure de votre besoin. Encore une fois merci.

☆ ☆ ☆

R. — **A Désespérée.** Une lectrice m'envoie une lettre d'encouragement. Je n'en reproduis que les grandes lignes. "De nos jours, sous plusieurs rapports, la vie est beaucoup plus facile, par contre, elle offre un nombre grandissant de tentations et la morale baisse beaucoup même sans qu'on s'en rende compte. Les épouses et mères doivent subir la concurrence des compagnes de travail de leurs maris, qui sont généralement jeunes et pimpantes et malheureusement parfois peu scrupuleuses, dans leurs relations avec les hommes, surtout mariés. Souvent, avec leurs multiples occupations familiales, les épouses n'arrivent pas à avoir l'apparence soignée et l'air gai qu'elles souhaiteraient avoir pour le retour de leurs maris. Ceux-ci, souvent sans s'en rendre compte d'abord, font des comparaisons et finissent par se laisser séduire. Dans la majorité de tels cas, la femme et mère fait des efforts héroïques pour conserver l'unité de la famille. Elle cherche à bien élever ses enfants, ne les gâtant pas afin de tremper leur caractère, pour qu'ils souffrent le moins possible de la conduite de leur père et que forts moralement et physiquement, ils ne l'imitent pas plus tard. Cette femme cherchera aussi à ne pas se laisser abattre par ses épreuves, travaillera, dans la mesure du possible, à se perfectionner moralement et physiquement en se cultivant, en pratiquant un art, un métier ou même un sport. En ce qui concerne ce dernier, elle pourra en choisir un que toute la famille pratiquerait ensemble et essaiera d'attirer son mari à y prendre part. Si elle ne réussit pas à le faire, elle aura au moins la satisfaction d'avoir fait son possible, ses enfants l'entoureront de leur affection et si leur père revient plus tard à de meilleurs sentiments, ils sauront, parce qu'ils ont été bien élevés, lui témoigner au moins le respect qu'ils lui doivent coûte que coûte".

Longtemps éprouvée.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me donner les renseignements suivants: Faut-il un diplôme de douzième année pour devenir chef de gare, architecte, vétérinaire et membre de la Gendarmerie Royale Canadienne? Peut-on être admis à cette dernière à tout âge? Une personne possédant son baccalauréat ès arts mettra-t-elle moins de temps à l'université pour obtenir son diplôme de médecin ou de dentiste? Dans quelle communauté accepte-t-on des candidats à tout âge?

Une qui aime le courrier.

R. — Pour obtenir les renseignements au sujet des qualifications nécessaires afin de devenir chef de gare, il faudrait vous adresser à une compagnie de chemin de fer. Pour devenir architecte ou vétérinaire, il faut faire plusieurs années d'études à l'université. Je crois qu'on exige au moins une onzième année scolaire et l'âge minimum de 18 ans pour l'admission à la Gendarmerie Royale Canadienne. De plus amples renseignements vous seraient donnés aux bureaux de l'avenue Portage à Winnipeg. Certains cours professionnels tels que les deux que vous mentionnez exigent des connaissances scientifiques plus avancées que celles qu'offre le baccalauréat ès arts et je ne crois pas que ceux qui possèdent ce diplôme puissent terminer leurs études plus rapidement que d'autres, mais un de ses avantages est d'avoir l'esprit plus formé à l'étude. Les autorités universitaires sauraient vous le dire mieux que moi. On me dit que toutes les communautés religieuses acceptent des sujets d'âges variés pourvu qu'ils possèdent les qualités nécessaires.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

La jupe fourreau, épousant étroitement les hanches et les cuisses, a presque totalement disparu de la scène de la mode. La silhouette droite a éclaté en de multiples plis, sous la taille. Le résultat? Une jupe à l'allure jeune facilitant la marche, à l'ourlet plus large et un peu plus courte que celles des saisons passées, consacrant le principe de la liberté de mouvement. La jupe à plis tout le tour n'est qu'un des modèles en vogue. A l'avant-garde de ces jupes libérant le mouvement, on trouve la jupe portant des plis seulement devant; deux plis inversés à l'avant et à l'arrière; un large pli creux, à mi-hauteur, de chaque côté, le pli profond incrusté dans un panneau central devant.

✦ ❊ ✦

Chez un grand couturier, une dame fort élégante entre; elle s'agite, se fait remarquer, parle très fort . . . Que désire-t-elle?

— Une robe, s'il vous plait, pour le soir, mais une robe extrêmement originale, qui sorte complètement de l'ordinaire, que personne n'a jamais eue . . . enfin vous voyez?

— Oui, je vois! s'écrie en riant la vendeuse, une robe payée comptant! . . .

✦ ❊ ✦

Si l'on doit déranger quelques personnes pour obtenir de passer, on dit, dans un salon: "Voulez-vous me permettre de passer?" Et on s'excuse. Dans la rue, on dit: "Pardon". Et il est une manière de dire ce "pardon" qui en impose et qui est presque un ordre.

✦ ❊ ✦

Infusés, tous les zestes d'oranges et de citrons, frais ou séchés font de délicieuses boissons chaudes surtout si vous leur ajoutez le jus de fruit.

Pour nettoyer parfaitement un peigne et lui rendre l'aspect du neuf il suffit de le plonger dans l'essence minérale.

✦ ❊ ✦

L'illustre X . . . pilier de cabaret, déclare qu'il a constaté un fait épatant:

C'est de descendre à la cave pour y prendre des pommes de terre "crues" et d'en rapporter une "cuite"!

✦ ❊ ✦

Une sauce tomate a un goût plus fin si vous l'assaisonnez avec du sel de céleri.

✦ ❊ ✦

Une remarque que l'on peut faire c'est que le mot vin se rend à peu près par les mêmes mots dans toutes les langues anciennes et modernes: en grec, vinos; en latin, vinum; en allemand, Wein; en anglais, wine; en flamand, wijn.

✦ ❊ ✦

Dès qu'une écharde s'est introduite sous votre peau, enlevez-la même si vous n'en souffrez pas; une écharde toujours plus ou moins propre risque de provoquer des flegmons. Pour la retirer employez une petite pince ou une aiguille soigneusement flambée. Au besoin, faites saigner un peu la petite plaie, stérilisez-la avec de la teinture d'iode ou de l'alcool et faites un pansement.

✦ ❊ ✦

Pour dire vite:

Le commis du commissaire de Commercy dit au commissaire des commissions: "Comment va le commerce des commerçants de Commercy?"

"Comme ça, comme ci, merci."

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Il occupe une belle position.

Ce qu'on doit dire: Il occupe une belle situation, un bon poste.

La Défense Civile dit:

Un abri préparé maintenant dans votre soubassement et muni de couvertures, d'aliments et d'eau peut sauver vos vies dans un cas d'urgence. Le vôtre est-il prêt?

Défense Civile Métropolitaine, 1767, avenue Portage, Winnipeg 12, Téléphone: TUrner 8-2351.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

NUMERO 2

— Ce sont eux qui ont eu la veine de te rencontrer. Nos petites réunions, sans toi, seraient moins agréables et moins gaies. Ils ne savent pas quelle recrue ils vont faire, à Tréfontaines, par Lacaune, Tarn!

Jean se mit à rire.

— Oh! je n'ai pas fini d'être "blagué", je m'y attends. Cette invitation était tellement imprévue . . . et la rédaction de la lettre plutôt cocasse. Ce vieil oncle de maman ne serait pas, par hasard, un peu loufoque? S'il était timbré, cela enlèverait tout le sel: les histoires de fous ne m'ont jamais fait rire.

— Quand il dit qu'il est temps pour lui de mettre ordre à ses sentiments autant qu'à ses affaires et de faire litière des vieilles rancunes, il ne pourrait mieux s'exprimer.

— Mais cette façon de me parler de Sottie ou de cette Belinda que je dois accompagner, comme si j'avais voisiné avec elles à la nursery . . .

— Mais, dit Luc, peut-être est-ce volontairement qu'il te parle comme si tu n'étais pas étranger à cette maison où les enfants ont grandi. Peut-être veut-il t'aider et s'aider lui-même à oublier que, pendant vingt-deux ans, il a omis de t'y inviter. Après tout, c'est à lui qu'il a porté tort ainsi.

— Oui . . . s'ils font une fameuse recrue, comme tu veux bien le dire, qu'est-ce que je gagne, moi? Tréfontaines est peut-être une vieille maison ruinée où les piverts trouent les contrevents, où les chauves-souris entrent et sortent par les lucarnes béantes du grenier . . . et lui, il s'est privé de maman qui était délicieuse et de son fils qui n'a pas un caractère infernal, qui ne boit ni ne joue . . . et qui, prétendez-vous tous, n'engendre pas la mélancolie.

CHAPITRE II

Le jour était tombé depuis longtemps lorsqu'un brusque arrêt réveilla Jean Deschamps qui somnolait sur sa dure banquette et qui se leva d'un bond.

— Mon Dieu! C'est ma station.

Cette petite gare lui faisait plutôt l'effet d'un abri de bergers dans la montagne et aucun autre voyageur ne descendait du train. Une femme, qui servait d'équipier, brandissait une lanterne.

Il avait vu passer, comme en une rapide cavalcade, de petites montagnes pressées, inégales, et qui semblaient se chevaucher l'une l'autre, creusant parfois entre elles pourtant des gorges sauvages et profondes, des amas de rochers chaotiques, et c'était seulement lorsque la nuit avait effacé ce paysage mouvementé qu'il s'était décidé à fermer les yeux.

Les alentours de la station étaient déserts et il ne voyait briller ni les phares d'une auto ni les lanternes d'une cariole. Evidemment, personne ne l'attendait.

— Tréfontaines n'est pas loin, j'espère? demanda-t-il à la femme à qui il remettait son billet.

— Les raccourcis, il faut les connaître, dit-elle. Moi, à votre place je prendrais par la route. Vous ne mettrez pas beaucoup plus d'une heure, si vous allongez le pas. Mais vous n'étiez donc pas attendu par M. Alban?

Il eut envie de rire, malgré sa déconvenue. Les prédictions qu'avaient faites en s'amusant, ceux de sa bande, commençaient à se réaliser: des chemins pleins de fondrières et l'église à une lieue et demie (la station aussi). La neige seule manquait au tableau.

Il pensa que si Marie-Claude ou Luc le voyaient à cet instant, ils ne se priveraient pas de se moquer. La route qui semblait peu sûre à la nuit, serpentait entre des amas de grosses pierres rondes et polies dont, en plein jour, il eût admiré la belle couleur du pain doré au four. Sa valise pesait à son bras et s'il y avait un carrefour de chemins, saurait-il se diriger? . . . Les phares d'une petite auto ne l'aveuglèrent pas, car ils éclairèrent à peine l'arrière-train blanc d'un lapin de garenne qui traversait la route, mais ils l'obligèrent à se garer au bord du fossé. Le conducteur de la voiture le dépassa, puis fit machine arrière pour le rejoindre et les freins grincèrent bruyamment.

— Etes-vous Jean Deschamps? dit une voix jeune qui avait l'accent du pays d'Oc. Ici, Rick Fontainier. Je n'arrête pas tout à fait ma voiture, parce qu'avec ce sacré gel, cette pauvre vieille est un peu essouflée et son moteur ne voudrait peut-être pas repartir . . . mais votre bagage n'est pas assez important pour que nous ayons besoin de le mettre dans le coffre, à l'arrière . . . Bon! je vois que vous êtes assez sportif, pour un Parisien . . . Pourquoi riez-vous? . . . Peut-être se comportent-ils, dans les championnats, aussi bien que les montagnards? . . . Je n'ai jamais franchi ce que, pendant la guerre, on appelait "la zone" . . . Je ne m'excuse pas d'être en retard, mais ayez la bonté de n'en rien dire à l'oncle Fontainier, qui serait mécontent. Il ne se rend pas compte qu'il me surmène. Ce matin, j'ai dû aller à Castres pour ramener G u s t a v e-et-Joséphine . . . Vous ne savez pas de qui il est question? Mais ce sont des restaurateurs réputés; ils font, à domicile, les noces et banquets, on les connait dans toute la région. Hier soir, il avait fallu chercher à "votre" train, l'oncle Raymond Fontainier et la tante Agathe qui venaient de Bordeaux. C'est tout juste si mon coffre arrière pouvait contenir leurs "menus" colis, mais la malle, j'ai dû la corder . . .

— Je regrette de vous déranger ainsi, Monsieur, puisque vous êtes, dites-vous, surmené.

— Je suis Rick Fontainier, je vous l'ai dit tout à l'heure. Nous sommes donc cousins issus de germains.

Bien que le jeune conducteur de l'auto eût un visage ouvert et avenant, le fait semblait admis sans chaude cordialité. Jean regarda avec regret ce compagnon de route un peu courtaud qui avait des yeux clairs et ressortis, comme ceux d'un bull et des joues rondes et rouges de garçon bien nourri et bien portant. Il eût aimé obtenir de lui le sourire jovial qu'annonçaient ses lèvres pleines, mais elles gardaient un pli morose. L'oncle Alban lui avait écrit: "Tes cousins t'accueilleront comme si tu avais grandi à Tréfontaines", mais, évidemment, il ne manoeuvrait pas à son gré l'humeur de ses neveux.

— Est-ce que vous habitez avec Monsieur . . . avec l'oncle Fontainier?

— Pas du tout. Mon frère Fredo et moi, nous vivons chez nos parents qui ont, pour résidence, une vieille maison que l'on appelle "La Pierre Fendue" et qui est à deux bonnes lieues de Tréfontaines. L'oncle Alban, qui ne sort plus de chez lui à cause de ses rhumatismes, croit sans doute à l'existence d'un téléférique entre Tréfontaines et mon terrier, car il n'arrête pas de m'envoyer en courses depuis que l'on a commencé les préparatifs pour le mariage de Sottie. Ainsi, demain, je suis réquisitionné, le matin, pour apporter de Castres la robe et la couronne de fleurs d'oranger, et l'après-midi pour porter les mariés ou les témoins à la mairie du village pour le mariage civil . . . Alors, c'est entendu? Vous ne direz pas que vous avez fait un kilomètre à pied sur la route, avec votre bagage? . . . Ma parole, j'avais eu juste le temps de casser la croûte après avoir ramené Gustave-et-Joséphine.

— Je vous remercie d'avoir interrompu, pour moi, votre diner, dit Jean. Une seule chose m'étonne: c'est de me trouver sur la route de Tréfontaines . . . à pied ou en voiture. Et je suis certain que vous devez en être surpris aussi. Heureux encore si vous ne me considérez pas comme un intrus.

Ce dernier membre de phrase appelait, de toute nécessité, une réponse, du moins, Jean le pensait. Rick Fontainier lutta visiblement entre une bonne humeur naturelle et de mauvaises dispositions occasionnelles et fit entendre un "heu!" qu'il jugea lui-même peu explicite, car il ajouta:

— Mon oncle est chez lui et y invite qui il veut . . . et puisque vous êtes son neveu, il ne pouvait vous laisser de côté pour la noce de Sottie. Cela, nous le pensons tous.

"Evénement plus important à leurs yeux que le mariage de l'héritière de la couronne royale d'Angleterre", constatait Jean.

Mais il se disait:

"On prétend qu'aucun mort ne pourrait ressusciter, au bout de quelques années, sans gêner les intérêts de quelqu'un . . . sauf de sa propre mère qui se réjouirait, malgré tout, de son retour à l'existence. Moi, je reviens sur l'eau inopinément pour eux, après mes vingt-deux ans de vie, puisqu'ils avaient fait abstraction de Jean Deschamps depuis sa naissance . . . Mais en quoi puis-je gêner leurs intérêts? . . . C'est à moi de le découvrir."

La petite voiture s'arrêta avec une secousse — une petite ruade, eût-on dit — devant trois marches de pierre qui formaient un perron, et un visage rose et rieur parut devant la porte.

— Bonsoir, toi! dit Rick Fontainier à la jeune fille dont Jean distinguait la silhouette élégante. Pour cette fois, ce sera au tarif de jour et j'espère que je n'aurai pas de course à fournir au tarif de nuit. Ne dis pas à l'oncle Alban que je suis là, il m'enverrait jusqu'à Toulouse.

— Ce sera tout pour ce soir, je pense, Rick, dit la voix chantante et légèrement moqueuse. Va dormir, tu as gagné ta botte de paille.

— Mais comme picotin, ce fut faible. J'ai dû partir à moitié du diner, de peur de manquer l'heure de ce damné train. (Il ne dit pas qu'il l'avait manquée.) Papa, tu sais, refuse de se presser lorsqu'il est à table.

— Veux-tu du pain et du pâté?

— Oui, sans façon. A "La Pierre Fendue", ils seront tous couchés. Ils sont au lit avant les poules, tu sais.

Jean Deschamps descendit lui-même sa valise, puisque personne ne prenait ce soin, et s'encadra dans la porte ouverte.

— Oh! pardon, Monsieur, dit la jeune fille, qui avait des cheveux très noirs coiffés en grosses boucles lourdes, des yeux sombres aux longs cils, des sourcils bien dessinés et un nez qui ne semblait un tantinet trop court que pour découvrir davantage une belle bouche amoureusement fardée. Nous sommes dans un épouvantable chaos et je ne sais où vous faire entrer. Naturellement, vous avez diné?

— J'avais emporté assez de sandwiches pour ne pas tomber d'inanition dans le train . . . dans les trains, plutôt, car j'ai essuyé la molesquine de trois wagons depuis hier soir, dit Jean, déconfit de cet accueil. Je suis Jean Deschamps . . .

— Un cousin, je crois? Je me demandais si vous étiez "du côté" des Le Spencer . . . le fiancé de Sottie. Je suis Belinda Fontainier. Eh! les deux! . . . Si vous vous occupiez un peu moins l'un de l'autre et davantage de vos invités?

Ceci s'adressait à un grand jeune homme, beau comme un archange, pensait Jean, qui parlait bas à l'oreille d'une jeune fille que l'on voyait mal, car elle baissait la tête.

— Pas étonnant, n'est-ce pas, que l'on ait quelques petites choses à se dire en particulier l'avant-veille de son mariage? jugea la jeune personne à la voix mordante.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 46

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

CHANGEMENT DE SITUATION — chance de votre vie — avenir meilleur. Revenus supérieurs à la moyenne dans la vente de nécessités domestiques et produits de ferme. Aucun risque. 30 jours d'essai, expérience utile non nécessaire. FAMILEX, Dépt. M.1, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.

ON DEMANDE opératrices de machines expérimentées pour atelier de vêtements sports. Travail permanent, atelier climatisé, conditions de travail excellentes, bons gages, vacances et congés payés. S'adresser en personne au contremaître, M. Vinsky, Young Ideas Ltd., 332, avenue Bannatyne, Winnipeg 2. 48-168-49C.

POUR FAIRE REMPLIR FORMULES D'IMPOT. Signaler: CHapel 7-6082. 47-158-T.F.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5480 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1654
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE demoiselle ou jeune fille attendant un enfant pour prendre soin de 2 enfants pendant que mère travaille. Doit demeurer chez l'employeur. Signaler: 256-2282. 48-177-48C.

TOUT GENRE DE COUTURE sur mesure ou arrangement, retouches, etc. Prix très raisonnable. Mme Anna Carbone, 361, rue Eugénie. Téléphone: 247-0210. 48-172-49C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Tapissier en ameublement (upholsterer) expérimenté. Conditions de travail et gages excellents. Signaler: 4-1533. 47-148-48C.

DEMANDONS MECANICIEN qualifié pour garage à St-Claude, Man. Bon salaire. Si intéressé, écrivez à Boîte 266, St-Claude, Man. 48-170-50C.

REMERCIEMENTS
Grand merci à la bonne sainte Anne pour position obtenue, avec promesse de publication et pèlerinage à Ste-Anne-des-Chênes. 48-190-48P.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 pièces entièrement privé. Poêle et prélarts fournis. Près de toutes commodités. Libre. Pour personnes tranquilles. Appeler WHitehall 3-5024 après 6 h. 35-996-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 208, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. Adultes de préférence. $82.50, comprenant poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, antenne. Garage si désiré: $5.00. Signaler: 233-5155. 43-64-T.F.

A LOUER ou A VENDRE — Rue Sterling, St-Vital. Maison: 5 pièces, salle de bain nouvellement décorée. Libre: 15 février. Loyer: $85.00 par mois. S'adresser à Philippe Perron, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025. 43-69-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 424, rue Aulneau. Logis: 3 pièces avec salle de bain privée. Signaler: WHitehall 2-2891 ou WHitehall 3-8254. 46-125-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Pour couple âgé tranquille. 2e étage. Signaler: CEdar 3-1656. 43-66-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue Notre-Dame. 1er avril. Logis: 3 pièces dans immeuble-appartement tout neuf. Adultes de préférence. $90, comprenant poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, antenne et stationnement. Signaler: CEdar 3-5826. 46-126-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces dans immeuble-appartement. Réfrigérateur et poêle. $79.50. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-1647. 46-127-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Avec commodités de cuisine. Place de stationnement. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1768. 45-116-48C.

A LOUER — St-Boniface, 505, rue Langevin. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er avril. Signaler: CHapel 7-4309. 47-149-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 177, rue Des Meurons. Logis moyenne grandeur: 2 pièces. Libre. Signaler: CEdar 3-6145. 47-151-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Facilités de cuisine. Entrée privée. Idéal pour jeunes filles. Signaler: CEdar 3-4546. 47-152-49C.

A LOUER — Grande chambre meublée. Près hôpital St-Boniface. Signaler: CEdar 3-4017. 47-153-48C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Grand logis: 3 pièces avec poêle et réfrigérateur. Tout privé. Garage. Signaler: CEdar 3-5588. 46-132-48C.

A LOUER — St-Boniface, rue Desautels. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Poêle électrique. Signaler après 6 h.: CHapel 7-5963. 47-143-49C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Libre: 1er avril. Signaler: CEdar 3-4252. 48-165-48C.

A LOUER — Angle Taché et chemin Ste-Marie. Chambre avec pension. Dans maison privée. Signaler: GLobe 2-4825. 48-169-49C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.

A LOUER — 686, rue Taché. Logis meublé: 2 pièces. Entrée privée. Libre: 1er avril. Signaler: CEdar 3-3061 le matin ou CEdar 3-3766 après 5 h. 47-159-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces, près basilique. Poêle et réfrigérateur. Signaler: CEdar 3-5393. 43-86-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 680, rue Langevin. Logis spacieux: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $125 par mois. Signaler: 233-1141. 48-173-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Signaler: WHitehall 3-4180. 48-178-48C.

A LOUER — St-Boniface, 315, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. $70. Stationnement et électricité inclus. Signaler: CHapel 7-4073. 48-179-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Signaler: CEdar 3-4227. 48-181-49C.

A LOUER — St-Boniface. Un logis: 3 pièces et un de 4 pièces. Signaler: CHapel 7-1869. 48-182-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 497, rue De la Morenie. Logis: 3 pièces. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 1er avril. Signaler: CEdar 3-5874. 48-185-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Logis: 3 pièces entièrement privées. $65 par mois. Libre: 1er avril. Signaler: CEdar 3-5710. 48-186-48C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée très propre. Facilités de cuisine. Pour demoiselle seulement. Possession: 1er avril. Signaler: CEdar 3-4744. 48-187-49C.

A LOUER — St-Boniface. Bungalow moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Signaler: 247-7889. 48-188-48C.

Depuis le 1er mars, tous les poteaux, perches et bois de construction devant être vendus par un chantier de bois local sont traités par pression osmotique. Obtenez des renseignements directs de: Morton Timber Preservers, Boissevain, Man.

A VENDRE ou A LOUER — Haywood, Man. Maison: 2 chambres à coucher, salle de bain. Chauffage: huile. S'adresser à L.-J. Rouire, 539, 26e rue, Brandon, Man. 47-141-49C.

A VENDRE — Deux lots de cimetière à prix raisonnable. Signaler: CEdar 3-6334. 47-142-49P.

A VENDRE — Norwood. Maison: 4 pièces avec salon de coiffure en plus. Signaler: CEdar 3-4155. 47-137-48C.

A VENDRE — Winnipeg "West End". Maison: 11 pièces. Désirerait un couple intéressé à continuer à garder des pensionnaires. Revenu mensuel: $500 et plus. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: SPruce 2-5540. 45-115-49C.

A VENDRE — St-Claude, Man. Maison: 8 pièces. Très bon état. 4 lots. Garage. Arbres fruitiers. S'adresser à: Ludovic Philippot, 802, avenue Notthingham, Winnipeg 15. Téléphone: 533-4860. 43-70-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 257, rue Horace. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Soubassement complet. Près de toutes commodités. $8,500. $1,000 comptant. Signaler: CEdar 3-5317. 47-160-T.F.

A VENDRE — GARAGE SPACIEUX. 50 milles, sud de Winnipeg. Bon district de culture, grain et générale, agence de machines aratoires. Bureau et ameublement compris ainsi qu'étalage de pièce de rechange. Logis attenant. S'adresser à Boîte 118, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 45-118-48C.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31. 40-12-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Avons clients qui désirent acheter duplex ou bungalow dans St-Boniface, Norwood et St-Vital. Si vous désirez vendre, appeler Pierre Pineau à 453-1977 ou SPruce 5-8463. 26-793-T.F.

A VENDRE — Rue La Vérendrye, près écoles. Bungalow: 4 pièces. Salle de bain: 4 unités. Salon: 15' x 21'. Tapis mur à mur. 3 jardinières (planters) au salon. Cuisine: 11' x 14' avec tuiles blanches. Beaucoup de décorations. Le tout en bon état. Bien isolée. Soubassement équipé pour laveuse automatique. Pas d'agents. Prix: $7,000. Signaler: CEdar 3-1828 ou CEdar 3-6338. 45-120-T.F.

A VENDRE — Pour régler succession St-Claude. Ferme: ½ section, 1½ mille du village. 270 acres en culture. Bonne maison. Chauffage: huile. Eau courante. Etable: 90' x 30'. Téléphone, électricité. Près écoles, grand-route. Autobus scolaire. S'adresser à Mme E. Jubinville, exécutrice, 534, rue Des Meurons, St-Boniface. Téléphone: 233-4789. 46-130-49C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 444, chemin Speers. 150' x 57'. S'adresser à 438, chemin Speers, ou téléphoner à WHitehall 6-2416, de 8 h. à 4 h., ou 256-3418, le soir. 48-164-1C.

A VENDRE — Atelier de réparation de carosserie de voitures (auto body shop) complet avec compresseur et atelier de peinture. S'adresser à: Caisse Populaire, St-Pierre-Jolys, Man. Téléphone: 31. 48-166-49C.

A VENDRE — Enregistré no 1, 2e génération. Blé "Pembina" et "Selkirk" ainsi que du lin "Marine". S'adresser à Larry Trudeau, Ile-des-Chênes. Téléphone: Lorette 389. 48-167-49C.

A VENDRE — St-Boniface, 311, rue Dumoulin. Duplex: 5 et 3. Complètement privés. Garage et auto-port. Chauffage: huile, air forcé. Tapis mur à mur au salon. Signaler: CEdar 3-6115 ou WHitehall 2-0038. 48-176-T.F.

A VENDRE — Lorette. Bungalow: 8 pièces. Sur grand lot: 100' x 180'. Cuisine moderne, eau courante. Prix: $6,500. Si intéressé venez le voir ou téléphonez à Conrad Simard, Lorette 502. 48-180-49C.

A VENDRE — Pour être déménagé. Bungalow: 24' x 28'. 5 ans. Pompe à pression et évier. $3,300 comptant. Signaler: 247-1601. 48-183-48C.

A VENDRE — Maison: 2 étages, 6 pièces avec fournaise au gaz presque neuve, si désiré. Devra être démolie commençant le 1er mai. Signaler: 233-6257. 48-184-48C.

EPICERIE A VENDRE A BAS PRIX — Lot: 106' x 200'; maison: 28' x 30'. Plomberie, électricité et téléphone. Eau courante en haut et en bas. 4 chambres à coucher en haut, 2 en bas, plus magasin attenant. Garage et jardin. Raison de vente: santé. Si vous êtes intéressé, venez voir Mme A. Freynet, La Broquerie, Man. Téléphone: HAzel 4-5381. 48-175-49C.

A VENDRE — Rue Dubuc. Seulement $2,000 comptant. Bungalow: struc, 12 ans. Belle cuisine, salle de bain: 4 unités, salon: 15' x 12', 2 belles chambers à coucher. Aussi 2 pièces finies au soubassement à la grandeur et salle de bain: 2 unités louées à $60 par mois. Entrée privée. Signaler: CEdar 3-4574. 48-191-48C.

A VENDRE — Village St-Pierre. Maison moderne: 3 chambres à coucher, cuisine, grand salon, salle de bain complète, eau courante, chauffage automatique: huile, salle de récréation et 2 chambres à coucher au sous-sol. Garage et allée en béton. 11 acres de terre à cultiver. Près école, église, etc. S'adresser à: M. Germain Lavergne, Boîte 13, St-Pierre, Man. Téléphone: 101-2, St-Pierre, ou SPruce 5-8291, Winnipeg. 48-189-48C.

DIVISION SCOLAIRE ST-BONIFACE NO 4

Des demandes d'emploi seront reçues de professeurs qualifiés pour l'ouverture des classes en septembre 1964. Des professeurs sont demandés aux niveaux élémentaire, intermédiaire (Junior High School) et secondaire (Senior High School), ainsi que des professeurs spécialisés en Exercices physiques, Musique, Orientation et Art.

Voici un aperçu de l'échelle des salaires maintenant en vigueur (actuellement renégociés):

	P1A1	P1A2	P1A3	P1A4	P2A4	P2A5	P2A6
Min.	3100	3400	3800	4500	4900	5400	5800
Max.	4200	5100	5500	7800	8100	8500	9000
Numéro d'augmentations	6	9	9	12	12	11	12

Placement: jusqu'à quatre augmentations ($1,000) en P1A4 et au-dessus; $100 par année jusqu'à $1,000 en P1A1 à P1A3, inclusivement.

Etudes académiques vers un degré plus élevé, $50 par cours par année.

Etudes professionnelles: frais du cours payés.

Congé sabbatique en vertu d'un arrangement. Les professeurs spécialisés sont placés en P1A3.

Les candidats doivent écrire au Surintendant pour obtenir une formule de demande et pour fixer une interview pendant la semaine de Pâques.

Le Surintendant,
Boîte 89,
St-Boniface, Manitoba.

ON DEMANDE
Pour septembre 1964, instituteurs ou institutrices pour les années élémentaires à l'école du village, à St-Adolphe. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme G.-J. Courchaine, District scolaire Dubuc no 973, St-Adolphe, Man., en mentionnant diplômes et années d'expérience. 48-171-49C.

ON DEMANDE
Pour septembre 1964, maîtres ou maîtresses pour les grades élémentaires à l'école du village. Un grade par classe. Salaires:

Classe I	$3,000 à $4,000
Classe II	$3,300 à $4,600
Classe III	$3,700 à $5,300

Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, District Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72. 47-139-T.F.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE STE-ANNE No 2379
invite des demandes de la part d'instituteurs ou institutrices pour les grades élémentaires. Salaires payés selon l'échelle de salaires en vigueur dans le district. Préference donnée aux Canadiens français. Pour plus de renseignements, écrire ou téléphoner au soussigné S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369 ou 2-5561. 47-140-49C.

A VENDRE — Dans village moderne canadien-français. Eau et égouts. Garage très moderne avec eau courante, salle de bain. Agence d'automobile très populaire. Equipement complet avec (Bear), (T.V. Screen Wheel Alignement). Débossage de carosserie et atelier de peinture approuvé. Chiffre d'affaires: plus de deux cent milles dollars par année. Si intéressé, s'adresser à Boîte 954, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 38-974-E.O.W.-50C.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement
Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. S.v.p. appeler 247-9267. 42-58-T.F.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Ferme: 467 acres. 390 en culture, 210 prêtes à semer, 150 semées en luzerne, trèfle d'odeur et fléole (timothy) pour graines de semence. Poulailler moderne avec nids de broche pour 2,000 poules. Maison: 7 pièces, salle de bain, chauffage automatique. Prix: $47,000, $20,000 comptant seulement. Appeler M. Doerksen, le soir: EDison 4-7059, Scott Realty, WHitehall 2-8266, 887, rue Main, Winnipeg. 42-43-48C.

A VENDRE
St-Boniface — Près rue Bertrand. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Age: environ 15 ans. Lot: 50' x 120'. 2 garages. Prix: $10,500. $1,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.
St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter appeler.
Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000 Pour visiter, appeler agent.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500 $1,500 comptant
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
47-154-48C.

A VENDRE
St-Boniface centre — Rue Notre-Dame. Triplex: 6, 4 et 3. Entièrement privés. 2 chambres supplémentaires au soubassement. Lot: 50' x 120'. Garage et hangar attenant avec outillage et équipement pour charpentier. Propriétaires accepteront offre raisonnable avec $5,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface centre — Pour régler une succession. Triplex: 6, 4 et 3. Toutes grandes pièces. Mur de plâtre, plancher de bois dur. Chauffage: gaz, eau chaude. 3 garages. Lot: 50'. Accepterait offre raisonnable avec $5,000 comptant. Balance à termes.
Norwood — Rue Dubuc. $12,500. Bungalow moderne: 2 chambres à coucher, 2 supplémentaires au soubassement avec revenu mensuel: $60. Draperies, tapis mur à mur dans salon inclus. $3,000 comptant.
St-Boniface centre — Avenue Provencher. $16,500. Maison: 12 ans. 1½ étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Ameublement complet inclus: congélateur moderne, automobile, etc. Chauffage: eau chaude, gaz. Lot: 40' x 110'. Termes faciles. Aubaine. Possession immédiate.
A louer avec bail de 5 ans
St-Boniface — Rue Taché. 1,000 pieds carrés: salle d'exposition (show-room) et bureau à la façade. 2,400 pieds carrés à l'arrière pour hangars, etc. Loyer mensuel: $3,000.
St-Boniface — Rue Langevin. Résidence moderne: 8 pièces. 12 ans. 4 chambres à coucher. Salle à manger, boudoir. Planchers: bois dur, au 1er et 2e étages. Si vous désirez le confort et un site de choix, ne manquez pas votre chance. Idéale pour médecin ou directeur d'entreprise. Prix et termes à être négociés. Possession immédiate.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
47-146-48C.

Désirez-vous faire un placement d'argent et recevoir 8% d'intérêt?
Si oui, voici, à St-Norbert, rue de l'Eglise, une maison de 5 chambres, comprenant 3 chambres à coucher, salle de bain complète, chauffage à l'huile, lot de 90' x 150', présentement louée à $80.00 par mois.
Le tout pour $9,000. Taxe: $240. Alors revenus par année de $720 ou 8%. Téléphoner 253-1361 ou AL 3-0155.
FERNAND VIAU
C.P. 186, Bureau de poste de Winnipeg

ALEXANDER AGENCIES LTD.
A VENDRE
Norwood — Triplex rénové: 4, 4 et 4. Près écoles et églises catholiques. $2,000 comptant. Balance à termes faciles ou prendrait bungalow en échange.
St-Norbert — Bungalow: 4 pièces. Lot: 60' x 143'. Sur rue pavée. Eau et égout. $500 comptant. Balance: termes faciles.
St-Norbert — Grand lot sur rue de l'Eglise. Beaux arbres. $1,500 comptant. Balance à termes.
St-Norbert ou Parc Windsor — Bungalows neufs: 3 et 4 chambres à coucher. A partir de $14,300, moins $500 travaux d'hiver. Appeler: SP 5-8463 ou Pierre Pineau, 453-1977. 37-962-T.F.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $8,350, $3,000 comptant.
ROUTE TRANS-CANADA
Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces, 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.
LORETTE
Près village. Ferme: 220 acres avec bâtiments. Bonne eau. 125 acres en guéret d'été. $19,000. Termes faciles.
PRES DE LORETTE
Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.
NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.
ST-VITAL
Bungalow: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $10,500. Termes.
90 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel complètement moderne: 10 chambres. Bar mixte. Restaurant. Ventes de bière: $68,000. Prix: $85,000. Termes.
A L'EST DE GLADSTONE
Ferme: 640 acres toutes en culture. Maison: 3 pièces et bâtiments. Prix complet avec machineries: $27.00 l'acre.
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
47-147-48C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574
A VENDRE
A VENDRE pour la première fois
ENFIELD CRESCENT
$2,000 comptant
Propriétaire transféré à Edmonton. Meilleure localité à Norwood par rapport à Holy Cross et Précieux-Sang. Maison en stuc: 12 ans, 4 chambres à coucher. 2 grandes chambres à coucher, grande cuisine, salon et salle de bain au 1er étage. Plancher de chêne aux 1er et 2e étages. Aussi, escalier de chêne menant aux chambres du 2e. Grandes garde-robes. Soubassement complet. Déménagez pour Pâques! Plein prix: seulement $15,400. Termes faciles. Signaler: CEdar 3-4574.
REGARDEZ: REDUIT DE $300
Blvd Dollard. Près hôpital et parc. $2,000 comptant seulement pour ce bungalow en stuc, chaud: 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine éclairée. Nouvelle fournaise complète: gaz. Chambre supplémentaire chauffée au soubassement. Installation pour séchoir. Taxe: $179. Garage. Doit être vendue. Seulement: $10,500. Termes faciles. CEdar 3-4574.
ST-BONIFACE
Magasin de confiseries et d'épiceries. Logis: 5 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Bonnes affaires. Localité excellente. Cause de vente: santé. Seulement $5,000 comptant. Termes à négocier. CEdar 3-4574.
RUE EUGENIE
Bonne localité pour louer ou maison de famille. Duplex: 9 pièces, 4 chambres à coucher. Près écoles Holy Cross, Précieux-Sang et autobus. Salles de bain: 3 unités au 1er et au 2e étages. $2,300 comptant. Taxe: $220. Paiements: $121.00 par mois. Plein prix: $14,900. CEdar 3-4574.
ST-BONIFACE CENTRE
Nouvel immeuble appartement: 10 logis. Revenu annuel: $12,000. Seulement $18,000 comptant. Termes faciles. Signaler CEdar 3-4574.
ST-BONIFACE — $3,000 comptant
Belle résidence en stuc: 7 pièces. Près école Marion et autobus. Nouvelle fournaise. Nouveau brochage: 100 amp. Nouvelles tuiles partout. Soubassement à la grandeur. Nouvelles plomberies: 3 morceaux au 1er étage et 3 morceaux au 2e. 2 chambres à coucher au 1er. Vente avec seulement $3,000 comptant. Plein prix: seulement $12,900. Signaler: CEdar 3-4574.
A VENDRE pour la première fois
St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Duplex: style bungalow, 7 ans, stuc et pierre. Plancher de chêne partout. 2 logis: 2 chambres à coucher au 1er. 1 logis: 1 chambre à coucher au niveau inférieur. Grand salon et cuisine attrayante à chaque étage. Courte distance de marche de basilique et école Provencher. Accès facile à l'autobus et aux magasins. Entrées privées. Complètement loué. Garage: stuc. Doit être vendu, propriétaire étant en dehors de la ville. Plein prix: $21,600. Termes faciles. Pour visiter, signaler: CEdar 3-4574.
ON DEMANDE
Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent. Si vous désirez vendre, appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
47-145-48C.

INESTIMABLE

Le prix de cette bouteille de sang ne saurait s'établir en dollars. Heureusement, telle n'est pas la pratique en notre pays. Chaque année, la Croix-Rouge canadienne fournit gratuitement du sang entier et des dérivés du sang à près de 300,000 malades, accidentés et sinistrés. Tout ce qu'on vous demande en retour, c'est votre appui. Par son service de transfusion sanguine et d'innombrables façons, la Croix-Rouge vient en aide à notre ville, à notre pays, au monde entier. En appuyant la Croix-Rouge, vous aidez beaucoup . . . beaucoup de gens.

LA CROIX-ROUGE EST À L'OEUVRE



PARTOUT ET TOUJOURS

Quartier général de la Croix-Rouge au Manitoba
226, rue Osborne nord, Winnipeg, Man. — Téléphone: SP 2-2551

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE
NORWOOD
Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Environ 10 ans. Beau lot. Comptant requis: $1,000. Balance: $90 par mois.
ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Joli bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Belle salle de récréation et garage. Plein prix: $11,900.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sur grand lot: 50' x 125'. Prix très raisonnable.
ST-BONIFACE
Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Très moderne. Environ 12 ans. Salle de récréation. Belle localité. Comptant requis: $5,000.
ST-PIERRE
Joli emplacement près rivière dans village même. Grande maison sur 22 acres. Environ 13 acres en luzerne. Balance boisée. Beau site pour vente de lots. Prix très raisonnable.
RUE DUMOULIN
Immeuble appartement: 6 logis. Très bien situé. Tout loué sous bail. Bon revenu. Vente ou échange sur maison à St-Vital. Prix très raisonnable.
Pour plus d'informations
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
47-162-48C.

Wholesale Bakery
Raymond Thériault, prop.
894, chemin Ste-Marie, St-Vital
Livraison à domicile. 10 pains, $1.60
Achat au magasin, 10 pains, $1.50
Variétés: blanc, brun, irlandais, viennois, seigle
Téléphone: 247-2770

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man
Téléphone: WHitehall 3-4021

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of WILFRID PERREAULT, late of St. Jean Baptiste in Manitoba, Body Shop Mechanic, deceased.
All claims against the above Estate must be sent to the undersigned at their office in the Town of Emerson in Manitoba, on or before the first day of May 1964.
DATED at Emerson in Manitoba, this tenth day of March 1964.
FORRESTER & FORRESTER,
Solicitors for the Executrix.

A VENDRE
Carey — 240 acres. Belle terre bien située. $19,000. Termes si désirés.
St-Pierre — 226 acres avec bâtiments. 2 puits artésiens. Près village. $22,600. Roulant, machines aratoires, vaches, 2,000 bottes de luzerne, valeur $13,800. Le tout: $36,400. Termes à négocier.
St-Pierre — 320 acres, 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%.
St-Pierre — Ferme: 360 acres, 350 en culture. Bâtiments, eau courante, chemin gravelé. Autobus scolaire. $28,000. Partie comptant. Balance à termes.
Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.
St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.
St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
47-150-48C.

Able Jobbers Co.
158, avenue Provencher
Téléphone: 247-3996
Blé d'Inde en crème, de choix, 15 oz. (sans étiquettes) — 24 boîtes pour $1.75
Betteraves tranchées, 15 oz. — 24 boîtes pour $1.75
Jus de tomate, 48 oz. — 12 boîtes pour $3.75
Jus d'ananas, 48 oz. — 12 boîtes pour $4.50
Pois, 10 oz. — 24 boîtes pour $2.00
Epinards, 15 oz. — 24 boîtes pour $2.00
La première maison d'épiceries vendant à escompte
Ouvert jusqu'à 6 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
Ste-Rose-du-Lac — Prix: $4,000. Bungalow: 5 pièces. Meublés inclus. Louée: $45. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.
Portage-la-Prairie, centre — $6,500. Maison: 7 pièces. En brique. Grand lot: 66' x 129'. Comptant requis: $2,000.
St-Boniface centre — Prix: $14,800. Duplex: 4 et 3. Plomberie double. Entrées privées. Comptant requis: $5,000.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
47-156-48C.

Logis à louer
DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
possession immédiate
Signalez 943-9516 le soir ou 452-0637



Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; Tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

MARCEL RAJOTTE
DE
ST. BONIFACE ESSO SERVICE

angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
offre des billets gratuits avec chaque achat d'essence.
GAGNANT
des 20 gallons d'essence
Numéro 214017
Le détenteur de ce billet n'ayant pas réclamé son prix
DEUX BILLETS SERONT TIRES LE 14 MARS.